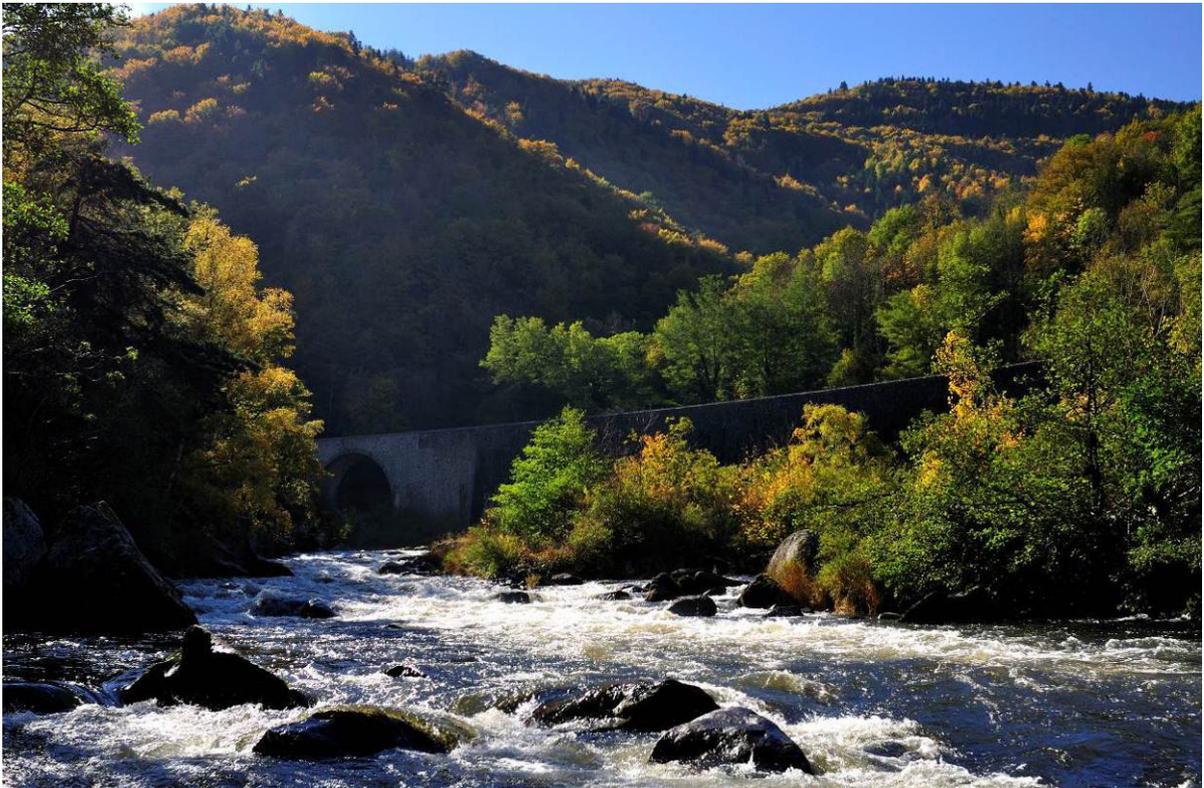




Site NATURA 2000
FR8301075
« Gorges de l'Allier et Affluents »
Désigné au titre de la
Directive « Habitats, Faune, Flore »
(92/43/CEE)



Tome 1 « Diagnostics et Enjeux »

Elaboré par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier/ Décembre 2021



Maître d'ouvrage

Ministère en charge de l'environnement – DREAL Auvergne
Financements Union Européenne : FEADER

Opérateurs Natura 2000 associés

Structure : Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier
Chargés d'étude : Laurent BERNARD, Tristan NOYERE

Rédaction du DOCOB

Coordination : Laurent BERNARD
Rédaction : Tristan NOYERE
Relecture et corrections : Laurent BERNARD

Cartographies

Cartes présentation générale du site et état des lieux socio-économique :
Cartes état des lieux écologiques : Marco BASTIANELLI

Crédits photographiques

MAZET Jeremy ; DREAL PACA ; OLIVIER Luc (CBN MC) ; LUTH Michael ; Chauve-souris Auvergne ; Groupe Chiroptères Provence ; SMAT Haut-Allier ;

Références à utiliser

BERNARD L, NOYERE T, 2021 : DOCOB du site Natura 2000 FR83001075 « Gorges de l'Allier et affluents » Tome 1 : « Diagnostics et Enjeux ». SMAT Haut-Allier, 138p

Résumé

Le présent document est le Tome 1 « Diagnostics, Enjeux et Objectifs » du Document d'Objectif du site Natura 2000 FR8301075 « Gorges de l'Allier et Affluents ». Il a pour but de refaire l'état des lieux des connaissances naturalistes, de réactualiser le diagnostic socio-économique et de redéfinir les objectifs et les enjeux pour les six années à venir.

Sommaire

Résumé.....	4
Sommaire.....	5
Introduction.....	8
1 Contexte et Méthode de rédaction.....	9
1.1. Le Réseau Natura 2000 et la directive «Habitats»	9
1.1.1. Des étapes clés pour comprendre Natura 2000	9
1.1.2. Natura 2000 : quelles conséquences au niveau local ?.....	10
1.2. Le document d'objectifs (DOCOB).....	11
1.2.1. Définition et rôle du document d'objectifs	11
1.2.2. La mise en place du site FR8301075	11
1.3. Méthode de travail.....	12
1.3.1. Généralités sur l'ancien DOCOB.....	12
1.3.2. Généralité sur le nouveau DOCOB	12
1.3.3. Principaux objectifs du premier volet (Tome 1) du DOCOB	13
2 Présentation générale du site	14
2.1. Localisation, Situation et Géographie :	14
2.2. Histoire du territoire :	14
2.3. Géologie, géomorphologie et pédologie :	16
2.4. Climatologie :	16
2.5. Hydrologie et hydrogéologie :.....	17
2.6. Données administratives :	20
2.6.1. Communes	20
2.6.2. Zonages écologiques	22
2.6.3. Foncier.....	24
2.6.4. Autres documents de planification ou de gestion :	24
3. Patrimoine naturel.....	25
3.1. Les Grands milieux naturels :	25
3.1.1. Les milieux forestiers.....	25
3.1.2. Les milieux ouverts.....	25
3.1.3. Les milieux humides et aquatiques :	26
3.1.4. Les milieux rupestres.....	27
3.1.5. Les milieux anthropiques :	27
3.2. Habitats naturels d'intérêt communautaire	28
3.2.1. Méthodologie d'inventaire et de cartographie.....	28
3.2.2. Description synthétique des habitats d'intérêt communautaire :.....	28
Formations stables xéro-thermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>).....	38
3.2.3. Les Habitats d'espèces	55
3.2.4. La dynamique	55
3.3. Inventaires des espèces	56
3.3.1. Les espèces végétales N2000	56
3.3.2. Autres espèces végétales patrimoniales.....	61
3.3.3. Les espèces animales Natura 2000	65
3.3.4. Autres espèces animales patrimoniales :	92

4 Activités humaines	93
4.1. Les pratiques agricoles et pastorales:	93
4.1.1. Historique :	93
4.1.2. Les principales vocations agricoles du territoire :	93
4.1.3. L'élevage :	94
4.1.4. La valorisation des productions et autres revenus	94
4.2. La sylviculture :	95
4.2.1. La gestion des forêts du site :	95
4.2.2. La filière sylvicole :	95
4.3. Les activités touristiques et de loisir :	96
4.3.1. La place du tourisme dans l'économie locale	96
4.3.2. Les activités culturelles :	96
4.3.4. Les sports nature :	98
4.4. Les pratiques cynégétiques et piscicoles.....	102
4.4.1. La chasse :	102
4.4.2. La pêche :	102
4.5. L'industrie :	102
4.5.1. Les carrières :	102
4.5.2. Les autres industries :	103
4.6. Les infrastructures humaines	103
4.6.1. Les infrastructures hydrauliques :	103
4.6.2. Les infrastructures électriques:	104
4.6.3. Les infrastructures routières :	105
4.6.4. L'urbanisation :	105
5 Analyse écologique et fonctionnelle	107
5.1 Fonctionnalité écologique du site	107
5.1.1. Interdépendance entre habitats et espèces animales :	107
5.1.2. Corridors écologiques et sites proches :	110
5.1.3. Interrelations entre habitats / espèces et facteurs naturels :	111
5.1.4. Interrelations entre habitats/ espèces et activités humaines :	112
6. Bilan des 10 années d'animation :	114
6.1. L'organisation de l'animation :	114
6.2. Les différentes actions mises en place :	114
6.3. Bilan de l'animation :	116
7. Enjeux de conservation :	117
7.1 Enjeux de conservation par habitats :	117
7.2 Enjeux de conservation par espèces	119
7.2.1. Les espèces végétales	119
7.2.2. Les mammifères :	120
7.2.3. Les reptiles et amphibiens :	122
7.2.4. Les poissons :	122
7.2.5. Les invertébrés :	123
7.2.6. Tableau récapitulatif des enjeux de conservation par espèce animale :	125
8. Objectifs de conservation :	127
9. Bibliographie :	131

Introduction

La rivière Allier prend sa source en Lozère au Mourre de la Gardille. A Langogne, le statut de l'Allier passe de la rivière de plateau à la rivière de gorges. Au fil des âges, l'eau a creusé dans les roches volcaniques et cristallophylliennes une impressionnante entaille, parfois inaccessible, créant un relief escarpé où la nature a conservé sa beauté.

L'homme au cours des millénaires a façonné les milieux et les paysages. Par l'élevage mais aussi l'exploitation du bois, il a ouvert les espaces, créant une mosaïque d'habitats naturels. Une grande richesse écologique, floristique et faunistique s'est installée. Cette interaction forte entre l'homme et la nature s'amenuise au cours de l'exode rural. Les agriculteurs restants se concentrent sur les parcelles faciles à cultiver délaissant parfois les coteaux des gorges peu rentables ou difficiles. Ce changement de pratiques entraîne la fermeture des milieux ouverts que constituaient les anciennes pâtures.

La richesse de ce site réside dans sa faune et dans sa flore mais aussi dans les paysages caractéristiques des gorges de l'Allier. Ces paysages révèlent la main de l'homme qui les a façonnés.

Depuis 10 ans, l'animation du site Natura 2000 a pour but de préserver cette nature par une gestion concertée et le partenariat avec les acteurs du territoire. La meilleure connaissance des habitats et des espèces a favorisé la conservation de cet espace.

Au bout de ces 10 ans, le Document d'Objectif initial n'était plus adapté au contexte local, à l'évolution des enjeux du territoire, et aux espèces présentes. Ainsi le présent document a pour but de refaire l'état des lieux des connaissances naturalistes, de réactualiser le diagnostic socio-économique et de redéfinir les objectifs et les enjeux pour les 6 années à venir.

1 Contexte et Méthode de rédaction

1.1. Le Réseau Natura 2000 et la directive «Habitats»

1.1.1. Des étapes clés pour comprendre Natura 2000

En 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement a adopté une série de principes pour une gestion écologiquement rationnelle de l'environnement. Cette "Déclaration de Stockholm" a placé les questions écologiques au rang des préoccupations internationales et a marqué le début d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement concernant le lien qui existe entre la croissance économique, la pollution de l'indivis mondial (l'air, l'eau, les océans) et le bien-être des peuples dans le monde entier.

En juin 1992, à Rio de Janeiro (Brésil), la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement -- connue sous le nom de "Sommet de la Terre" -- témoigne de 2 grandes préoccupations apparues pendant l'intervalle de 20 années séparant ces deux conférences :

- la détérioration de l'environnement, notamment de sa capacité à entretenir la vie
- l'interdépendance de plus en plus manifeste entre le progrès économique à long terme et la nécessité d'une protection de l'environnement.

Ce Sommet de la Terre, a consacré la prise de conscience, à l'échelle planétaire, de la dégradation de la nature. Il fut organisé autour de 2 thèmes : Biodiversité et Développement Durable.

La biodiversité pourrait se définir comme " la diversité du vivant en terme de gènes, d'espèces et d'écosystèmes" et le développement durable comme l'utilisation responsable de ce patrimoine naturel dans le but de pouvoir le léguer aux générations qui nous suivront.

Cette Conférence des Nations Unies a donné le coup d'envoi à un programme de lutte mondiale contre les changements climatiques, pour la protection de la biodiversité et l'élimination des produits toxiques dangereux.

A l'issue de ce Sommet, la Déclaration de Rio a fixé les lignes d'actions visant à assurer une meilleure gestion des ressources planétaires et fait progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement.

La constitution du réseau Natura 2000 s'inscrit dans le cadre de ces mesures conservatoires : suite au constat du sommet de Rio, et en vue d'adopter une stratégie dont le premier objectif est d'enrayer le déclin de la biodiversité d'ici 2010, l'Union Européenne se mobilise et décide la mise en œuvre de 2 directives européennes :

- La directive Habitats (92/43/CEE)
- La directive Oiseaux (79/409/CEE)

Ces Directives s'appliquent sur l'ensemble des territoires des états membres ; mais pour les espèces les plus vulnérables et les habitats les plus menacés, des zones de conservation sont désignées :

- **Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC)**, au titre de la Directive «Habitats», désignées pour la conservation des types d'habitats naturels et des habitats d'espèces figurant respectivement aux annexes I et II de la directive Habitats.

- Des **Zones de Protection Spéciale (ZPS)**, au titre de la Directive «Oiseaux» classées pour la conservation des habitats des espèces d’oiseaux figurant à l’annexe I de la directive "Oiseaux", ainsi que les espèces migratrices non visées à cette annexe et dont la venue sur le territoire est régulière

L'ensemble de ces zones constitue un réseau européen de sites à forte valeur écologique : le réseau Natura 2000.

Natura 2000 est donc une appellation générique qui regroupe les sites désignés, par chaque état membre, en application de la Directive « Oiseaux » et de la Directive « Habitats » et constitue un réseau de sites qui s’étend à travers toute l’Europe et qui vise la préservation des milieux sensibles, des plantes et des animaux les plus menacés.

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend 26 304 sites pour les deux directives (CTE, juillet 2007), soit 62 687 000 ha en ZSC et 48 657 100 ha en ZPS, soit plus de 10% de la superficie de l’UE.

La France, de par sa situation biogéographique, est considérée comme l’un des pays européens parmi les plus importants pour ses enjeux de conservation des milieux et des espèces. La constitution de ce réseau sur son territoire est donc l’une des réponses de la France à ses responsabilités et à ses engagements internationaux (discours de Johannesburg de 2002, conférence internationale « biodiversité et gouvernance » de Paris en 2005...)

Aujourd’hui, le réseau Natura 2000 français comprend 1705 sites couvrant 6 823 651 ha hors domaine marin, soit un peu plus de 12% du territoire métropolitain.

1.1.2. Natura 2000 : quelles conséquences au niveau local ?

Natura 2000 est un outil de gestion et de conservation du patrimoine naturel : en Europe, la variété des climats, des paysages et des cultures induit une grande diversité biologique dont le maintien est un facteur clé, en particulier dans les zones rurales, pour un développement durable des territoires. L’objectif de Natura 2000 est donc de conserver la biodiversité à l’échelle européenne, par des actions de valorisation, d’entretien, de protection et de conservation des habitats naturels et des espèces remarquables.

Natura 2000 est une démarche locale à échelle humaine : au-delà de l’objectif commun de conservation de la biodiversité européenne, Natura 2000 se veut aussi et surtout, sur le territoire français, une démarche locale proche des enjeux environnementaux et des enjeux socio-économiques qui caractérisent et différencient chaque site.

Ce réseau contribue à l’objectif général d’un développement durable. Son but est de favoriser le maintien de la biodiversité en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d’espèces d’intérêt communautaire, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles à l’échelon local ou régional.

Le réseau Natura 2000 n’a donc pas pour vocation de créer des sanctuaires de nature ; il vise au contraire à intégrer les activités humaines et le développement des territoires à une politique de préservation du patrimoine naturel local.

L’adhésion des acteurs locaux à une politique de gestion durable des territoires constitue une condition importante de réussite de Natura 2000 à long terme. C’est pourquoi la France a choisi d’élaborer pour chaque site Natura 2000 un document d’objectifs. L’article L. 414-2 du

code de l'environnement prévoit ainsi que l'autorité administrative établisse, pour chaque site, en concertation notamment avec les collectivités territoriales intéressées et leurs groupements, et les représentants des propriétaires et exploitants des terrains inclus dans le site, un document d'objectifs.

1.2. Le document d'objectifs (DOCOB)

1.2.1. Définition et rôle du document d'objectifs

Le DOCOB d'un site Natura 2000 est le document stratégique de diagnostic et d'orientations de gestion du site pour tous les acteurs du territoire.

Il est élaboré de façon concertée avec les acteurs du territoire, dans le cadre d'un comité de pilotage (COPIL) du site, et définit un état des lieux, des enjeux et des objectifs de gestion et les modalités de leur mise en œuvre.

Le document d'objectifs (DOCOB) correspond à une conception déconcentrée de l'application des directives « Habitats » et « Oiseaux ». Il a pour objet de faire des propositions quant à la définition des objectifs et des orientations de gestion et quant aux moyens à utiliser pour le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces dans un état de conservation favorable. L'Etat, responsable de l'application des directives européennes, est chargé de mettre en œuvre ces propositions.

Il s'agit d'un document d'orientation de référence pour les acteurs ayant compétence sur le site. Il contribue également à la mise en cohérence des actions publiques ayant une incidence directe ou indirecte sur le site et les habitats ou espèces pour lesquels ce dernier a été désigné.

Il est mis à disposition du public dans le cadre d'une communication visant à faciliter la compréhension des politiques publiques, des zonages de protection du patrimoine naturel et des compétences des différents partenaires de la gestion des espaces naturels.

Il doit donc permettre d'identifier les objectifs, d'anticiper et de résoudre d'éventuelles difficultés avec les propriétaires ou les utilisateurs du site, de définir les moyens d'actions et de planifier à long terme sa conservation. Cette démarche s'appuie sur une approche locale, contractuelle, librement consentie et négociée avec les acteurs locaux.

C'est un document établi à l'initiative et sous la responsabilité de l'Etat. Il est arrêté par le Préfet et peut faire l'objet d'une transmission pour information à la Commission européenne.

Le document d'objectifs du site Natura 2000 s'articule en deux volets :

- le document de synthèse des enjeux et objectifs de conservation qui présente un état des lieux des richesses écologiques, une définition des enjeux qui pèsent sur la conservation des habitats et des espèces concernés, une analyse des contraintes et des opportunités socio-économiques qui devront être prises en compte dans la gestion et une présentation de la stratégie et des objectifs de gestion retenus
- le document de synthèse des mesures de gestion, volet opérationnel du document d'objectifs, qui fixe les cahiers des charges des mesures contractuelles de gestion, de suivis, de communication et définit les moyens financiers et techniques nécessaires à leur mise en œuvre.

1.2.2. La mise en place du site FR8301075

→ Pourquoi une Zone Spéciale de Conservation sur les Gorges de l'Allier?

La Zone spéciale de conservation « Gorges de l'Allier et affluents » a été mise en place en 2002 pour protéger un patrimoine naturel exceptionnel. En effet, ces gorges creusées par l'action de cours d'eau sur la roche métamorphique et volcanique ont favorisé l'expression d'habitats très divers et ont facilité l'installation d'une flore et d'une faune très riche. Le site a été validé par l'Union Européenne le 16 octobre 2001.

→ Pourquoi le SMAT Haut-Allier est-il opérateur ?

Grâce à sa connaissance très fine du territoire et son implantation auprès de la population, le SMAT est devenu animateur du précédent document en 2002 et porteur le 7 Décembre 2007.

Voici succinctement le déroulement de la démarche de mise en place de la Z.S.C « Gorges de l'Allier et Affluents » :

- 16 octobre 2001 : Validation du DOCOB par le COPIL.
- 2002 SMAT Haut Allier devient animateur du site Natura 2000
- 7 décembre 2007 : le SMAT Haut-Allier est élu structure porteuse et animatrice du site
- 28 février 2012: Validation par le COPIL de la réactualisation du DOCOB
- Mars 2012 : Début de la réactualisation

1.3. Méthode de travail

1.3.1. Généralités sur l'ancien DOCOB

L'ancien DOCOB a été écrit par le bureau d'étude Acer Campestre. Le travail de prospection pour la connaissance du site avait consisté en une première phase de recherche bibliographique (ouvrages scientifiques, études, ouvrages de vulgarisation, ...) puis une seconde phase de terrain (observations, relevés, entretiens...).

La concertation et la communication autour du projet ont été assurées par le biais du COPIL, de travail en groupe de travail et des rencontres individuelles avec les principaux acteurs locaux.

1.3.2. Généralité sur le nouveau DOCOB

Le nouveau document d'objectif a été écrit par le SMAT du Haut-Allier qui assure l'animation de ce site depuis 2002. L'actualisation des diagnostics socio-économique et écologique, a consisté en un recouplement des données accumulées en 10 ans d'animation du site avec les connaissances des acteurs locaux. Une consultation d'experts est venue étayer et préciser le diagnostic écologique.

Une phase de concertation et d'expertise pour la définition des enjeux et des objectifs a eu lieu en juin 2012. Un COPIL a validé les diagnostics, les enjeux et les objectifs du DOCOB.

Enfin la partie du DOCOB concernant les mesures de gestion a été rédigée après concertation en groupe de travail thématique.

1.3.3. Principaux objectifs du premier volet (Tome 1) du DOCOB

Ce document doit permettre de :

- présenter le site (localisation, facteurs abiotiques, données administratives...)
- faire le diagnostic de la répartition et de l'état de conservation des espèces et des habitats visés par la Directive « Habitats » (et aussi des autres éléments naturels présentant une valeur patrimoniale) sur le site Natura 2000 ;
 - faire un état des lieux de l'activité humaine sur le site;
 - faire une analyse écologique et fonctionnelle du site pour proposer des orientations de gestion cohérentes et le mieux adaptées au site.
- donner des orientations de gestion afin que la conservation des espèces et des habitats soit prise en compte dans la gestion globale du site par les acteurs locaux ;
- définir des objectifs de conservation et de gestion pour permettre d'élaborer les propositions de gestion, de communication, de suivi, à mettre en œuvre dans le cadre de Natura 2000 et qui feront l'objet du second volet « opérationnel »

2 Présentation générale du site

2.1. Localisation, Situation et Géographie :

Le site Natura 2000 FR 8301075 « Gorges de l'Allier et affluents », est situé sur le département de la Haute-Loire. Sa superficie de 16 019 ha en fait un des plus vastes sites d'intérêt communautaire relevant de la Directive (CE/92/43) « Habitats, Faune, Flore » de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il couvre les gorges de l'Allier et certaines parties des affluents entre Pradelles en amont et Langeac en aval. Le site remonte par endroits sur les plateaux du Devès et de la Margeride incluant des milieux et des enjeux très variés.

2.2. Histoire du territoire :

La rivière Allier constitue l'épine dorsale de la partie Ouest du département de la Haute-Loire. Autour d'elle, une identité s'est créée : le pays du Haut-Allier.

Le pays du Haut-Allier occupe la bordure occidentale de l'actuel département de la Haute-Loire, s'étendant le long de l'Allier et de ses affluents. Façonné par la rivière, le paysage est surtout marqué par l'activité volcanique du massif du Devès. Dans les vallées plus resserrées, de nombreuses terrasses témoignent des productions fruitière et viticole qui approvisionnaient les plateaux environnants, consacrés à l'élevage.

Ces milieux diversifiés ont favorisé une implantation humaine dès le Paléolithique. Durant la période gauloise, le Haut-Allier appartient à la puissante confédération Arverne, dépendance qui se perpétue lors de la conquête romaine. Maintenu dans la « cité » des arvernes qui deviendra diocèse lors de la christianisation, le Haut-Allier partage l'histoire de l'Auvergne.

Si la période carolingienne voit la création éphémère du comté de Brioude, l'émergence de la féodalité entraîne la dilution des pouvoirs. Les ordres religieux, clunisiens ou casadéens à partir du XI^e siècle, fixent le cadre paroissial et mettent en valeur le territoire par l'installation d'un dense réseau de prieurés.

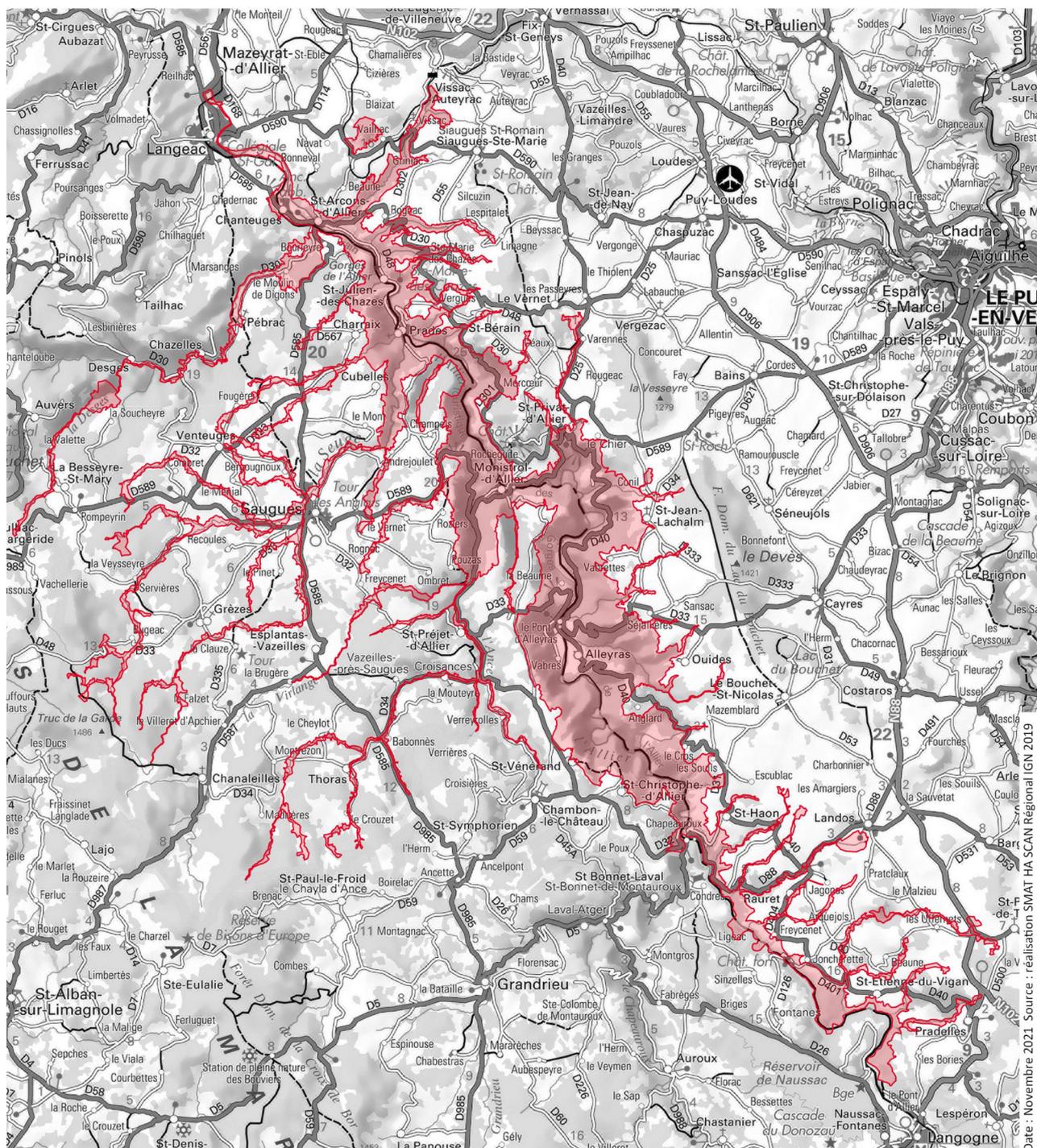
Dépendance de la famille des Bourbon, le Haut-Allier, comme l'Auvergne, passe totalement sous contrôle royal en 1532 et perd son autonomie. Durant un XVI^e siècle pourtant troublé par les guerres de Religion, une relative tranquillité favorise l'essor d'une bourgeoisie marchande. Les produits de l'artisanat se multiplient, les voies de communication se développent, comme la batellerie sur l'Allier. Facilement acceptée, l'abolition en 1789 du régime seigneurial se fait sans violences. La création du département de la Haute-Loire entraîne le rattachement de ce territoire au Velay, voisin souvent ignoré. Le Haut-Allier est également marqué par le panache du héros de la guerre d'indépendance américaine, le marquis de La Fayette né en 1757 au château de Chavaniac.

La batellerie et l'activité minière se développent durant l'époque moderne, cette dernière activité connaissant un essor important avec l'arrivée du chemin de fer au XIX^e siècle. Mais ce progrès technique entraîne également l'émigration d'une population trop nombreuse, déclin accéléré par l'hécatombe de 14-18. En 1944, le Mont-Mouchet devient un des hauts lieux de la Résistance avec la constitution du deuxième maquis de France, après celui du Vercors.

"Les Trente glorieuses" marquent un tournant dans la vie locale avec une modernisation de la société rurale et un développement des agglomérations. De grands projets hydroélectriques voient le jour, développant le territoire en artificialisant une partie des gorges. Au tournant des années 1980, l'activité économique et agricole connaît des reflux. Le tourisme de "nature" se développe dans l'économie locale.

Ainsi, le territoire du site a été façonné au fil des millénaires par l'activité humaine.

Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR 830 1075



Légende

Limites site Natura 2000



Carte 1

2.3. Géologie, géomorphologie et pédologie :

(D'après Nature Haute Loire, étude scientifique préalable à la mise en place d'une réserve naturelle dans les Gorges de l'Allier, Programme Loire Nature, Ministère de l'Environnement, DIREN Auvergne, nov. 95)

Les gorges de l'Allier séparent deux entités géologiques bien distinctes, constituant deux plateaux élevés de nature différente, qu'elles entaillent profondément par endroits, et présentent à ce titre un fort intérêt pédagogique dans le domaine de la géologie :

- **A l'ouest, le massif de la Margeride**, essentiellement granitique dont les roches sont de natures diverses : granite de la Margeride, reconnaissable à ses mégacristaux de feldspath, granite de Chambon le Château et le leucogranite de St-Christophe-d'Allier. Des roches métamorphiques ont également été mises à jour, et notamment une bande de gneiss œillé entre Monistrol-d'Allier et Pont-d'Alleyras, formant notamment le dôme d'Alleyras.

- **A l'est, le plateau volcanique du Devès**, à dominante basaltique, qui s'est construit entre 3 millions d'années et 600.000 ans par l'émission fissurale de nombreuses coulées de lave dont certaines ont rejoint, en cascasant par d'étroits ravins, la vallée de l'Allier. Localement, elles ont même constitué des empilements spectaculaires (St Arcons-d'Allier, Prades).

Depuis sa source, jusqu'à Langogne, la vallée est peu encaissée. Un changement marqué apparaît à l'aval de Langogne où la rivière entre dans des **gorges étroites et profondes** qu'elle ne délaisse qu'en quatre endroits : Chapeauroux, Pont-d'Alleyras, Monistrol-d'Allier et Prades. Ce sont les quatre seuls secteurs où la rivière est vraiment accessible.

En aval de Prades et jusqu'à Vieille-Brioude, il s'agit d'un val intermédiaire où se succèdent des tronçons plus ou moins resserrés et des bassins intra montagnards élargis. Ce n'est qu'à partir de Prades que des routes longent la vallée. En aval de Vieille-Brioude, la vallée s'élargit et l'Allier s'engage dans une vaste plaine

Localement, les zones en creux sont susceptibles de correspondre à des zones d'effondrement, comme le bassin de Langeac et celui de Naussac. Pour d'autres "cuvettes" (Chapeauroux, Pont d'Alleyras, Monistrol d'Allier, Prades), cette origine n'est pas prouvée.

Les sols, de par la géologie et la géomorphologie du site, présentent une variété importante. Au fond des gorges, les parties planes offrent des sols profonds et riches en alluvions, propices aux cultures. Sur les versants, ils sont fins et instables et sujets à une forte érosion si la couverture végétale est faible. Enfin sur les plateaux du Devès et de la Margeride, ils sont plus profonds et propices à la culture et l'élevage.

2.4. Climatologie :

(D'après Nature Haute Loire, étude scientifique dans les Gorges de l'Allier, Programme Loire Nature, Ministère de l'Environnement, DIREN Auvergne, nov. 95)

Les Gorges de l'Allier sont caractérisées par deux influences dont la ville d'Alleyras marque la limite climatique :

- **un climat continental au nord**, caractérisé par de fortes amplitudes de températures journalières moyennes (8,3°C en hiver et 15,8°C en été) et absolues (64°C à Brioude contre 51°C à Langogne).
- **un climat plus montagnard au sud** d'Alleyras, influencé par les cycles cévenols. L'influence méditerranéenne se ressent à Langogne (985 mm d'eau par an) mais s'amointrit nettement dans la vallée, ainsi que les précipitations (650 mm à St Arcons-d'Allier).

La vallée subit peu l'influence atlantique, les perturbations étant arrêtées par l'Aubrac à l'ouest et par les crêtes de la Margeride ou les Monts du Cantal au nord-ouest.

Les **températures moyennes annuelles** varient de 3 degrés du nord au sud. Dans la basse vallée, l'isotherme 10°C enveloppe tous les coteaux exposés sud-ouest ou ouest, ceci correspond à un mésoclimat qui s'apparente au climat méditerranéen des pentes des Cévennes. Ce mésoclimat est notamment à l'origine de la présence d'une végétation à affinités méditerranéennes dans le secteur de St Arcons-d'Allier.

2.5. Hydrologie et hydrogéologie :

Le Haut-Allier fait l'objet de deux contrats territoriaux sur l'amont :

- le contrat territorial de Naussac : qui a pour objectif principal, la limitation des intrants dans la retenue de Naussac et d'éviter l'eutrophisation des eaux.
- le contrat territorial du Langeadois qui est tourné sur la problématique de la restauration des cours d'eau.

A l'heure actuelle, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est en cours d'élaboration sur le Haut-Allier. Le début de la phase d'animation est prévue pour la fin de l'année 2014 - début 2015. Le SAGE est un document de planification élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Le contexte hydrogéologique du secteur est complexe. En effet, les gorges de l'Allier séparent deux entités géologiques différentes qui ont des propriétés d'emmagasinement d'eau différentes. Ceci explique que l'on retrouve trois types d'aquifères différents :

- les aquifères de fracture dans les zones de socle essentiellement granitique et métamorphique dans la partie ouest du territoire (massif de la Margeride). Ces formations sont dotées de faibles capacités de stockage et sont alimentées par les précipitations ;
- les aquifères volcaniques dans la partie Est du territoire (massif du Devès). Le plateau du Devès, basaltique, est plus sec que le secteur de la Margeride (précipitations plus faibles). Les potentialités en terme de ressources en eau sont mal connues (difficultés liées à la structure des aquifères volcaniques) mais sans doute assez importantes. Deux piézomètres suivent le niveau des nappes sur le Devès mais ils ne sont pas situés sur le territoire du Haut-Allier (piézomètres de Cayres, et de Chaspuzac) ;
- enfin, les aquifères de formations alluviales et sédimentaires essentiellement constitués de la nappe d'accompagnement de l'Allier.

Ce contexte hydrogéologique induit un soutien d'étiage différent selon les zones. Les affluents rive gauche, descendant donc de la Margeride, ont un soutien d'étiage essentiellement

assuré par les zones humides et des précipitations importantes. En rive droite, les affluents du Devès sont alimentés par la nappe du Devès. Cette nappe est par ailleurs une nappe préservée pour l'utilisation en eau potable. D'autre part, le barrage de Naussac en amont de Langogne a pour fonction le maintien d'un débit minimum dans l'Allier en période de basses eaux. En période d'étiages les débits minimum sont définis comme suit :

Station	Débit minimum d'étiage	Seuil d'alerte	Seuil de crise
Langogne	0.8 m3/s	0.7 m3/s	0.6 m3/s
Prades	6.6 m3/s	5.5 m3/s	3 m3/s
Vieille Brioude	8 m3/s	6 m3/s	5.5 m3/s

Le maintien d'un certain débit en période estivale est important pour assurer la présence d'un milieu favorable pour les espèces aquatiques. Le débit des cours d'eaux sont impactés par plusieurs facteurs :

- Les ouvrages qui jalonnent le cours des rivières, notamment les gros barrages de Naussac, Poutès, Saint-Préjet et Pouzas.
- Les prélèvements pour l'alimentation en eau potable des différentes communes et pour les activités de productions assimilées domestiques (AEP)
- L'irrigation des cultures
- L'abreuvement du bétail
- Et les prélèvements pour l'industrie.

Prélèvements annuels	Unités	Sources de l'Allier et ses affluents	Grandrieu et Chapeauroux	Affluents du Devès	Ance Seuges Desges	Fioule Marsange	Cronce Céroux	Sénoire	Bassin de l'Allier
AEP	Mm3/an	0.4	0.33	0.58	0.61	0.89	0.09	1.07	3.98
Industrie	Mm3/an	0.08	0	0	0	0.03	0	0	0.11
Irrigation	Mm3/an	0	0	0.05	0.01	0.06	0.13	0.03	0.28
Irrigation (prélèvements indirects)	Mm3/an	0	0	0	0	0.03	0.07	0.04	0.13
Transferts hydrauliques nécessaires pour le remplissage de Naussac	Mm3/an	53	50	0	0	0	0	0	103

(Mm3 : Million de mètres cube)

Le tableau ci-après présente l'estimation des besoins annuels en eau pour l'alimentation des ménages et l'alimentation du bétail :

Estimations des besoins annuels	Unités	Sources de l'Allier et ses affluents	Grandrieu et Chapeauroux	Affluents du Devès	Ance Seuges Desges	Fioule Marsange	Cronce Céroux	Sénoire	Bassin de l'Allier
Besoins pour l'alimentation des ménages (sur la base de 100L/hab/j)	Mm3/an	0.21	0.15	0.25	0.24	0.27	0.22	0.31	1.65
Besoin pour	Mm3/an	0.13	0.4	0.47	0.64	0.26	0.49	0.26	2.66

l'alimentation du bétail									
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Mm3 : Million de mètres cube)

Toutes ces activités, outre l'impact sur le débit, ont des conséquences sur la qualité de la ressource en eau, et sur le fonctionnement des systèmes aquatiques.

Un autre problème est récurrent dans les systèmes aquatiques comportant des seuils et des barrages : l'arrêt des alluvions par les seuils et leur sédimentation dans les fosses des barrages. Le comblement des réservoirs des barrages par les alluvions (comme c'est le cas à Pouzas) empêchent le fonctionnement normal des ouvrages et entraîne une dégradation de la qualité de l'eau en amont du barrage.

2.6. Données administratives :

2.6.1. Communes

Le site est situé sur les départements de la Haute-Loire et de la Lozère. Il concernait 26 communes avant la révision du périmètre et concerne maintenant 38 communes. Voilà quelques renseignements sur les communes.

Département	Commune	Code postal	Superficie (ha)	Superficie dans le site (ha)	Population	Densité de population hab/km ²
HAUTE-LOIRE	ALLEYRAS	43580	2486	2061 (82,9%)	171	6.9
HAUTE-LOIRE	AUVERS	43300	2150	49 (2,3%)	61	2.8
HAUTE-LOIRE	CHANAILEILLES	43170	4852	8,4 (0,2%)	201	4.1
HAUTE-LOIRE	CHANTEUGES	43300	1633	469 (28,7%)	436	26,7
HAUTE-LOIRE	CHARRAIX	43300	946	246 (26%)	91	9.6
HAUTE-LOIRE	CHAZELLES	43300	490	39,24 (8%)	37	7.6
HAUTE-LOIRE	CUBELLES	43170	1213	176,7 (14,6%)	139	11.5
HAUTE-LOIRE	DESGES	43300	1683	31,3 (1,9%)	62	3.7
HAUTE-LOIRE	ESPLANTAS-VAZEILLES	43170/43580	1713	14,7 (1%)	140	8.2
HAUTE-LOIRE	GREZES	43170	3579	254,4 (7,1%)	210	5.9
HAUTE-LOIRE	LA BESSEYRE-SAINT-MARY	43170	2157	123,9 (5,7%)	130	6
HAUTE-LOIRE	LANDOS	43340	3651	121,1 (3,3%)	929	25.4
HAUTE-LOIRE	LANGAEC	43300	3394	44,5 (1,3%)	3983	117,4
HAUTE-LOIRE	LE BOUCHET-SAINT-NICHOLAS	43510	1931	4,3 (0,2%)	250	12.9
HAUTE-LOIRE	MAZEYRAT-D'ALLIER	43132	4495	18 (0,4%)	1544	34.3
HAUTE-LOIRE	MONISTROL-D'ALLIER	43580	2732	1736 (63,6%)	219	8,0
HAUTE-LOIRE	OUIDES	43145	1069	290,3 (27,2%)	55	5,1
HAUTE-LOIRE	PEBRAC	43300	1785	227,2 (12,7%)	123	6.9
HAUTE-LOIRE	PRADELLES	43420	1748	218,5 (12,5%)	615	35.2
HAUTE-LOIRE	PRADES	43300	482	482 (100%)	64	13.3
HAUTE-LOIRE	RAURET	43340	2075	660,9 (31,9%)	177	8.5

HAUTE-LOIRE	SAINT-ARCONS-D'ALLIER	43300	1608	437,6 (27,2%)	198	12.3
HAUTE-LOIRE	SAINT-BERAIN	43300	1300	441,2 (33,9%)	89	6.8
HAUTE-LOIRE	SAINT-CHRISTOPHE-D'ALLIER	43340	1930	596,2 (30,9%)	100	5.2
HAUTE-LOIRE	SAINT-ETIENNE-DU-VIGAN	43420	943	159,2 (16,9%)	110	11.7
HAUTE-LOIRE	SAINT-HAON	43340	3757	1177,4 (31,3%)	341	9.1
HAUTE-LOIRE	SAINT-JEAN-DE-NAY	43320	2826	15,8 (0,6%)	379	13.4
HAUTE-LOIRE	SAINT-JEAN-LACHALM	43510	3464	1075,1 (31%)	282	8.1
HAUTE-LOIRE	SAINT-JULIEN-DES-CHAZES	43300	663	497,9 (75,1%)	72	10.9
HAUTE-LOIRE	SAINT-PAUL-DE-TARTAS	43420	2747	108 (3,9%)	197	7.2
HAUTE-LOIRE	SAINT-PREJET-D'ALLIER	43580	2446	279,3 (11,4%)	167	6.8
HAUTE-LOIRE	SAINT-PRIVAT-D'ALLIER	43580	3767	1068,1 (28,4%)	431	11.4
HAUTE-LOIRE	SAINT-VENERAND	43580	968	502,9 (51,9%)	53	5.5
HAUTE-LOIRE	SAUGUES	43170	7880	1063,1 (13,5%)	1844	23.4
HAUTE-LOIRE	SIAUGUES-SAINTE-MARIE	43300	4001	516,4 (12,9%)	795	19.9
HAUTE-LOIRE	THORAS	43170/43580	4493	325,9 (7,3%)	246	5.5
HAUTE-LOIRE	VENTEUGES	43170	3935	369,7 (9,4%)	362	9.2
HAUTE-LOIRE	VISSAC-AUTEYRAC	43300	1710	124,5 (7,3%)	335	19..6

Tableau 1 : Communes concernées par le site

2.6.2. Zonages écologiques

→ ZNIEFF :

La désignation du site « Gorges de l'Allier et affluents » s'est appuyée sur la présence de 16 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) : 15 ZNIEFF de type 1 (définies par la présence d'une espèce ou d'un ensemble d'espèces avec une homogénéité dans les milieux présents) et 1 ZNIEFF de type 2 (vaste ensemble naturel riche défini pour son rôle fonctionnel)

→ ENS :

Les Espaces Naturels Sensibles sont des sites désignés par le département et considérés comme remarquables par leur richesse biologique, leur rareté ou leur fragilité. Généralement, les sites désignés ne sont soumis à aucun autre régime de protection (Natura 2000, Arrêté de protection de Biotope...)

Sur le site, le marais de Conil est le seul ENS présent. Par contre, plusieurs ENS sont en périphérie de notre site et parfois connectés à l'Allier par le réseau hydrographique. Cette connexion et cette proximité peuvent permettre des échanges d'espèces entre ces territoires. Le Schéma départemental des Espaces naturels sensibles de Haute-Loire est en cours de validation.

→ Autres sites Natura 2000 :

Le site Natura 2000 FR 8312002 « Haut val d'Allier », désigné au titre de la directive (74/409/CEE) « Oiseaux » se superpose au site des Gorges de l'Allier. En animation depuis 2002, son DOCOB est réactualisé en 2012. Ce site a pour but la conservation de 19 espèces d'oiseaux nicheurs et d'une dizaine d'espèces d'oiseaux migrateurs inscrits à l'annexe I de la directive.

Le site Natura 2000 FR 8301074 « Val d'Allier Vieille-Brioude Langeac », désigné au titre de la directive (92/43/CEE) (Habitats Faune Flore) est en continuité en aval de Langeac avec notre site. Ce site fait l'objet d'une réactualisation de son DOCOB en 2012. Les enjeux des deux sites se recoupent en grande partie permettant ainsi une homogénéisation des mesures et des préconisations de gestion.

L'animation et la réactualisation des DOCOB de ces 3 sites sont assurées par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier, favorisant une cohérence dans la mise en œuvre et l'écriture des documents de gestion.

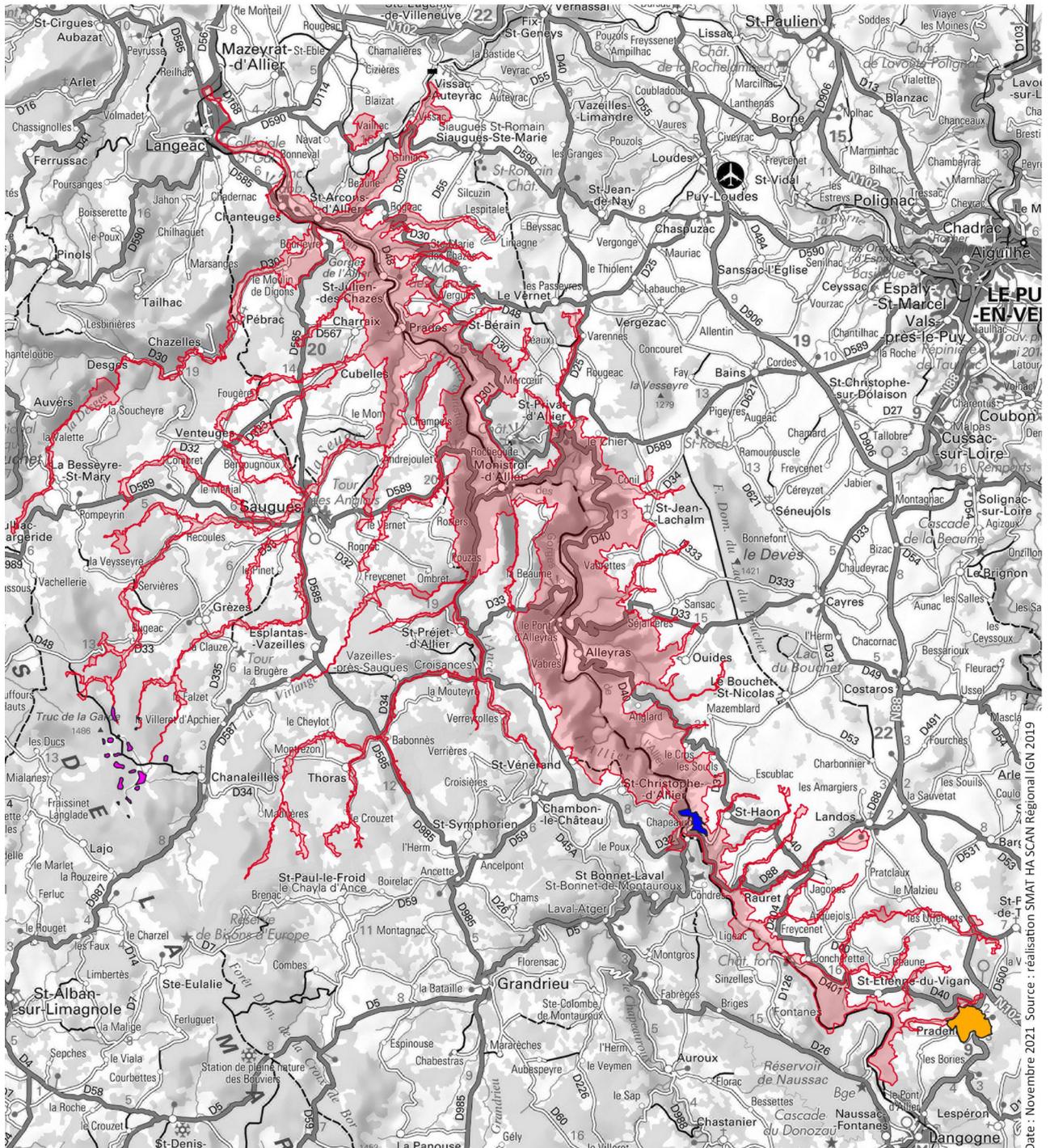
→ PLU, POS :

Toutes les communes de France doivent d'après la loi avoir engagé avant la Fin 2012 une révision de leur ancien Plan d'Occupation des Sols (POS). Les nouveaux documents d'urbanisme qui en ressortiront sont appelés Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Leur élaboration passe par une phase d'inventaires socio-économiques mais aussi environnementaux. L'élaboration de ces nouveaux PLU est donc l'occasion de faire des états des lieux environnementaux au niveau des communes. A l'heure actuelle, seule une très faible proportion des communes concernées par le site Natura 2000 a un PLU à jour. Une collaboration entre l'animateur du site Natura 2000 et les mairies s'engageant dans une démarche de réactualisation de leur PLU permet une prise en compte conséquente des enjeux écologiques de la zone concernée.

La carte 2 synthétise les aires protégées à l'échelle du site.

Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR 830 1075

Aires protégées



Légende

Site classé

 Site de la Coste et du Nouveau Monde

Site inscrit

 Pradelles bourg et abords

 Limites site Natura 2000

Arrêté Préfectoral de Protection Biotope

 Stations à Bouleau nain de Margeride



Carte 2

2.6.3. Foncier

Le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » est recouvert en majorité par des **formations forestières** situées essentiellement sur les versants. Elles couvrent plus du tiers de la surface et sont de natures diverses : forêts de production, de feuillus ou résineux, jeunes plantations de résineux mais aussi beaucoup d'accrus de Pins sylvestres sur des zones d'anciens parcours.

Les landes et les friches couvrent respectivement des zones de parcours et cultures plus récemment abandonnées, sur les versants et souvent en position de croupes pour les landes et sur d'anciennes terrasses pour les friches. Ces formations sont à dynamique rapide mais couvrent pourtant plus de 1700 ha sur le site soit près d'un cinquième de la surface.

Le site englobe **des cultures et des prairies**. Il s'agit principalement de petites parcelles situées en fond de vallée en formations bocagères. Elles se trouvent dans les rares zones relativement planes où les gorges s'élargissent (secteur d'Alleyras, Monistrol et Prades) et le long des dépôts alluviaux de l'Allier. Quelques cultures et prairies de plateaux sont incluses dans le périmètre

2.6.4. Autres documents de planification ou de gestion :

SAGE :

Le bassin de la Loire fait l'objet de plusieurs Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE). Un de ces SAGE concerne le Haut Allier, de la source à Fontannes. Ce document a pour but d'instaurer une gestion la plus écologique possible, en accord avec les besoins et les utilisations humaines, de la ressource en eau et du lit de la rivière. Le SAGE Haut Allier est porté par le SMAT Haut Allier permettant ainsi une intégration réciproque des préconisations et des enjeux du SAGE et des différents DOCOB.

3. Patrimoine naturel

3.1. Les Grands milieux naturels :

Le site des Gorges de l'Allier et Affluents comprend quatre grands types de milieux naturels complémentaires, abritant une faune et une flore spécifiques. Certaines espèces utilisent plusieurs types de milieux pour leurs différentes activités biologiques (reproduction, alimentation...).

La conservation de cette biodiversité passe par le maintien d'une mosaïque plus ou moins fine de végétations différentes.

3.1.1. Les milieux forestiers

Les milieux forestiers couvrent 2774 Ha soit 17.3% de la superficie totale du site. Ces forêts, aux faciès très diversifiés abritent de nombreuses essences d'arbres et d'arbustes, des cortèges floristiques et notamment bryologiques d'une grande richesse spécifique. 16.6% des surfaces sont des forêts de résineux, 75,6% de feuillus et 8% de forêts mixtes.

Trois formations forestières de valeur écologiques différentes peuvent être identifiées :

- **les forêts en cours de vieillissement** : Certains espaces boisés existent depuis plusieurs dizaines d'années voire plusieurs siècles. Certaines forêts de bassin versant, dans les gorges de l'Allier ou en bordure d'affluents en font partie. Ce sont des forêts diversifiées souvent mixtes, naturelles, issues de la régénération après des phases de pâturage. Elles sont particulièrement riches du point de vue du patrimoine faunistique et floristique. Certains habitats d'intérêts communautaires sont ponctuellement présents : forêts alluviales, forêts de pente, hêtraies et chênaies... Ces forêts sont souvent difficilement exploitables et donc peu rentables pour la sylviculture. Elles présentent des intérêts multiples d'un point de vue environnemental, paysager et touristique.

- **les forêts de déprise agricole** : La déprise agricole de la seconde moitié du XXe siècle, a laissé des terres autrefois travaillées ou pâturées sans gestion agricole. La dynamique végétale, qui naturellement tend vers la forêt, s'est remise en marche et des peuplements spontanés, de pins sylvestres notamment, se sont développés sur ces terrains. Ces peuplements peuvent occuper des surfaces importantes. La dynamique naturelle de succession floristique est visible par la pousse de nouvelles générations de hêtres sous la strate arborescente de pins. Ces espaces intermédiaires entre la forêt fermée et les milieux ouverts sont intéressants pour le pâturage sous forestier.

- **les peuplements issus de plantation** : De vastes programmes de plantation d'arbres pour soutenir l'industrie du bois ont été lancés en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Epicéas, pins, Douglas et sapins, espèces à croissance rapide et à débouché facile sont plantés en futaie régulière pour une gestion plus facile par les exploitants. Ces « forêts » artificielles ont un fort impact à la fois sur les milieux (acidification des sols, diminution de la biodiversité...) mais aussi sur l'intérêt paysager et touristique du site. L'intérêt biologique de ces « forêts » est très bas du fait de leur très faible diversité spécifique et du caractère allochtone des essences plantées.

3.1.2. Les milieux ouverts

Les milieux ouverts regroupent, les pelouses, les prairies, les friches et landes ouvertes et les cultures. Ils représentent 29.8% de la surface du site, soit 4782 Ha. Leurs grande variété permet,

là encore, l'expression d'une biodiversité riche, qui utilise ces habitats pour ensemble ou partie de son cycle biologique. La fragilité et la fermeture de ces habitats tendent à une évolution de l'équilibre entre les milieux et les espèces inféodés à ces types de végétation.

Nous pouvons différencier 4 types de milieux ouverts :

- **les pelouses** : Les pelouses sont des formations herbeuses basses pouvant être très thermophiles et écorchées ou au contraire plus fraîches et continues. Elles résultent d'un pastoralisme traditionnel avec une pression de pâturage équilibrée et une lutte contre l'embroussaillage. La présence de bétail sur ces parcelles induit le développement d'un cortège d'espèces détritatives. Ces recycleurs de fèces sont un des maillons importants de la chaîne alimentaire. Certains prédateurs inscrits en annexe des Directives « Habitats » et « Oiseaux » se nourrissent de cette microfaune. Ces pelouses sont aussi pour la majorité des habitats d'intérêt communautaire.

- **les prairies** : Ces milieux sont des formations herbeuses hautes plus ou moins fraîches, susceptibles d'être riches en flore et en entomofaune. Elles sont fauchées pour la production de fourrage. Cette fauche, lorsqu'elle est tardive entretient le milieu tout en permettant l'expression et la reproduction d'un grand nombre d'espèces. Comme pour les pelouses, les espèces inféodées à ces milieux risquent une forte évolution si les milieux continuent à se refermer. Un arrêt de l'entretien de ces milieux induirait une modification conséquente de la biodiversité présente.

- **les friches et landes ouvertes** : Ce sont les royaumes des pies-grièches et des genêts. Formations arbustives ouvertes, elles représentent le stade intermédiaire entre la pelouse/prairie et la forêt de pins. L'entretien de tels milieux pour éviter l'expansion de la strate arborescente et le maintien d'ouverture, favorise la présence d'espèces patrimoniales par l'intermédiaire d'une mosaïque de micro-habitats. De plus, ces milieux abritent des arbustes producteurs de fruits très appréciés d'un grand nombre d'animaux.

- **les cultures** : Lorsque les pratiques ne sont pas trop intensives, des plantes messicoles patrimoniales peuvent être présentes. L'utilisation de produits phytosanitaires, le labour profond des sols et certaines pratiques ont des effets néfastes sur la richesse de ces milieux qui lorsqu'ils sont exploités avec des méthodes douces se révèlent intéressants sur le plan floristique et faunistique.

3.1.3. Les milieux humides et aquatiques :

Les milieux humides et aquatiques regroupent les eaux courantes de rivières et des affluents, les eaux stagnantes des lacs, des bras morts et des mares, les milieux proches de l'eau comme les mégaphorbiaies, les ripisylves et les milieux bocagers humides. Bien que de faibles surfaces (1109 ha soit 7% du site), ces milieux abritent pourtant une faune et une flore remarquables par le nombre d'espèces. Les habitats aquatiques et humides ont subi, partout en France une diminution de leur surface, par un drainage systématique pour l'exploitation des terrains, mais aussi des pressions anthropiques fortes, par une pollution des cours d'eau et une « artificialisation » de leur alimentation en eaux.

- **Les eaux courantes** : Avec 506 km de linéaires, les eaux courantes des rivières et des petits affluents forment l'ossature de notre site. En effet l'Allier est le cœur du site. Cette rivière et ses affluents en partie sauvages et inaccessibles abritent une faune et une flore exceptionnelles comptant pas moins de 9 espèces de l'annexe II de la directive « Habitat ». Ces espèces utilisent le milieu pour tout ou partie de leur cycle de vie. Ces milieux sont sujets à de fortes variations, du débit, de la qualité physico-chimique et des pressions anthropiques selon les

saisons. Ces rivières qui connaissent des variations de leurs lits, de fortes crues et des périodes de basses eaux ont été, en partie, « domestiquées » par l'Homme.

- **Les eaux stagnantes** : Les eaux stagnantes sont constituées de mares, de lacs, d'étangs et de bras morts de rivières. Milieux calmes par excellence, ils ne sont pas à l'abri de changements importants en période sèche ou au contraire en cas de grosses pluies. Le niveau des eaux peut varier fortement, changeant les conditions physico-chimiques des lieux. Les bras morts se créent et disparaissent au gré des crues de la rivière. Ces milieux généralement très riches en matière organique peuvent abriter des espèces et des habitats fragiles.

- **Les ripisylves** : Constituées des végétations des bords de cours d'eau, la ripisylve regroupe aussi bien les mégaphorbiaies riveraines que les formations arbustives ou arborescentes de bord de rivière. Cette hétérogénéité de milieux accroît la diversité spécifique et la mosaïque de micro-habitats présents. Des espèces utilisent ces milieux pour leurs cycles de vie mais l'une des fonctions premières des ripisylves est d'être un corridor formidable pour de nombreuses espèces. Le maintien de la continuité végétale des formations rivulaires, de la dynamique fluviale et de l'espace de liberté de l'Allier, permet aussi un maintien des berges et un effet tampon pour les crues et les pollutions.

- **Les bocages humides** : Ces bocages forment un réseau de zones plus ou moins humides, pâturées, et souvent drainées. Ces milieux très riches en matière organique sont particulièrement favorables à une flore et une faune spécialisée (droséra, orthoptères des zones humides...). Le drainage, qui est présent parfois depuis très longtemps, a fourni aux éleveurs de nouveaux terrains pour le bétail. La pression de pâturage et le drainage de ces milieux et doivent être limités pour ne pas détériorer ces écosystèmes fragiles.

3.1.4. Les milieux rupestres

Les milieux rupestres regroupent les pentes rocheuses et les falaises. Ces écosystèmes représentent une faible surface (109 Ha soit moins d'1% de la surface du site) horizontale mais représentent une surface verticale bien plus conséquente et sont des marqueurs forts des paysages du site. Etant très contraignants ils renferment des espèces spécialisées et souvent patrimoniales. La couverture végétale est particulièrement lâche voire inexistante du fait d'une présence de sol réduite au minimum dans des fissures et des trous de la roche. La verticalité, ou du moins la forte pente de ces milieux ne permet qu'à certaines espèces animales d'y vivre. L'orientation géographique joue aussi un rôle majeur dans la richesse biologique et la structure de ces écosystèmes. Les falaises orientées au Sud recèleront plus d'espèces thermophiles que les falaises orientées au Nord qui elles seront plus humides et plus fraîches. Ces milieux très stables ne craignent que le passage humain qui induit un dérangement de la faune et une possible destruction de plantes par piétinement.

3.1.5. Les milieux anthropiques :

Les milieux anthropiques regroupent les villages, les hameaux, les fermes isolées, les constructions humaines (ponts, viaducs,...), les carrières, etc... Ces milieux, bien que d'origine humaine, ne sont pas dépourvus d'intérêt faunistique et floristique. En effet, les constructions humaines peuvent offrir des lieux de vie très favorables à des espèces. C'est ainsi que certaines espèces de chauve-souris sont bien présentes dans les bourgs, les hameaux et les bâtiments. De même, les amphibiens fréquentent régulièrement les pièces d'eau maçonnées (abreuvoirs, lavoirs, fontaines...) du site. Les carrières ont un attrait pour les chauves-souris mais aussi pour les amphibiens et certaines espèces végétales propres à la roche nue. Enfin les anciennes mines sont des gîtes potentiels pour les chiroptères.

3.2. Habitats naturels d'intérêt communautaire

3.2.1. Méthodologie d'inventaire et de cartographie

L'habitat au sens de la Directive Habitat est un milieu naturel à semi-naturel caractérisé par son biotope (géologie, pédologie, topographie, climat,...) et par sa biocénose, c'est-à-dire par la flore caractéristique (les associations végétales) et la faune qui l'occupent. La végétation, par son caractère d'indicateur principal, est considérée comme l'identifiant essentiel des habitats (d'où l'importance attribuée au système de classification phytosociologique dans la Directive). La notion d'habitat ainsi définie correspond par ailleurs à la notion de « biotope » utilisée dans le manuel de typologie européenne « Corine Biotopes ».

Ainsi la cartographie des habitats a été réalisée en se référant à la méthodologie du cahier des charges national (« Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000 » (Clair M. Coord., 2005,2006 – M.N.H.N. / Fédération des Conservatoires botaniques nationaux)). Cette cartographie a été réalisée en plusieurs phases échelonnées sur 2006, 2008, 2011 et 2012.

La phase de terrain a permis une reconnaissance des habitats par l'observation des peuplements et des espèces présentes. L'approche de la notion de mosaïque d'habitats pour les peuplements en mélanges nécessitant des extrapolations surfaciques à partir de données fragmentaires sur le terrain a relevé parfois d'une notion un peu plus empirique que pour les habitats de type franc.

La cartographie des habitats a été réalisée au 1/5 000e en numérisant à partir des photographies aériennes sur Système d'information géographique les polygones correspondant aux différents habitats identifiés sur le terrain. Systématiquement les photos ont été analysées au préalable afin de repérer les zones homogènes de végétation. Un étalonnage des couleurs a été établi afin de faciliter la reconnaissance des types d'habitats. Chaque zone ou polygone homogène est affecté dans une fiche de prospection d'un numéro avec le type d'habitat ou mosaïque d'habitats, son ou ses pourcentages, sa dynamique, son état de conservation, son ou ses faciès, et les observations diverses. Pour chaque « polygone habitat » l'ensemble de ces informations est ensuite renseigné dans la Base de données Excel conçue pour permettre la cartographie sous SIG et l'analyse écologique de l'ensemble du site.

3.2.2. Description synthétique des habitats d'intérêt communautaire :[u1]

On trouve **30 habitats d'intérêt communautaire dont 7 prioritaires** sur la zone étudiée (voir tableau n°2) qui couvrent une superficie de 4557,34 ha en habitats d'intérêt communautaire purs ou en mosaïques pour une superficie cartographiée de 10222,68 ha et une surface totale du site de 16 019 ha. La liste des habitats présents le DOCOB de 2001 a dû être complétée et modifiée lors des différents inventaires phytosociologiques menés entre 2006 et 2018. On aboutit ainsi à 48 habitats élémentaires au total.

Des cartes ont été dressées au 1/25 000e et sont consultables dans l'atlas cartographique.

Les habitats d'intérêt communautaires présents sur le site sont :

- **Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis* (EUR 27 2330) :** Formations ouvertes des dunes intérieures, sur sols secs et siliceux, de distribution atlantique, subatlantique et méditerranéo-montagnarde, souvent pauvres en espèces et avec une forte représentation de plantes annuelles. Elles incluent les formations des sables intérieures fluvioglaciaires instables germano-baltiques à *Corynephorus canescens*, *Carex arenaria*, *Spergula morisonii*, *Teesdalia nudi-caulis* et à tapis de lichens frutescents (*Cladonia*, *Cetraria*) et autres pelouses des systèmes dunaires intérieurs germano-baltiques, plus stables, à *Agrostis* spp. Et *Corynephorus canescens* ou à graminées acidophiles. Sur site cet habitat se retrouve en de rares endroits en bordure du lit majeur de l'Allier.

- **Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoëto-Nanojuncetea* (EUR 27 3130) :** Herbiers aquatiques héliophiles se développant dans les eaux acides (pH de 5 à 6), oligotrophes à mésooligotrophes, peu profondes (généralement moins de 0,5 m) et courantes des ruisseaux ou des rivières des têtes de bassin sur sols siliceux (zone amont d'ordre 2 à 3). Habitat observé principalement du collinéen supérieur (rares observations en dessous de 1000 m) à l'étage montagnard supérieur. Le groupement à *Littorella uniflora* est uniquement présent à l'étage montagnard autour de 1150 m d'altitude et prend place dans le lit sableux des petits ruisseaux à cours d'eau lent. Ces végétations vivaces reposent sur un substrat constitué par un mélange de sables fins et grossiers et localement par des galets. Cet habitat est très peu représenté sur le site (1,3 ha).

- **Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopoamion* ou de l'*Hydrocharition* (EUR 27 3150) :** C'est un habitat aquatique très riche en base dissoutes avec comme espèce structurante la Petite lentille d'eau (*Lemna minor*) qui forme un voile vert à la surface de l'eau. Cet habitat est très peu représenté sur le site (0,19 ha). Présent sur des bras morts de l'Allier qui peuvent s'assécher rapidement, l'habitat est jugé en mauvais état de conservation.

- **Lacs et mares dystrophes naturels (EUR 27 3160) :** Voile flottant héliophile se développant dans des petites dépressions ou cuvettes, en eau stagnante peu profonde (< 30 cm) voire superficielle pouvant s'assécher l'été. Ces eaux sont de couleur brune (richesse en acides humiques), oligotrophes, acidiphiles et reposent toujours sur des substrats tourbeux. Cet habitat est très peu représenté sur le site (0,04 ha).

- **Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-batrachion* (EUR 27 3260) :** Cet habitat est constitué d'herbiers à renoncules aquatiques (*Ranunculus penicillatus*). Il subit des variations importantes du niveau d'eau sur l'année. Il couvre une surface de 72,78 ha et caractérise le lit mineur de l'Allier. Il semble en bon état de conservation.

- **Landes sèches européennes (EUR 27 4030) :** Landes hautes à *Callune* et genêts des sols siliceux. Cette végétation secondaire est généralement issue de la déforestation. Cet habitat est en mauvais état sur le site mais présent sur une surface importante (258.33 ha).

- **Formation stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (Berberidion p.p.) (EUR 27 5110) :** Formations naturelles à *Buis* (*Buxus sempervirens*), développées sur des fortes pentes rocheuses ou sur des sols calcaires superficiels, à bilan hydrique très déficitaire. L'habitat se retrouve à l'étage collinéen supraméditerranéen et au niveau de ses irradiations

(collinéen atlantique et continental). En macroclimat sous influences méridionales ou bénéficiant de conditions mésoclimatiques thermophiles. Sols se limitant souvent à quelques éléments fins et à de la matière organique dans les fentes de rocheuses, ou alors rendzines caillouteuses ou sol humo-carbonaté superficiel. Sur site, cet habitat était noté comme disparu, mais une station relictuelle (0,17ha) lors des dernières cartographies d'habitat.

- **Lande du collinéen supérieur et du montagnard inférieur à Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*) et Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus*) (EUR 27 5120)** : Landes hautes ou pré-manteaux montagnards acidoclines à acidiphiles sur roches-mères siliceuses (parfois basiques), plutôt xérophiles et thermophiles positionnées sur les versants chauds et ensoleillés. Elles affectionnent particulièrement les sols squelettiques ou légers et bien aérés. Ces landes forment souvent des habitats primaires (climax stationnel) de corniches, falaises et vires rocheuses sur pentes faibles à fortes en contact avec les pelouses vivaces du *Sempervivo arvernensis-Festucetum arvernensis*. Cependant, elles constituent également des formations secondaires de reconquête associées aux systèmes pastoraux extensifs hérités des traditions de parcours et de pâturage maigre (alors sur replats et pentes faibles) ; sur plusieurs secteurs du site d'étude, on constate la coexistence de situations primaire et secondaire parfois étroitement intriquées. Les situations secondaires sont toutefois plus vulnérables du point de vue dynamique et sont souvent en mosaïque avec des pré-manteaux secondaires à *Cytisus scoparius* qui concurrencent *Cytisus oromediterraneus* à l'état de semis. Cet habitat occupe une surface de 315,78 ha.

- **Fourré pionnier à Genévrier commun (EUR 27 5130)** : Habitat de fourré / lande hauts caractérisé par des peuplements monospécifiques de *Juniperus communis* associés ou non à d'autres essences arbustives basses comme *Cytisus scoparius*. Dans la plupart des cas, en structure de voile agropastorale, ces junipérais sont souvent pures ou de faible diversité spécifique. Cet habitat occupe une surface de 1,08 ha.

- **Pelouses calcaires de sables xériques (Eur 27 6120*)** : Cet habitat prioritaire se retrouve dans le lit de l'Allier, sur les bancs de sable et les plages du lit mineur. Il est très dépendant de la dynamique alluviale de la rivière, qui par ses crues et ses changements d'écoulement rajeunit régulièrement ces formations végétales. Cet habitat occupe une surface de 1,84 ha. On peut imaginer que grâce à l'effacement du barrage de Poutès, il devienne plus fréquent dans les années futures.

- **Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaire (*Festuco-brometalia*) (Eur 27 6210*)** : Ces pelouses résultent d'une ancienne activité agropastorale. Elles se retrouvent principalement sur les plateaux et sur les versants anciennement pâturés. Avec près de 477,11 ha cartographiés, cet habitat d'intérêt communautaire est l'un des plus présents sur le site. La diversité de structures présente pour ces habitats est favorisée selon les variations des conditions écologiques (gradient de sécheresse, pH, substrats...). Son état de conservation varie selon les stations. Les pelouses alluviales à Armoise champêtre possèdent un intérêt particulier.

- **Formations herbeuses à Nard sur substrats siliceux des zones montagnardes (Eur 27 6230*)** : Ce sont des pelouses rases, souvent pâturées par des moutons et prenant l'aspect d'un tapis herbacé dense et bas. Ces pelouses riches en espèces présentent un aspect coloré et fort attrayant. Elles sont localisées sur 106,39 ha sur des secteurs de pentes fortes et d'altitude. Cet

habitat prioritaire relève d'un intérêt fort pour le site car il traduit l'existence de sols oligotrophes non enrichis aux fertilisants.

- **Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Eur 27 6410)** : Ces habitats dominés par les joncs s'installent à la faveur de dépressions au sein de prairies mésophiles ou mésohygrophiles. S'étendant sur 60,30 ha elles sont soumises à des dégradations (pâturage intensif, embroussaillage). Leur état de conservation est variable.

- **Les *Mégaphorbiaies* riveraines (Eur 27 6430)** : Ce sont des bordures herbacées hautes, nitrophiles et humides le long des cours d'eau et en bordure des forêts. Cette formation occupe les berges du lit mineur de l'Allier et est généralement d'une largeur de 1 à 2 mètres. Elle est constamment soumise aux crues de la rivière. Sa surface cartographiée est de 97,9 ha.

- **Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (EUR 27 6510)** : Ce sont des prairies denses permanentes de fauches, riches en fleurs si peu fertilisées, exploitées en extensif. Elles couvrent 1074,96 ha. C'est l'habitat d'intérêt communautaire le plus présent sur le site (24 % des HIC).

- **Prairies de fauche de montagne (EUR 27 6520)** : Ce sont des prairies denses, dominées par les graminées et d'aspect coloré. Cet habitat est présent sur 49,22 ha du site. Situé sur les parties les plus élevées, cette végétation apprécie les pentes faibles ou nulles avec une bonne réserve en eau. De par leur richesse spécifique exceptionnelle et leur potentiel nectarifère, les prairies de fauche ont un intérêt patrimonial particulier.

- **Tourbières hautes actives (EUR 27 7110*)** : Communautés caractéristiques des tourbières acidiphiles ombrotrophes ou en voie d'ombrotrophisation. Elles se rencontrent essentiellement à l'étage montagnard et sont dépendantes d'un climat alliant fortes précipitations et températures relativement basses (pluviosité annuelle de l'ordre de 1000 mm et des températures moyennes de 10 à 12°C). Cet habitat développe une structure typique caractéristique de buttes tourbeuses hautes constituées principalement de Sphaignes (qui forment secondairement un tapis plus ou moins bombé sous forme de microbuttes continues), souvent accompagnées de diverses espèces d'éricacées comme *Calluna vulgaris*, *Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium vitis-idaea* et *Vaccinium microcarpum*. On observe plus rarement quelques espèces de bas-marais. Habitat rare à l'échelle du site (9,4 ha), uniquement observé de manière régulière sur les parties les plus alticoles des têtes de bassin du Pontajou et de la Seuge sur le Plateau margeridien (communes de Grèzes et Chanaleilles).

- **Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle (EUR 27 7120)** : Végétation héliophile, acidiphile et oligotrophe se développant au sein des alvéoles tourbeuses au contact des hauts-marais et landes tourbeuses dont cet habitat de dégradation dérive. Elle se rencontre essentiellement à l'étage montagnard et est dépendante d'un climat alliant fortes précipitations et températures relativement basses (pluviosité annuelle de l'ordre de 1000 mm et des températures moyennes de 10 à 12°C). Habitat très rare à l'échelle du site (4,57 ha), uniquement observé ponctuellement sur les sources du Pontajou et de la Seuge sur le Plateau margeridien (communes de Grèzes).

- **Tourbières de transition et tremblants (EUR 27 7140)** : Végétation hygrophile et turfigène s'observant à l'étage montagnard sur tourbe acide toujours très spongieuse et gorgée d'eau.

Souvent liée à la présence d'eau libre, stagnante ou légèrement fluente dans des valeurs de pH comprises entre 4,5 et 7,5, oligotrophe à mésotrophe. Elle se développe dans des zones très humides, parfois aquatiques, au sein de bas- ou de hauts-marais, par exemple en bordure des gouilles et chenaux des tourbières hautes où elles assurent la transition entre les groupements aquatiques et la végétation ombrotrophe des buttes de sphaignes. Habitat rare à l'échelle du site (1,07 ha), mais observé régulièrement sur les sources et têtes de bassin du Pontajou et de la Seuge sur le Plateau margeridien (commune de Grèzes).

- **Tourbières basses alcalines (EUR 27 7230)** : Cet habitat correspond à la végétation des bas-marais neutro-alcalins, que l'on rencontre le plus souvent sur des substrats organiques constamment gorgés d'eau et fréquemment (mais non systématiquement) tourbeux. Présent de l'étage planitiaire à l'étage subalpin, il se caractérise par un cortège d'espèces typiques constituées de petites cypéracées (Laiches, Scirpes et Choins) et d'un certain nombre de mousses hypnacées pouvant avoir une activité turfigène, accompagné d'une multitude d'espèces généralement fort colorées, notamment des orchidées. Il abrite une multitude d'espèces animales et végétales aujourd'hui extrêmement rares et menacées à l'échelle de notre territoire et de l'Europe. Sur le site, il occupe 1,92 ha, ce qui n'est pas négligeable compte tenu de la rareté de l'habitat dans le département.

- **Eboulis medio-européens siliceux des régions hautes (EUR 27 8150)** : Cet habitat se situe à l'étage collinéen et montagnard (altitude inférieure à 1600 m en général) sur des substrats pauvres, de nature siliceuse (granites, roches métamorphiques, grès...). Il se trouve souvent sur des éboulis de grès, granite ou roches métamorphiques en fortes pentes où la matière organique ne peut dans ce cas s'accumuler et donc où le substrat reste pauvre en nutriments. Ces éboulis sont colonisés par de nombreux lichens et Bryophytes, comme *Andraea rupestris*, *Hedwigia ciliata*, *Racomitrium lanuginosum*, accompagnés par quelques végétaux supérieurs tels que *Sedum forsterianum*, *S. rupestre*, *Galeopsis* sp., *Geranium robertianum*, etc. Au sein du site cet habitat est très faiblement représenté (1,36 ha).

- **Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses (EUR 27 8220)** : Ce sont des végétations pionnières, se développant dans les fentes des falaises siliceuses sur des pentes importantes proches de la verticale. La faible surface cartographiée (106,86 ha) ne prend pas en compte la verticalité des milieux que cet habitat occupe. Son caractère très spécialisé lui confère une forte valeur patrimoniale. Ces milieux présentent des influences cévenoles marquées par la présence d'espèces patrimoniales (*Asplenium foreziense*, *Leucanthemum monspeliense*)

- **Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii (EUR 27 8230)** : Il s'agit de dalles rocheuses plus ou moins horizontales localisées au niveau des vires rocheuses et des dalles déclives sur pente. Cet habitat, parfois fragmentaire et souvent en mosaïques se maintient et semble dans un bon état de conservation. De très beaux exemples sont présents (Nouveau monde,...) caractérisés par la présence d'espèces cévenoles et des endémiques du Massif central (*Dianthus graniticus*, *Sempervivum arvernense*). Il couvre près de 189,85 ha.

- **Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex (EUR 27 9120)** : Ces hêtraies sont très bien présentes sur le site (842,51 ha cartographiés) et constituent le second habitat d'intérêt communautaire le plus cartographié. Certains secteurs non exploités présentent un bon état de

conservation alors que d'autres sont fortement dégradés par l'exploitation. L'état de conservation découle aussi de la maturité des peuplements rencontrés.

- **Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (EUR27 9130)** : Ces forêts montagnardes sont bien représentées dans le site (447,28 ha). Cette abondance est liée à la bonne présence des étages altitudinaux auxquels elles se rattachent. Comme pour l'habitat précédent, son état de conservation varie fortement d'un secteur à l'autre en fonction du mode d'exploitation et de la maturité du peuplement.

- **Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (EUR 27 9160)** : Forêts de Chênes pédonculés (ou mixtes pédonculé/sessile) sur sols hydromorphes ou présentant une nappe haute (fond de vallée, dépression local, ou proximité d'une ripisylve). Le substrat peut être chargé en limons, argile et colluvions limoneux, ainsi que constitué de produits d'altération des limons, ou de roches siliceuses saturées. Les peuplements sont composés de Chênes pédonculés en grande majorité, ou plus mixtes abritant aussi des Chênes sessiles, des Charmes et des Tilleuls à petites feuilles. La Jacynthe des bois est absente ou rare. A l'intérieur du site N2000, cet habitat ne représente que 2,22 ha.

- **Forêts de pentes, éboulis ou ravin du *Tilion-acerion* (EUR 27 9180*)** : Forêts d'espèces mélangées, elles se rencontrent sur des éboulis grossiers, des pentes abruptes et rocheuses ou des colluvions grossières de versants. Un très grand secteur d'un seul tenant (49,97 ha) constitue la majeure partie de la surface de cet habitat (48,28 ha).

- **Tourbières boisées (EUR 27 91DO*)**

Forêt pionnière ou post-pionnière montagnarde (observée majoritairement au-dessus de 1100 m d'altitude), héliophile, oligotrophile à oligomésotrophile se développant sur des substrats tourbeux et/ou paratourbeux. Ce groupement forestier est représenté par des boulaies et/ou pinèdes hydrominérotrophiles, issues de la colonisation de bas-marais, prés tourbeux et hauts-marais asséchés. Sur le site, la majorité des faciès se développe sur tourbe épaisse et sur des tapis denses de sphaignes. Habitat rare à l'échelle du site (21,47 ha), observé uniquement à l'étage montagnard au niveau des têtes de bassin et des complexes tourbeux du Pontajou et de la Seuge sur le plateau Margeridien (Grèzes, Chanaleilles).

- **Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (EUR 27 91EO*)** : Ces formations se développent en bordure ou dans le lit des rivières (Allier et affluents) et forment une partie des ripisylves du site. Avec un total de 339,96 ha cartographiés sur le site, cet habitat a une valeur patrimoniale très forte car il sert de lieu de vie et de corridor écologique pour de nombreuses espèces animales.

- **Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (EUR 27 91FO)** : Il s'agit de forêts à bois dur du lit majeur des cours d'eau, inondables. L'état de conservation de cet habitat semble bon mais il est menacé par l'envahissement du Robinier faux-acacia ou la transformation en « parc » des bords de cours d'eau. Avec 19,01 ha, il reste important comme corridor écologique et comme milieu de vie de certaines espèces.

Ci-après Tableau récapitulatif des habitats d'intérêt communautaires et de leurs surfaces :
(En Gras : Habitats prioritaires)

Code Natura 2000	Nom de l'Habitat	Habitats élémentaires	Superficies connues en ha	Pourcentage des surfaces HIC connues	Pourcentages de la surface du Site
2330	Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>	2330-1	2,49	< 0,1 %	< 0,1 %
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou du <i>Isoëto-Nanojuncetea</i>	3130-2, 3130-5	1,3	< 0,1 %	< 0,1 %
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopoamion</i> ou de <i>Hydrocharition</i>	3150-4, 3150-3,	0,23	< 0,1 %	< 0,1 %
3160	Lacs et mares dystrophes naturels	3160-1	0,04	< 0,1 %	< 0,1 %
3260	Rivières des étages du <i>Ranunculion fluitantis</i>	3260-1, 3260-4	72,78	1,60%	0,45 %
4030	Landes sèches à callune	4030-10, 4030-14	258,33	5,67 %	1,61 %
5110	Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p.p.)	5110-3	0,17	< 0,1 %	< 0,1 %
5120	Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	5120-1	315,78	6,93 %	2 %
5130	Formation à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130-2	1	< 0,1 %	< 0,1 %
6120	Pelouses calcaires de sables xériques		1,83	< 0,1 %	< 0,1 %
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement	6210-17, 6210-19, 6210-36, 6210-38	477,11	10,47%	3%
6230	Formations herbeuses à Nard sur substrats silicieux des zones montagnardes	6230-2, 6230-4	106,39	2,33%	0,66%
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410-11	60,3	1,32%	0,38%
6430	Mégaphorbiaies eutrophes	6430-1, 6430-2, 6430-4, 6430-6, 6430-7	97,90	2,15%	0,61%
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510-3, 6510-4, 6510-5, 6510-7	1074,96	23,59%	6,71%
6520	Prairies de fauche de montagne	6520-1, 6520-4	49,22	1,08%	0,31%
7110	Tourbières hautes actives	7110-1	9,4	0,21%	< 0,1 %

Code Natura 2000	Nom de l'Habitat	Habitats élémentaires	Superficies connues en ha	Pourcentage des surfaces HIC connues	Pourcentages de la surface du Site
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	7120-1	4,57	0,10%	< 0,1 %
7140	Tourbières de transition et tremblants	7140-1	1,07	< 0,1 %	< 0,1 %
7230	Tourbières basses alcalines	7230-1	1,92	< 0,1 %	< 0,1 %
8150	Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes		1,36	< 0,1 %	< 0,1 %
8220	Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses	8220-8, 8220-14	106,86	2,34%	0,67%
8230	Végétation pionnière des surfaces des roches siliceuses	8230-2, 8230-4	189,84	4,17%	1,19%
91D0	Tourbières boisées	91D0-1.2	21,47	0,47%	0,13%
91^E0	Forêt alluviales résiduelles	91 ^E 0-1, 91 ^E 0-6, 91 ^E 0-8	339,96	7,46%	2,12%
91F0	Forêts alluviales à bois dur	91F0-3	19	0,42%	0,12%
9120	Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex	9120-2, 9120-4	842,51	18,49%	5,26%
9130	Hétraies de l'Asperulo-Fagetum	9130-4, 9130-12	447,28	9,81%	2,79%
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli		2,22	< 0,1 %	< 0,1 %
9180	Forêts de ravin du Tilion-acerion	9180-10, 9180-12	48,91	1,23%	0,31%
		TOTAL	4557,34	100	28,45 %

Tableau 2 : Habitats d'intérêt communautaires du site.

Le tableau ci-dessous présente l'état de conservation de ces habitats. Ceux dont le nom figure en gras sont prioritaires.

La cartographie des habitats naturels du site est disponible dans un atlas cartographique en complément du présent document.

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>	2330 - 1	0,44 ha (0%)	Formations ouvertes des dunes intérieures, sur sols secs et siliceux, souvent pauvres en espèces et avec une forte représentation de plantes annuelles.	<i>inconnu</i>	Défavorable / mauvais	
		1,43 ha (0,01%)		<i>Favorable</i>		
		0,34 ha (0%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		0,27 ha (0%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou du <i>Isoëto-Nanojuncetea</i>	3130-2	0,61 ha (0%)	Gazon amphibie héliophile oligotrophe colonisant les dépressions topographiques. Cette végétation se développe sur des substrats sableux (grèves sablonneuses) et souvent tourbeux.	<i>inconnu</i>	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
		0,46 ha (0%)		<i>Favorable</i>		
		0,05 ha (0%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		0,008 ha (0%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
	3130-5	0,17 ha (0%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopoamion</i> ou de <i>Hydrocharition</i>	3150-3	0,18 ha (0%)	Végétation à caractère stagnophile dominée par des macrophytes libres flottants à la surface de plans d'eau (étangs, mares, fossés).	<i>Défavorable inadéquat</i>	Défavorable inadéquat	
	3150-5	0,004 ha (0%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
Lacs et mares dystrophes naturels	3160-1	0,04 ha (0%)	Voile flottant héliophile se développant dans des petites dépressions sur des substrats tourbeux.	<i>Favorable</i>	Défavorable / mauvais	

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Rivières des étages du Ranunculon fluitantis	3260-1	0,58 ha (0%)	Herbiers aquatiques héliophiles se développant dans les eaux acides (pH de 5 à 6), oligotrophes à mésooligotrophes, peu profondes et courantes des ruisseaux ou des rivières des têtes de bassin sur sols siliceux .	<i>inconnu</i>	Défavorable inadéquat	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
		18 ha (0,11 %)		<i>Favorable</i>		
		5,13 ha (0,03 %)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		0,52 ha (0 %)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
	3260-4	0,05 ha (0 %)	Ces végétations vivaces reposent sur un substrat constitué par un mélange de sables fins et grossiers et localement par des galets.	<i>inconnu</i>	Défavorable inadéquat	
		48,48 ha (0,3 %)		<i>Favorable</i>		
Landes sèches à callune	4030 non rattaché	256,17 ha (1,60%)	La lande collinéenne à Genêt poilu et Callune commune est peu répandue sur le site où elle apparaît en état de conservation moyen. Elle domine sur les versants ouverts des vallées.	<i>inconnu</i>	Défavorable / mauvais	
	4030-10	0,029 ha (0%)		<i>inconnu</i>		
		1,43 ha (0,01%)		<i>Favorable</i>		
		0,063 ha (0%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
	4030-14	0,478 ha (0 %)		<i>Favorable</i>		
		0,164 ha (0 %)		<i>Défavorable inadéquat</i>		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110-3	0,17 ha (0%)	Formations à Buis sur des fortes pentes rocheuses ou sur des sols calcaires superficiels. Station relictuelle (0,17ha) lors des dernières cartographies d'habitat.	<i>Inconnu</i>	<i>Défavorable inadéquat</i>	
Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	5120 non rattaché	266,62 ha (1,66 %)	Landes hautes acidiclinales à acidiphiles sur roches-mères siliceuses, plutôt xérophiles et thermophiles positionnées sur les versants chauds et ensoleillés.	<i>Inconnu</i>	<i>Favorable</i>	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
	5120-1	2,03 ha (0 %)		Landes hautes acidiclinales à acidiphiles sur roches-mères siliceuses, plutôt xérophiles et thermophiles positionnées sur les versants chauds et ensoleillés.		
		26,59 ha (0,17 %)	<i>Favorable</i>			
		10,32 ha (0,06 %)	<i>Défavorable inadéquat</i>			
		10,19 ha (0,06 %)	<i>Défavorable / mauvais</i>			
Formation à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130-2	0,49 ha (0%)	Fourré haut thermophile des étages collinéen à montagnard présent dans diverses situations topographiques correspondant aux systèmes secondaires agropastoraux de pelouses, landes, généralement sur pentes ou sur plateaux.	<i>inconnu</i>	<i>Favorable</i>	
		0,24 ha (0%)		<i>Favorable</i>		
		0,29 ha (0%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		0,05 ha (0%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources		
Pelouses calcaires de sables xériques	6120 non rattaché	1,83 ha (0,01%)	Cette pelouse ouverte, riche en annuelles, colonise les sables graveleux des dépôts alluvionnaires de l'Allier. L'état de conservation est très variable mais semble globalement bon	<i>inconnu</i>	<i>Défavorable / mauvais</i>			
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement	6210 Non rattaché	1,09 ha (0,01%)	Pelouses xérophiles ou thermophiles sur les coteaux sableux de la vallée, autant sur roches cristallines que volcaniques.	<i>inconnu</i>	<i>Défavorable / mauvais</i>	SMAT du Haut-Allier		
		0,61 ha (0%)		<i>Défavorable / mauvais</i>				
	6210-17	0,02 ha (0%)		<i>Défavorable inadéquat</i>			CBNMC	
		0,36 ha (0%)		<i>Défavorable / mauvais</i>				
	6210-19	1,12 ha (0,01%)		<i>inconnu</i>			<i>Défavorable / mauvais</i>	Cahiers d'Habitat Natura 2000
		6,06 ha (0,04%)		<i>Favorable</i>				
		13,90 ha (0,09%)		<i>Défavorable inadéquat</i>				
		3,09 ha (0,02%)		<i>Défavorable / mauvais</i>				
6210-36	262,2 ha (1,64%)	<i>inconnu</i>	Evaluation MNHN, 2019					

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement	6210-36	57,55 ha (0,36 %)	Pelouses xérophiles ou thermophiles sur les coteaux sableux de la vallée, autant sur roches cristallines que volcaniques.	Favorable	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut-Allier
		83,24 ha (0,52%)		Défavorable inadéquat		
		26,49 ha (0,17%)		Défavorable / mauvais		
	6210-38	5,05 ha (0,03%)		inconnu		
		2,39 ha (0,01%)		Favorable		
		6,78 ha (0,04%)		Défavorable inadéquat		
		7,21 ha (0,05%)		Défavorable / mauvais		
Formations herbeuses à Nard sur substrats siliceux des zones montagnardes	6230-2	42,2 ha (0,26%)	Pelouses généralement fermées, denses et rases submontagnardes à montagnardes (étage montagnard inférieur à supérieur) localisée aux expositions favorables (pentes chaudes). L'état de conservation est très variable mais semble globalement moyen.	inconnu	Défavorable / mauvais	CBNMC
		4,51 ha (0,03%)		Favorable		
		0,62 ha (0%)		Défavorable inadéquat		
		0,029 ha (0%)		Défavorable / mauvais		
	6230-4	0,82 ha (0%)		inconnu		
		21,61 ha (0,13%)		Favorable		
		27,08 ha (0,17%)		Défavorable inadéquat		
		10,49 ha (0,07%)		Défavorable / mauvais		
					Evaluation MNHN, 2019	

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issue de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410 Non rattaché	1,15 ha (0,01%)	Bas-marais submontagnard à montagnard, oligomésotrophes à mésotrophes mésohygrophiles se développant sur d'anciens hauts marais asséchés et/ou implantés sur des substrats mésohygrophiles paratourbeux souvent dans un contexte de dépression topographique.	<i>inconnu</i>	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000
		0,80 ha (0%)		<i>Favorable</i>		
		0,26 ha (0%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
	6410-11	3,41 ha (0,02%)		<i>inconnu</i>		
		32,05 ha (0,20%)		<i>Favorable</i>		
		18,43 ha (0,12%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		4,20 ha (0,03%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
Mégaphorbiaies eutrophes	6430-1	2,52 ha (0,02%)	végétation assez répandue dans le Massif central	<i>inconnu</i>	Défavorable inadéquat	Evaluation MNHN, 2019
		18,52 ha (0,12%)		<i>Favorable</i>		
		7,85 ha (0,05%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		7,55 ha (0,05%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Mégaphorbiaies eutrophes	6430-2	1,49 ha (0,01%)	végétation assez répandue dans le Massif central	<i>inconnu</i>	Défavorable inadéquat	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
		3,1 ha (0,02%)		<i>Favorable</i>		
		2,30 ha (0,01%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		0,89 ha (0,01%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
	6430-4	8,26 ha (0,05%)	Développé au sein du lit mineur, au contact de l'Allier, rare en Auvergne et dans le Massif central car liée aux grands systèmes alluviaux ou sur des alluvions humides perturbées avec intérêt patrimonial très limité.	<i>inconnu</i>		
		9,31 ha (0,06%)		<i>Favorable</i>		
		15,41 ha (0,10%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		18,04 ha (0,11%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Mégaphorbiaies eutrophes	6430-6	0,36 ha (0 %)	Végétations herbacées collinéennes à montagnardes situées au niveau de lisières externes ou le long des grandes ouvertures forestières (coupes, sentes, dessertes) en position héliophile à semi-héliophile.	<i>inconnu</i>	Défavorable inadéquat	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
		0,35 ha (0 %)		<i>Favorable</i>		
		0,17 ha (0 %)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		0,45 ha (0 %)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
	6430-7	0,34 ha (0 %)	Végétations herbacées collinéennes à montagnardes situées au niveau de lisières externes ou le long des grandes ouvertures forestières (coupes, sentes, dessertes) en position semi-sciaphile à sciaphile.	<i>inconnu</i>		
		0,62 ha (0 %)		<i>Favorable</i>		
		0,06 ha (0 %)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		0,33 ha (0 %)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510 non rattaché	185,85 ha (1,16 %)	Prairies de fauches de basses altitudes.	<i>inconnu</i>	Défavorable / mauvais	
		10,4 ha (0,06 %)		<i>Favorable</i>		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issue de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510 non rattaché	19,07 ha (0,12 %)	Prairies de fauches de basses altitudes.	Défavorable inadéquat	Défavorable / mauvais	
		2,80 ha (0,02 %)		Défavorable / mauvais		
	6510-3	28,9 ha (0,18 %)	Sur sols secs, prairies de fauches mésophiles. Végétation mésotrophe typique des basses altitudes du Massif central.	inconnu		
		54,63 ha (0,34 %)		Favorable		
		62,29ha (0,39 %)		Défavorable inadéquat		
		23,22 ha (0,14 %)		Défavorable / mauvais		
	6510-4	3,82 ha (0,02 %)	Végétation mésotrophe à caractère submontagnard des stations confinées à forte hygrométrie ; communauté typique du Massif central, assez rare en Auvergne. Très présent sur le site.	inconnu		
		157,16 ha (0,98 %)		Favorable		
		30,13 ha (0,19 %)		Défavorable inadéquat		
		18,62 ha (0,12 %)		Défavorable / mauvais		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510-5	19,13 ha (0,12 %)	Présentes sur sols profonds. Se développent à l'étage collinéen supérieur soit sur plateau, soit en fond de vallée.	<i>inconnu</i>	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
		12,10 ha (0,08 %)		<i>Favorable</i>		
		28,48 ha (0,18 %)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		10,80 ha (0,07 %)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
	6510-7	11,4 ha (0,07 %)	Végétation mésotrophe typique des basses altitudes du Massif central.	<i>inconnu</i>		
		96,85 ha (0,60 %)		<i>Favorable</i>		
		249,68 ha (1,56 %)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		49,6 ha (0,31 %)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
Prairies de fauche de montagne	6520 non rattaché	0,24 ha (0,00 %)	Habitat vraisemblablement assez répandu dans le Massif central à l'étage montagnard moyen (entre 900 et 1300 m).	<i>Défavorable inadéquat</i>	Défavorable / mauvais	
Prairies de fauche de montagne	6520-1	3,32 ha (0,02 %)		<i>inconnu</i>		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issue de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Prairies de fauche de montagne	6520-1	31,71 ha (0,20 %)	Habitat vraisemblablement assez répandu dans le Massif central à l'étage montagnard moyen (entre 900 et 1300 m).	Favorable	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut-Allier
		10,46 ha (0,07 %)		Défavorable inadéquat		
		0,27 ha (0%)		Défavorable / mauvais		
	6520-4	2,15 ha (0,01%)		Favorable		
		1,07 ha (0,01%)		Défavorable / mauvais		
Tourbières hautes actives	7110-1	0,89 ha (0,01%)	Communautés caractéristiques des tourbières acidiphiles ombrotrophes ou en voie d'ombrotrophisation. Elles se rencontrent essentiellement à l'étage montagnard et sont dépendantes d'un climat alliant fortes précipitations et températures relativement basses.	inconnu	Défavorable inadéquat	Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
		6,73 ha (0,04%)		Favorable		
		0,58 ha (0%)		Défavorable inadéquat		
		1,19 ha (0,01%)		Défavorable / mauvais		
Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD	Code européen Natura	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issue de l'inventaire : Favorable	État de conservation à l'échelle biogéographique :	Origine des données / Structures

(nom d'après directive 92/43, annexe I)	2000 de l'habitat naturel	au site		Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	ressources
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	7120-1	0,13 ha (0 %)	Végétation héliophile, acidiphile et oligotrophe se développant au sein des alvéoles tourbeux au contact des hauts-marais et landes tourbeuses dont cet habitat de dégradation dérive. Elle se rencontre essentiellement à l'étage montagnard et est dépendante d'un climat alliant fortes précipitations et températures relativement basses.	<i>inconnu</i>	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut-Allier
		1,73 ha (0,01 %)		Favorable		
		0,45 ha (0 %)		Défavorable inadéquat		
		2,26 ha (0,01 %)		Défavorable / mauvais		
Tourbières de transition et tremblants	7140-1	0,04 ha (0 %)	Végétation hygrophile et turfigène s'observant à l'étage montagnard sur tourbe acide toujours très spongieuse et gorgée d'eau. Elle se développe au sein de bas- ou de hauts-marais.	<i>inconnu</i>	Défavorable inadéquat	CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
		0,9 ha (0,01 %)		Favorable		
		0,14 ha (0,00 %)		Défavorable inadéquat		
Tourbières alcalines	7230-1	1,92 ha (0,01 %)	Végétation des bas-marais neutro-alcalins. Abrite une multitude d'espèces animales et végétales aujourd'hui extrêmement rares et menacées à l'échelle de notre territoire.	<i>inconnu</i>	Défavorable inadéquat	

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes	8150 non rattaché	1,36 ha (0,01)	Substrats pauvres, de nature siliceuse. Souvent sur des éboulis de grès, granite ou roches métamorphiques en fortes pentes. Ces éboulis sont colonisés par de nombreux lichens et Bryophytes, accompagnés par quelques végétaux supérieurs.	<i>inconnu</i>	<i>Favorable</i>	
Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses	8220 non rattaché	71,7 ha (0,45 %)	Dans les anfractuosités des dalles et falaises. Surfaces rocheuses. Restreintes sur le site et globalement.	<i>inconnu</i>	<i>Défavorable inadéquat</i>	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
		6,42 ha (0,04 %)		<i>Favorable</i>		
		0,22 ha (0,00 %)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
	8220-8	0,02 ha (0 %)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
	8220-14	22,34 ha (0,18 %)		<i>inconnu</i>		
		6,14 ha (0,04 %)		<i>Favorable</i>		
		0,02 ha (0%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Végétation pionnière des surfaces des roches siliceuses	8230 non rattaché	0,59 ha (0%)	Sur dalles rocheuses horizontales à la faveur de sols squelettiques. Typiques du Massif central où, liées aux basses altitudes, elles sont assez rares.	<i>inconnu</i>	Défavorable inadéquat	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
	8230-2	1,88 ha (0,01%)		<i>inconnu</i>		
		7,45 ha (0,05%)		Favorable		
		2,50 ha (0,02%)		Défavorable inadéquat		
		1,42 ha (0,01%)		Défavorable / mauvais		
	8230-4	134,84 ha (0,83%)		<i>inconnu</i>		
		28,21 ha (0,18%)		Favorable		
		9,9 ha (0,06%)		Défavorable inadéquat		
		3,17 ha (0,02%)		Défavorable / mauvais		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issue de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex	9120-2	36,4 ha (0,22%)	Hêtraie collinéenne acidiphile sessiliflore. Largement répandue et représentative de l'est du Massif central. Très présente sur le site. Hêtraie collinéenne acidiphile représentée par une Chênaie sessiliflore. Largement répandue et représentative de l'est du Massif central. Très présente sur le site.	<i>inconnu</i>	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
		22,61 ha (0,14%)		<i>Favorable</i>		
		220,82 ha (1,38%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		351,27 ha (2,19%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
	9120-4	7,03 ha (0,04%)		<i>inconnu</i>		
		35,17 ha (0,22%)		<i>Favorable</i>		
		96,25 ha (0,60%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		72,91 ha (0,46%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issue de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	9130 non rattaché	1,43 ha (0,01%)	Chênaie-hêtraie mésophile, neutro-acidicline, submontagnard du collinéen inférieur au supérieur, établis sur des sols assez riches en nutriments. Très présente sur le site.	<i>inconnu</i>	Défavorable inadéquat	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
		12,175 ha (0,08%)		<i>Favorable</i>		
		0,04 ha (0%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
	9130-4	17,34 ha (0,11%)	Chênaie-hêtraie mésophile, neutro-acidicline, submontagnard du collinéen inférieur au supérieur, établis sur des sols assez riches en nutriments. Très présente sur le site.	<i>inconnu</i>		
		5,36 ha (0,03%)		<i>Favorable</i>		
		280,67 ha (1,75%)	Chênaie-hêtraie mésophile, neutro-acidicline, submontagnard du collinéen inférieur au supérieur, établis sur des sols assez riches en nutriments. Très présente sur le site.	<i>Défavorable inadéquat</i>		
		99 ha (0,62%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
	9130-12	31,26 ha (0,20%)		<i>Favorable</i>		
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>	9160 (non rattaché)	1,96 ha (0,02%)	Forêts de Chênes pédonculés sur sols hydromorphes	<i>inconnu</i>	Défavorable inadéquat	
		0,26 ha (0%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issue de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Forêts de ravin du Tilion-acerion	9180 non rattaché	1,05 ha (0,01%)	Forêt de pente collinéenne, à caractère submontagnard, typique du Massif central avec surfaces relativement réduites.	<i>inconnu</i>	Favorable	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000
		0,63 ha (0%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
	9180-10	42,5 ha (0,26%)		<i>inconnu</i>		
		2,77 ha (0,02%)		Favorable		
		2,64 ha (0,02%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		0,36 ha (0 %)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
Tourbières boisées	91D0-1.2	0,63 ha (0 %)	Forêt pionnière ou post-pionnière montagnarde (observée majoritairement au-dessus de 1100 m d'altitude), se développant sur des substrats tourbeux et/ou paratourbeux.	<i>inconnu</i>	Défavorable inadéquat	Evaluation MNHN, 2019
		9,39 ha (0,06%)		Favorable		
		10,64 ha (0,07%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		0,81 ha (0,01%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issue de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Forêt alluviales résiduelles	91EO non rattaché	120,57 ha (0,75%)	Forêt hygrophile la faveur de bras morts de l'Allier où la nappe affleure	<i>inconnu</i>	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut-Allier
		2,59 ha (0,02%)		<i>Favorable</i>		
		10,45 ha (0,07%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		3,82 ha (0,02%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
	91EO-1	1,07 ha (0,01%)		<i>inconnu</i>		
		1,83 ha (0,01%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
		0,001 ha (0%)		<i>Défavorable / mauvais</i>		
	91EO-6	0,27 ha (0%)		<i>inconnu</i>		
		42,76 ha (0,27%)		<i>Favorable</i>		
		48,58 ha (0,30%)		<i>Défavorable inadéquat</i>		
						CBNMC
						Cahiers d'Habitat Natura 2000
						Evaluation MNHN, 2019

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (nom d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données / Structures ressources
Forêt alluviales résiduelles	91E0-6	26,69 ha (0,17%)	Forêt hygrophile la faveur de bras morts de l'Allier où la nappe affleure.	Défavorable / mauvais	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut-Allier CBNMC Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
	91E0-8	1,2 ha (0,01%)		inconnu		
		37,1 ha (0,23%)		Favorable		
		24,83 ha (0,16%)		Défavorable inadéquat		
		18,17 ha (0,11%)		Défavorable / mauvais		
Forêts alluviales à bois dur	91F0-3	3,11 ha (0,02%)	inconnu	Défavorable / mauvais		
		0,49 ha (0%)	Favorable			
		13,26 ha (0,08%)	Défavorable inadéquat			
		2,16 ha (0,01%)	Défavorable / mauvais			

Tableau 3 : Etat de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaires du site.

3.2.3. Les Habitats d'espèces

Les forêts matures ou subnaturelles présentant des arbres morts et des arbres creux, qu'il s'agisse de chênaies ou de pinèdes, sont des habitats privilégiés pour certaines espèces communautaires (insectes saproxyliques, chauves-souris forestières). Il conviendra d'y privilégier des modes de gestion conservatoires pour ces espèces. La forêt est considérée comme naturelle ou « subnaturelle » quand elle n'a pas été exploitée depuis plus de 50 ans et qu'elle ne présente pas d'autres signes marqués d'anthropisation (infrastructures, exploitations pastorales) (Gilg&Schwoehrer, 1999).

Les milieux ouverts sont des habitats privilégiés pour certains reptiles ou papillons. Il est important d'y appliquer une gestion la plus adaptée possible.

Les galeries de mines, carrières souterraines, ainsi que certains bâtiments ruraux sont des gîtes privilégiés pour un certain nombre d'espèces de chiroptères.

Les milieux aquatiques sont bien représentés dans le site par l'Allier et ses affluents. Sans eux, outre les espèces aquatiques, un certain nombre d'espèces animales ne pourraient se maintenir. Sont ainsi concernées quelques espèces dont une partie du cycle au moins nécessite un milieu aquatique (amphibiens, odonates,...). D'autres espèces utilisent les cours d'eau pour s'abreuver ou leurs abords comme lieu de chasse privilégié (chauve-souris).

3.2.4. La dynamique

Les végétaux de même affinité écologique vivent en général en associations. Ces communautés végétales sont soumises à un processus global de dynamique végétale et évoluent naturellement depuis la pelouse vers des formations de plus en plus denses où s'opère un recouvrement progressif des milieux ouverts par les strates arbustives puis arborées jusqu'à atteindre un état forestier d'équilibre relatif appelé « climax ». Par l'intervention de l'homme (agriculture, coupes de bois, pastoralisme, extraction) ou de catastrophes naturelles (incendies, tempêtes, ravageurs), le climax est rarement atteint ou conservé.

Sur le Site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et Affluents », le climax correspond selon la nature du sol et les conditions climatiques à la hêtraie, ou la chênaie pubescente. La variabilité des sols et des climats explique les différents potentiels d'évolution.

Paradoxalement, l'exploitation humaine a renforcé la richesse biologique en diversifiant la forêt originelle et en créant une mosaïque de milieux. Pelouses, landes et prairies constituent un réservoir d'espèces menacées par le recul des activités traditionnelles. Ainsi, l'homme par son activité séculaire, a favorisé l'expression des milieux ouverts. Les forêts primitives ont été défrichées. Les paysages ont donc profondément changé, et la mosaïque ainsi créée a contribué à augmenter la biodiversité. Le déclin des activités agricoles et pastorales au sein des massifs, a conduit au recul des espaces ouverts et de la biodiversité associée, sous la « remontée biologique » naturelle de la forêt. A titre d'exemple certains versants des gorges de l'Allier gardent les traces de zones exploitées anciennement par l'homme avec l'existence encore visible de vieux murets. Ces espaces soumis à la dynamique forestière active sont aujourd'hui complètement recolonisés par des friches ou des chênaies-pinèdes.

La directive Habitats est venue conforter ce constat en inscrivant les pelouses, les prairies et certaines landes comme des habitats communautaires ou prioritaires dans les objectifs de conservation.

La conservation de ces habitats ne peut se satisfaire d'une protection passive, mais doit au contraire se préoccuper de restaurer et adapter des modes de gestion indispensables à la sauvegarde de ces stades particuliers de végétation.

Sur le terrain la dynamique s'évalue à partir de différents critères d'observation: taux de recouvrement des différentes strates de végétation, dominance ou non d'espèces caractéristiques de l'habitat à fort dynamisme, présence de jeunes individus d'espèces non caractéristiques de l'habitat, présence ou proximité d'individus d'espèces à fortes potentialités de colonisation (résineux,...).

L'artificialisation des cours d'eau et la volonté affichée de maîtriser les débits et les risques d'inondation ont affecté profondément la dynamique naturelle des milieux aquatiques et rivulaires. Les milieux rivulaires ne sont plus autant soumis à de fortes crues. La divagation des rivières permettait un renouvellement fréquent des milieux et une variabilité plus forte des habitats.

3.3. Inventaires des espèces

3.3.1. Les espèces végétales N2000

Cinq espèces floristiques de l'annexe II de la Directive Habitats ont été trouvées sur le site jusqu'en 2019. La carte 3 présente en fin de paragraphe résume leur positionnement à l'échelle du site.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Directives Natura 2000
Bryophyte			
Buxbaumie verte	<i>Buxbaumia viridis</i>	Présence	DH II
Mannie à trois andrécies	<i>Mannia triandra</i>	Présence	DH II
Hypne brillante	<i>Hamatocaulis vernicosus</i>	Présence	DH II
Orthotric de Roger	<i>Orthotrichum rogeri</i>	Présence	DH II
Angiospermes			
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i>	Présence	DH II

Tableau 3 : Espèces végétales d'intérêt communautaire présentes sur le site.

4 des 5 espèces ci-dessus sont des mousses ou Bryophytes.

- Buxbaumie verte :

Cette espèce de bryophyte est une espèce boréo-montagnarde à tendance continentale. Elle se développe sur les bois de résineux tombés à un stade de décomposition avancée, au sein de peuplements forestiers bien conservés. La couverture arborescente doit être dense, sans grande trouée. Une humidité élevée et un ombrage continu sont nécessaires. La Buxbaumie verte se répartit en France sur tous les massifs montagnards des Vosges aux Pyrénées. Sur le site, elle a été découverte sur 4 stations lors de l'étude sur les habitats effectuée en 2011.





- **Mannie à trois andrécies :**

Mannia triandra est une bryophyte des pentes et parois rocheuses plutôt protégées de l'ensoleillement direct. La couverture végétale des sites est fortement discontinue. Elle se développe le plus souvent dans les fissures d'affleurements rocheux situés de 400m à 2000m d'altitude. En France, l'espèce était considérée il y a peu comme disparue. La découverte de stations dans les départements du Gard, des Alpes-

Maritimes, de la Haute-Savoie et de la Haute-Loire tendent à faire penser que la répartition de l'espèce est très peu connue. Sur notre site, une seule et unique station est connue à Saint-Privat d'Allier.

- **Hypne brillante :**

Espèce pleurocarpe, de teinte jaune typique à l'état frais jaune doré maris variant de jaune-verdâtre à brunâtre. C'est une espèce hygrophile, photophile à héliophile, neutrophile. L'habitat de cette espèce correspond à des marais, des bas-marais et des tourbières. Généralement, l'espèce se développe dans des espaces plutôt dénudés présentant une fine lame d'eau. Sur le site, l'espèce a été uniquement observée au niveau des sources du Pontajou, vers Montbel et la Baraque de Bugeac (Grèzes).



- **Orthotric de Roger :**

Orthotrichum rogeri est un endémique européen (cas exceptionnel chez les bryophytes), connu des Pyrénées à la Scandinavie et d'Europe centrale, jusqu'au Caucase. En France, *Orthotrichum rogeri* est recensé dans les principaux massifs montagneux (Alpes, Pyrénées, Massif central) (HUGONNOT 2008).

Orthotrichum rogeri se développe préférentiellement sur les troncs et les branches de feuillus tels que les saules (*Salix caprea*, *S. pentandra*...) ou les sureaux. Il s'agit d'une espèce pionnière qui investit ses supports dans les phases de jeunesse du phorophyte, avant que des processus de vieillissement (approfondissement des écorces, changement de statut trophique, phénomène de compétition interspécifique) ne lui soient défavorables. Les habitats fréquentés par *Orthotrichum rogeri* sont le plus souvent des saulaies plus ou moins turfiques, à l'étage montagnard ou des groupements arbustifs anthropogènes à proximité de ruines ou dans d'anciens pâturages.

Orthotrichum rogeri présente une répartition essentiellement montagnarde en Auvergne mais peut aussi se retrouver en localité abyssale, particulièrement originales dans le contexte auvergnat, comme dans les gorges de l'Allier.

Une espèce végétale inscrite à l'annexe II de la Directive « Habitats » classée dans l'embranchement des angiospermes est aussi présente sur le site :

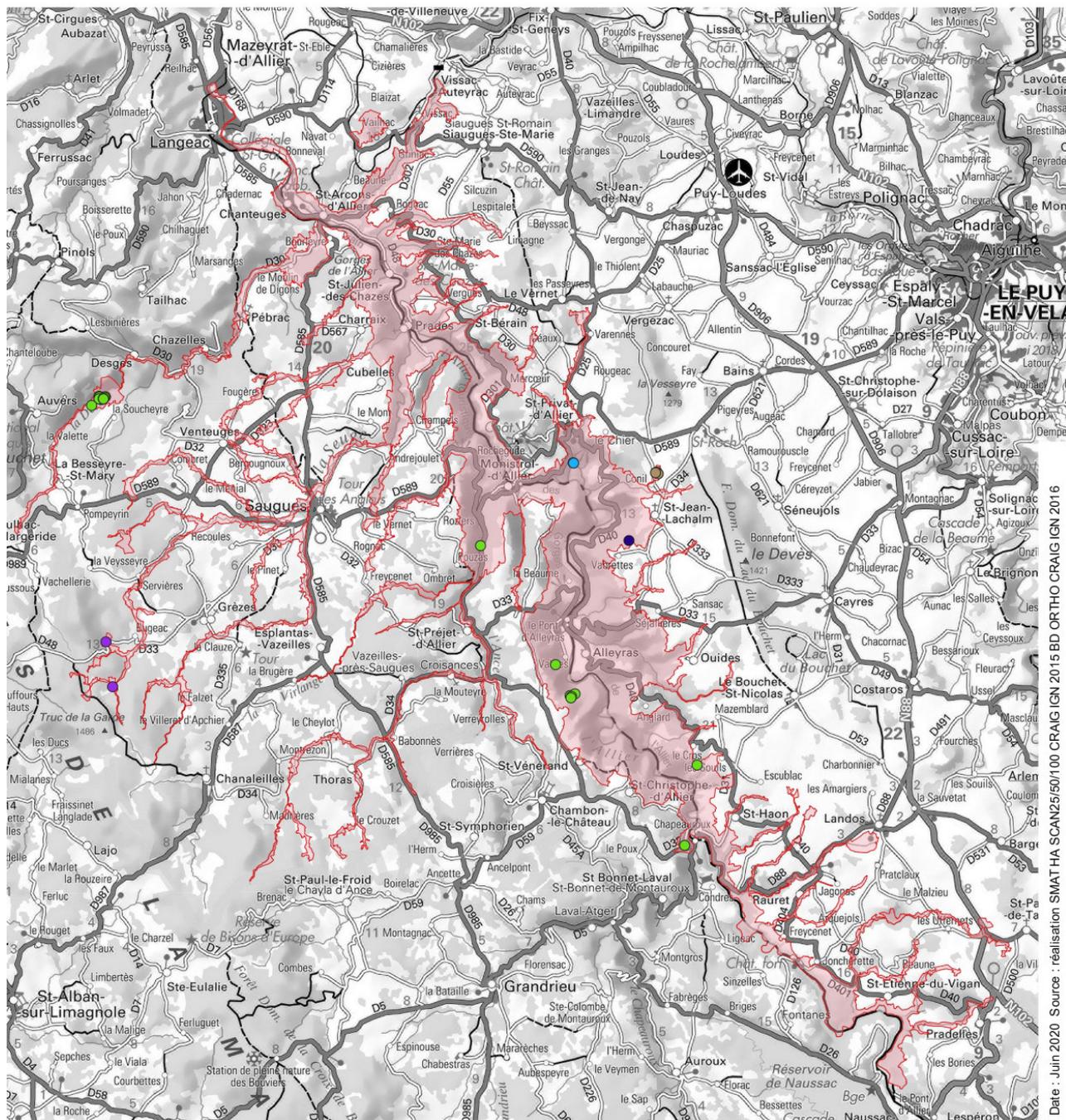
- **Flûteau nageant**

Le Flûteau nageant est une plante vivace dont le rhizome subsiste sous l'eau l'hiver. Cette espèce ouest-européenne est liée aux communautés aquatiques des eaux stagnantes, oligomésotrophes, végétations amphibies des bordures d'étangs et des lacs oligotrophes. Elle peut également coloniser les fossés de tourbage et les ruisseaux de montagne à fond sablonneux et eau oligotrophe. Elle est surtout représentée en Auvergne à l'étage montagnard dans les monts Dore, le Cézallier, l'Artense, les monts du Cantal, la planèze de Saint-Flour et l'Aubrac. Elle est ailleurs plus disséminée. Sur le site Natura 2000, l'espèce est très rare et uniquement localisée au marais de Conil dans le Devès (Saint-Jean-Lachalm) au sein d'herbiers aquatiques oligotrophes.



Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR8301075

Espèces végétales d'intérêt communautaire



Légende

Limites du site Natura 2000

Présence_Espèces végétales_2005_2017

- Buxbaumia viridis (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.
- Hamatocaulis vernicosus (Mitt.) HedenÅrs
- Luronium natans (L.) Raf., 1840
- Mannia triandra (Scop.) Grolle
- Orthotrichum rogeri Brid.



0 2.5 5 km



Carte 3

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (nom d'après directive 92/43 annexes II)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (préciser l'unité)	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issue de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données/ Structures ressources
Buxbaumie verte	<i>Buxbaumia viridis</i>	1386	quelques individus par station	Espèce trouvée sur 7 stations, nombre de taxons de 1 à plusieurs dizaines (1 station importante dans les gorges de la Desges)	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	SMAT du Haut-Allier DREAL Auvergne Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
Mannie à trois andrécies	<i>Mannia triandra</i>	1379	De l'ordre de l'individu	Trouvée sur le site en 2006 sur St Privat d'Allier	Inconnu	Favorable	
Hypne brillante	<i>Hamatocaulis vernicosus</i>	1393	2 stations découvertes sur le site en 2018	Sur le site d'étude, l'espèce a été uniquement observée au niveau des sources du Pontajou, vers Montbel et la Baraque de Bugeac (Grèzes)	Inconnu	Défavorable inadéquat	
Orthotric de Roger	<i>Orthotrichum rogeri</i>	1387	1 station découverte sur le site en 2012	Sur le site d'étude, l'espèce a été uniquement observée au niveau de la Commune de ST-Jean-Lachalm	Inconnu	Favorable	
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i>	1831	3 stations sur 3 des 4 mares du marais de Conil	L'espèce est très rare et uniquement localisée au marais de Conil dans le Devès (Saint-Jean-Lachalm) au sein d'herbiers aquatiques oligotrophes	Inconnu	Défavorable inadéquat	

Tableau 4 : Etat de conservation des espèces végétales d'intérêt communautaire présentes sur le site.

3.3.2. Autres espèces végétales patrimoniales

La liste des espèces patrimoniales a été réalisée sur la base des relevés phytosociologiques effectués pour la caractérisation des habitats. Près de 40 espèces ont été recensées sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » entre 2006 et 2018.

Nom	Nom vernaculaire	Espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain	Liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine	Protection régionale	Liste rouge de la flore vasculaire de la région Auvergne	Directive « Habitat » Annexe V
<i>Calamagrostis neglecta</i> (Ehrh.) G. Gaertn. et al. subsp. <i>neglecta</i>	Calamagrostide droite		EN		EN	
<i>Ranunculus lingua</i> L., 1753	Grande douve	PN I			CR	
<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i> (H. Christ) Lovis & Reichst., 1980	Capillaire des murailles à rachis épais		LC		VU	
<i>Betula nana</i> L., 1753	Bouleau nain	PN I	NT		VU	
<i>Lysimachia thysiflora</i> L., 1753	Lysimaque à fleurs en épi	PN I	NT		VU	
<i>Utricularia</i> gr. <i>minor</i> L., 1753	Petite Utriculaire (groupe)				EN	
<i>Carex cespitosa</i> L., 1753	Laïche cespiteuse		LC	PR AUV	NT	
<i>Carex limosa</i> L., 1753	Laïche des borbiers	PN I			NT	
<i>Digitalis grandiflora</i> Mill., 1768	Digitale à grandes fleurs			PR AUV	NT	
<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Rosolis à feuilles rondes	PN II			NT	
<i>Hyoscyamus niger</i> L., 1753	Jusquiame noire				NT	

Nom	Nom vernaculaire	Espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain	Liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine	Protection régionale	Liste rouge de la flore vasculaire de la région Auvergne	Directive « Habitat » Annexe V
<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch., 1864	Littorelle à une fleur	PN I			NT	
<i>Pedicularis palustris</i> L., 1753	Pédiculaire des marais				NT	
<i>Plantago holosteum</i> Scop., 1771	Plantain caréné				NT	
<i>Salix lapponum</i> L., 1753	Saule des Lapons	PN I	LC		LC	
<i>Sphagnum cuspidatum</i> Ehrh. ex Hoffm.					NT*	DH V
<i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr.					NT*	DH V
<i>Sphagnum flexuosum</i> Dozy & Molk..					NT*	DH V
<i>Sphagnum magellanicum</i> Brid.					NT*	DH V
<i>Sphagnum palustre</i> L.					NT*	DH V
<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.					NT*	DH V
<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst.					NT*	DH V
<i>Sphagnum teres</i> (Schimp.) Ångstr.					NT*	DH V
<i>Thalictrum aquilegifolium</i> L., 1753	Pigamon à feuilles d'ancolie				NT	
<i>Thalictrum aquilegifolium</i> L., 1753	Pigamon à feuilles d'ancolie				NT	

Nom	Nom vernaculaire	Espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain	Liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine	Protection régionale	Liste rouge de la flore vasculaire de la région Auvergne	Directive « Habitat » Annexe V
<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	Orme lisse			PR AUV	NT	
<i>Vaccinium microcarpum</i> (Turcz. ex Rupr.) Schmalh., 1871.	Canneberge à petits fruits			PR AUV	NT	
<i>Allium victorialis</i> L., 1753	Ail victoriale				LC	
<i>Alnus incana</i> (L.) Moench, 1794	Aulne blanc					
<i>Arnica montana</i> L., 1753	Arnica des montagnes				LC	DH V
<i>Gentiana lutea</i> L., 1753	Gentiane jaune				LC	DH V
<i>Juncus bulbosus</i> subsp. <i>kochii</i> (F.W.Schultz) Reichg., 1964	Jonc de Koch				LC	
<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	Lathrée écailleuse				LC	
<i>Lilium martagon</i> L., 1753	Lis martagon		LC		LC	
<i>Phyteuma gallicum</i> R. Schulz, 1904	Raiponce de France				LC	
<i>Salix bicolor</i> Willd., 1796	Saule bicolore				LC	
<i>Sempervivum tectorum</i> subsp. <i>arvernense</i> (Lecoq & Lamotte) Rouy & E.G. Camus, 1901	Joubarbe d'Auvergne			PR AUV	LC	
<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich., 1817	Céphalanthère rouge		LC		NT	

Tableau 5 : Espèces végétales patrimoniales non communautaires

Espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain :

PN I : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire

PN II : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'annexe 2 de l'arrêté du 20 janvier 1983 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire ;

Liste rouge de la Flore vasculaire de France (UICN France, FCBN & MNHN, 2012) :

LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi-menacé ; EN : En danger.

Protection régionale Auvergne

PR AUV : Protection Régionale en Auvergne (Article 1 de l'arrêté du 30 mars 1990).

Liste rouge régionale pour la flore vasculaire (CBNMC., 2013) :

LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi-menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique.

LRR : Liste rouge régionale pour les bryophytes (HUGONNOT. & CELLE, 2014) :

LC* : Préoccupation mineure ; NT* : Quasi-menacé ; VU* : Vulnérable ; EN* : En danger

Directive « Habitat » Annexe V

inscrit à Annexe V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

3.3.3. Les espèces animales Natura 2000

Tableau 6: Espèces animales d'intérêt communautaire (en gras les espèces annexe II)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Annexe Directive Natura 2000
MAMMIFERES			
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Présence	DH II
Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	Présence	DH II
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	Présence	DH II
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Présence	DH II
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Présence	DH II
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Présence	DH II
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	Potentielle	DH II
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	Potentielle	DH IV
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Présence	DH IV
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Présence	DH IV
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Présence	DH IV
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Potentielle	DH IV
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Présence	DH IV
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Présence	DH IV
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Présence	DH IV
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Présence	DH IV
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Présence	DH IV
Oreillard sp.	<i>Plecotus sp.</i>	Présence	DH IV
REPTILES et AMPHIBIENS			
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	Présence	DH II
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	Présence	DH II

Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	Présence	DH IV
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Présence	DH IV
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Présence	DH IV
Lézard des souches	<i>Lacerta viridis</i>	Présence	DH IV
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	Présence	DH IV
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Présence	DH IV
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	Potentielle	DH IV
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Potentielle	DH IV
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Potentielle	DH IV
POISSONS			
Saumon Atlantique	<i>Salmo salar</i>	Présence	DH II
Chabot commun	<i>Cottius gobio</i>	Présence	DH II
Lamproie de planer	<i>Lamprota planeri</i>	Présence	DH II
Toxostome	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Présence	DH II
Lamproie marine	<i>Petromyson marinus</i>	Présence	DH II
Ombre commun	<i>Thymallus thymallus</i>	Présence	DH IV
Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	Présence	DH V
INVERTEBRES			
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Présence	DH II
Moule perlière	<i>Margaritifera margaritifera</i>	Présence	DH II
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Présence	DH II
Damier de la Succise	<i>Euphydrias aurinia</i>	Présence	DH II
Écaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Présence	DH II
Laineuse du prunelier	<i>Eriogaster catax</i>	Potentielle	DH II
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	Présente	DH II

Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Présence	DH II
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Présence	DH II
Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>	Potentielle	DH II
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Présence	DH IV

Tableau 7: Etat de conservation des espèces animales d'intérêt communautaire

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (nom d'après directive 92/43 annexes II)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (préciser l'unité)	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données/ Structures ressources
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	1355	« donnée non disponible »	Espèce présente sur l'ensemble de l'Allier et de ses affluents de ce site Natura 2000, en expansion sur le Massif central	Favorable	Défavorable inadéquat	SMAT du Haut-Allier AFB Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	1337	De l'ordre de l'individu	Présence sur le site depuis 2014, sur 2 Km de l'Allier seulement, isolé des autres populations connues sur l'Allier	Défavorable inadéquat	Favorable	
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	1303	Jusqu'à 85 adultes en été et environ 20 en hiver	3 colonies de reproduction et près de 10 sites d'hivernage	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	1304	quelques adultes en été et environ 10 en hiver	Pas de colonie de reproduction connue dans le site (1 importante à 2 km) et quelques sites d'hivernage	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (nom d'après directive 92/43 annexes II)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (préciser l'unité)	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issue de l'inventaire : Favorable Défavorable Inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable Inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données/ Structures ressources
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle	1308	« donnée non disponible »	Rares individus en hivernage, 1 colonie de reproduction d'environ 40 individus en 2017	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	SMAT du Haut-Allier AFB Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	1324	« donnée non disponible »	Espèce très peu présente à l'échelle du site	Inconnu	Défavorable inadéquat	
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	1193	Quelques individus dénombrés en 2018-2019	Cette petite population découverte en 2018 semble isolée	Défavorable mauvais	Défavorable mauvais	
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	1166	« donnée non disponible »	Seulement 2 données d'individus sur le Marais de Conil en 2013	Inconnu	Défavorable mauvais	

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (nom d'après directive 92/43 annexes II)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (préciser l'unité)	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issue de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données/ Structures ressources
Parachondrostoma toxostoma	Toxostome	6150	« donnée non disponible »	Espèce très peu présente à l'échelle du site	Inconnu	Défavorable mauvais	SMAT du Haut-Allier CG 43 CEN Auvergne FDPPMA 43 AFB Cahiers d'Habitat Natura 2000 Evaluation MNHN, 2019
Petromyzon marinus	Lamproie marine	1095	« donnée non disponible »	Espèce très peu présente à l'échelle du site	Inconnu	Défavorable mauvais	
Salmo salar	Saumon atlantique	1106	Quelques centaines de reproducteurs	Zone de reproduction de l'espèce	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	
Cottius gobio (duranii)	Chabot commun	1163	Quelques dizaines d'adultes	Présence sur l'Allier, la Desges principalement, L'Ance du Sud, La Seuge	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	
Lampetra planeri	Lamproie de planer	1096	Quelques adultes	Présence sur l'Allier, la Desges	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	
Austropotamobius pallipes	Ecrevisse à pattes blanches	1092	« donnée non disponible »	Présence historique sur l'allier et de nombreux de ses affluents	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (nom d'après directive 92/43 annexes II)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (préciser l'unité)	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issu de l'inventaire : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	État de conservation à l'échelle biogéographique : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais Inconnu	Origine des données/ Structures ressources
<i>Margaritifera margaritifera</i>	Moule / Mulette perlière	1029	Quelques milliers d'individus (10-12 000)	importante population de plusieurs milliers d'individus fonctionnelle sur la Virlange, petite population sur la Seuge, espèce relictuelle sur le Pontajou et l'Ance du Sud en l'état des connaissances en 2019	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	SMAT du Haut-Allier CG 43
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	1041	« donnée non disponible »	En limite Sud de son aire de répartition sur l'Allier	Défavorable inadéquat	Favorable	CEN Auvergne
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	1065	quelques individus	Deux petites stations identifiées en 2007 et 2017 sur la vallée de la Desges	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	FDPPMA 43 AFB
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	1078	« donnée non disponible »	« donnée non disponible »	Défavorable inadéquat	Favorable	
<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie des Alpes	1087	quelques individus	Connue sur les gorges de la Desges et les gorges de l'Allier (6 stations)	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	Cahiers d'Habitat Natura 2000
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	1083	« donnée non disponible »	Espèce connue sur les communes de la zone collinéenne du site (de Mazeyrat d'Allier à Monistrol d'Allier)	Défavorable inadéquat	Favorable	Evaluation MNHN, 2019
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne	1088	« donnée non disponible »	Individus découverts à la marge du site	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	

3.3.3.1 Les Mammifères

→ La loutre et le castor

Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Directives Natura 2000
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Présence	DH II
Castor d'Eurasie	<i>Castor fiber</i>	Présence	DH II

Par sa difficulté d'accès, le Haut-Allier a toujours été un sanctuaire pour les populations de loutre. Sa présence est connue depuis des siècles. Les données actuelles sont issues de l'étude de Catiche Productions « Etat de conservation, dynamique des populations, menaces et éléments de gestion » effectué en 2007. Depuis des observations personnelles directes ou de trace de présence (épreintes, empreintes,...) sont venues étoffer cette étude.

La loutre d'Europe est le carnivore et le mustélide le plus adapté au milieu aquatique.



Son habitat est extrêmement variable, pouvant aller des têtes de bassin jusqu'à la zone littorale en passant par les gorges de rivières, les estuaires et les eaux saumâtres ou encore les lacs et les tourbières. Les loutres ont besoin d'arbres avec un réseau racinaire plongeant dans l'eau à partir de la rive, pour construire leur catiche. Ce sont les gîtes que l'espèce utilise pour la mise bas. Après une régression très forte des populations de loutres dans les années 1930 aux années 1980, sa protection a

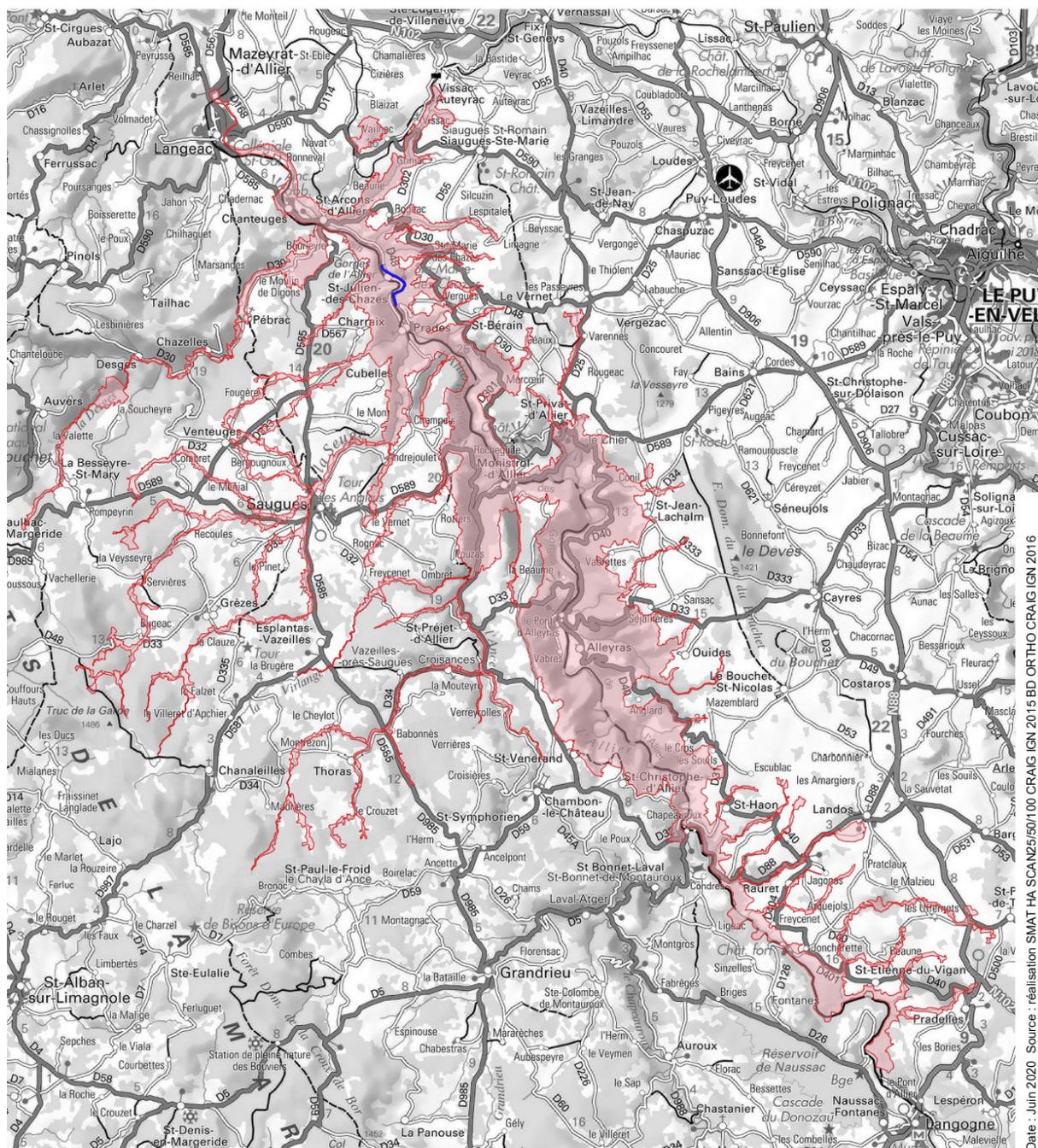
permis une reconquête partielle de ses anciens habitats. Actuellement, le Haut-Allier est quasi-totalement repeuplé. Sur notre site la loutre est donc bien présente et nécessite une gestion convenable des rives, de la ripisylve et de tous les facteurs pouvant influencer sur sa population. Les zones inaccessibles par l'homme sont les secteurs optimaux de conservation de l'espèce.

Le castor d'Europe est le plus grand rongeur du continent, pouvant atteindre 1 m, pour 28 kg. Connu pour ses activités à l'interface des milieux terrestres et aquatiques, le castor est de mœurs sociales, vivant souvent par famille de 3 à 6 individus. Il se nourrit exclusivement de végétaux, généralement de jeunes arbrisseaux, contribuant ainsi à l'essartement des rivières. Autrefois décimé par l'Homme et ayant frôlé l'extinction, il reconquiert progressivement ses anciens territoires. La France a une responsabilité patrimoniale puisqu'elle est, avec l'Allemagne, le seul pays d'Europe de l'ouest à avoir conservé sa population naturelle de castors. En Région Auvergne, il est bien présent sur le cours de l'Allier jusque dans le Puy-de-Dôme. En Haute-Loire, il a colonisé une petite partie de la Loire et de l'Allier. En Lozère et Ardèche, il peuple toutes les têtes de sous-bassins versants des affluents du Rhône. Il commence à recoloniser les affluents de l'Allier et de la Loire. Cette espèce recolonise son ancien territoire. En 2014, l'espèce a été découverte dans les gorges de l'Allier et était encore présente en 2019.



Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR8301075

Castor d'Eurasie



Date : Juin 2020 Source : réalisation SMAT HA SCAN25/50/100 CRAIG IGN 2015 BD ORTHO CRAIG IGN 2016

Légende

- Limites du site Natura 2000
- Présence Castor d'Eurasie (source ONCFS 2019)



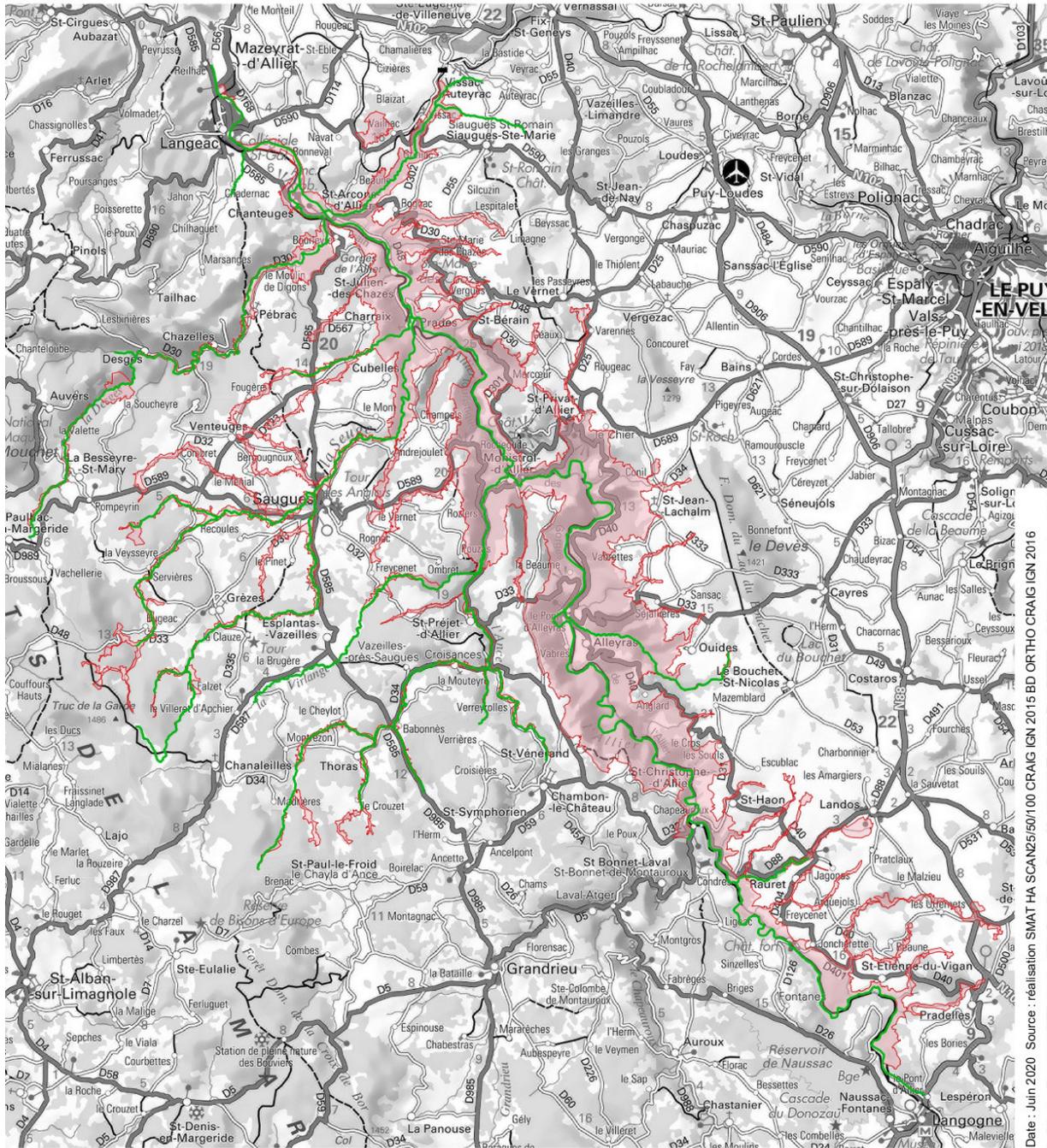
0 2.5 5 km



Carte 4

Les cartes 4 et 5 montrent la présence de la loutre et du Castor dans le site N2000.

Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR8301075 Loutre d'Europe



Date : Juin 2020 Source : réalisation SMAT HA SCANZ5/50/100 CRAIG IGN 2015 BD ORTHO CRAIG IGN 2016

Légende

- Limites du site Natura 2000
- Présence confirmée Loutre (source ONC)



Carte 5

→ Les Chiroptères

La présence de nombreuses cavités creusées par l'homme, des forêts de feuillus anciennes, de nombreux arbres à cavités, de ripisylves, d'une mosaïque de milieux et de constructions dans le site et à proximité, procure un potentiel chiroptérologique important au site.

Les données concernant ce taxon sont issues d'études réalisées par Chauve-souris Auvergne depuis plus de 10 ans. 16 espèces ont été contactées sur le site, 2 espèces (*R. euryale* ; *N. noctula*) sont considérées comme erratiques car seul un individu par espèce a été observé en 10 ans de prospection. 6 espèces sont inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats ». L'intérêt du site concernant ces espèces est donc bien établi. Il faut rappeler que ces études comprenaient des prospections diurnes en période d'hibernation et des prospections diurnes et nocturnes en période de reproduction. Les informations concernant les espèces forestières ne peuvent être exhaustives du fait de l'absence d'études systématiques en période de reproduction et de la très grande surface forestière comprise dans le site. Un certain manque d'informations concerne la localisation des sites de reproduction et d'hibernation pour certaines espèces, notamment forestières. Il est donc important de prévoir de nouvelles études sur ce taxon pour connaître précisément l'utilisation qui est faite du site par les chiroptères.

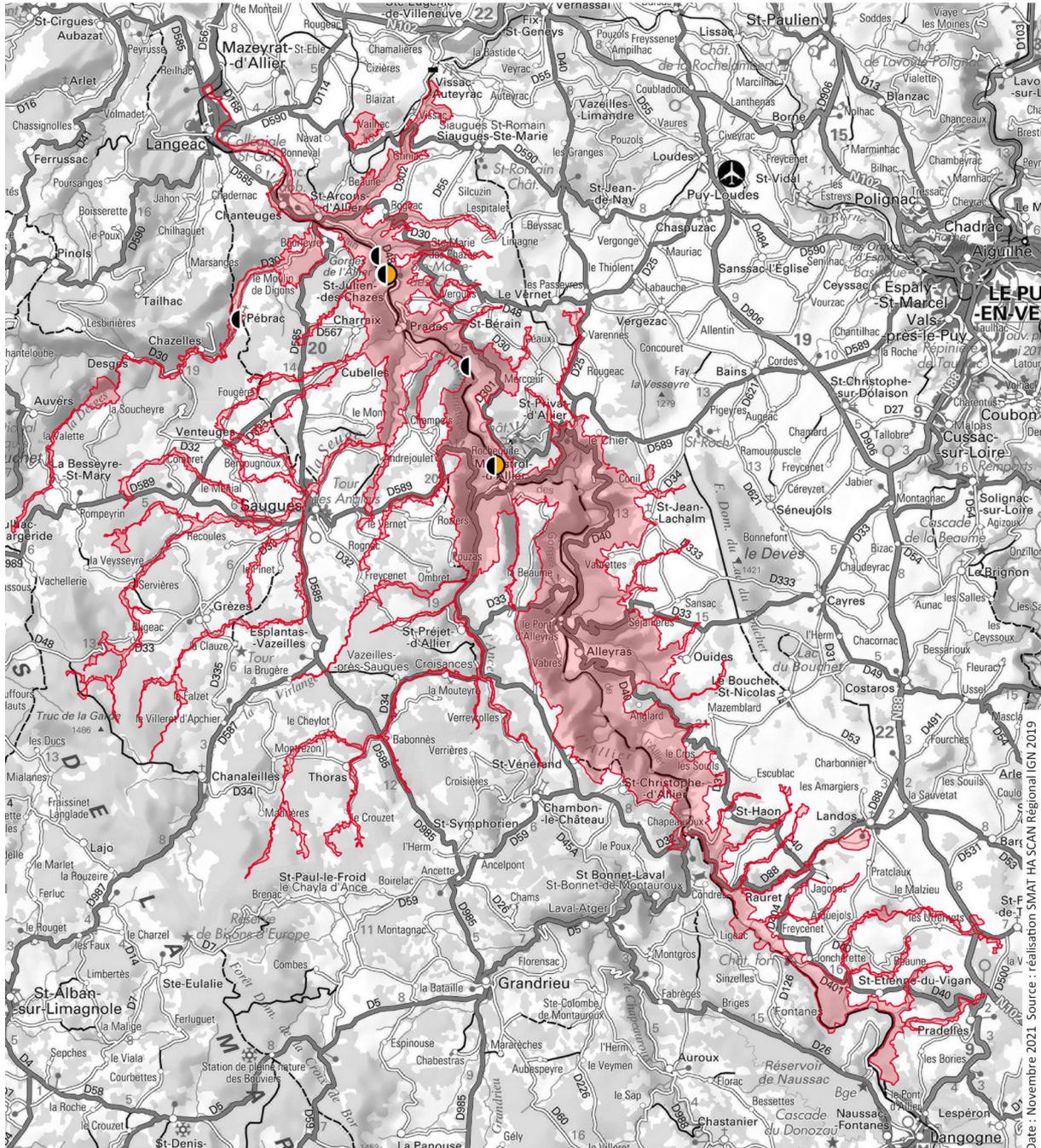
Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Directives Natura 2000
CHIROPTERES			
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	Présence	DH II
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Présence	DH II
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Présence	DH II
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Présence	DH II
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	Potentielle	DH II
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Présence	DH IV
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Présence	DH IV
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Présence	DH IV
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Potentielle	DH IV
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Présence	DH IV
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Présence	DH IV
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	présente	DH IV
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Présence	DH IV
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Présence	DH IV
Oreillard spéicie	<i>Plecotus spéicie</i>	Présence	DH IV

Tableau 6 : Espèces de chiroptères d'intérêt communautaire

Les cartes 6 et 7 présentent les gîtes utilisés par les espèces de Chiroptères de l'annexe II, en hiver et en été.

Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR 830 1075

Gîtes de reproduction des chiroptères Annexe II



Légende

Gîte de reproduction

Grand Rhinolophe

Petit Rhinolophe

Limites site Natura 2000

Carte 6



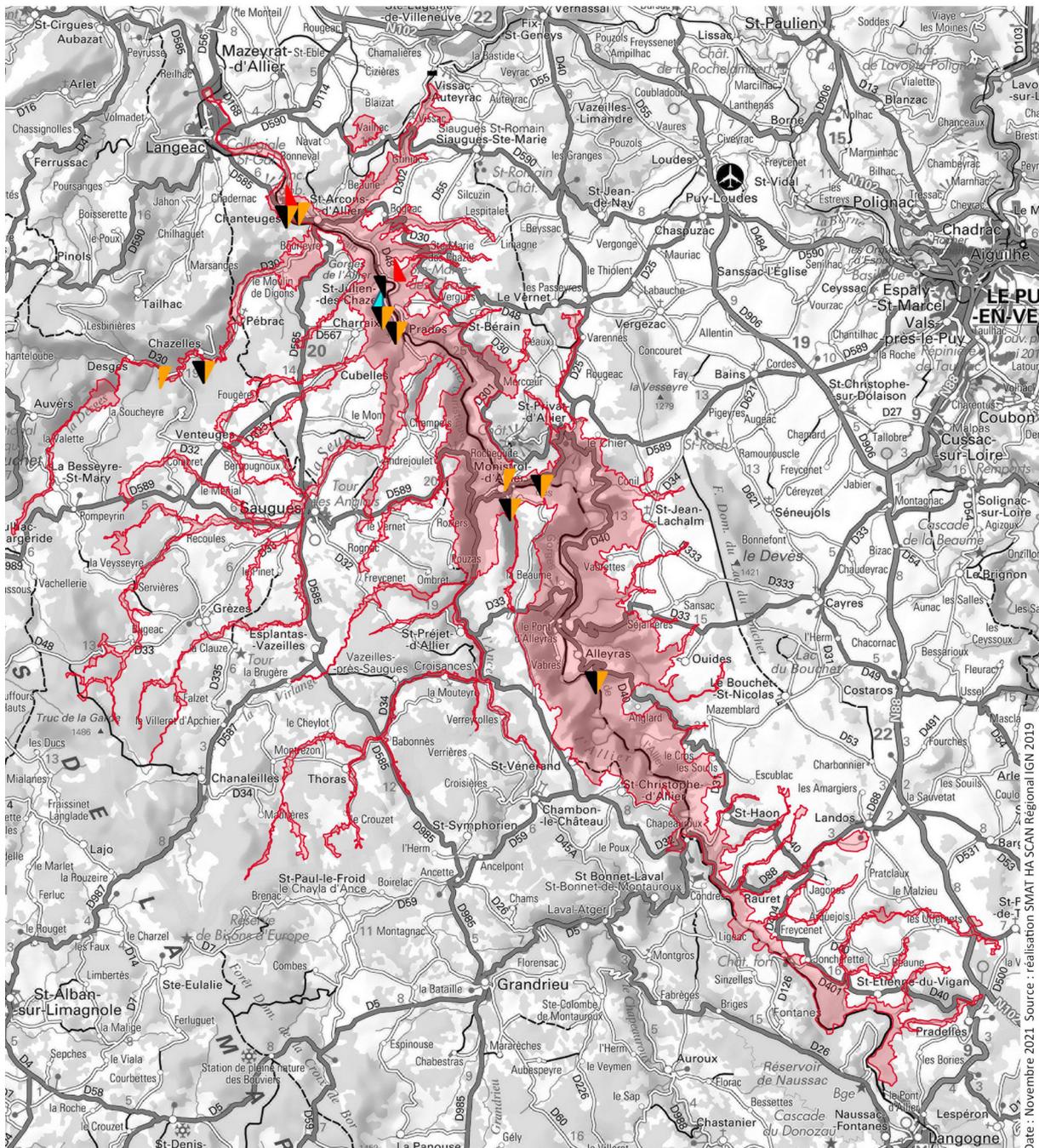
0 2.5 5 km



Date : Novembre 2021. Source : réalisation SMAT HA SCAN Regional IGN 2019

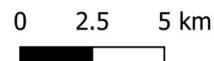
Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR 830 1075

Gîtes d'hivernation des chiroptères Annexe II



Légende

- Gîte d'hivernation ▲ Grand Rhinolophe
- ▲ Barbastelle
- ▲ Grand Murin
- ▲ Petit Rhinolophe
- Limites site Natura 2000



Carte 7

Les espèces Directive « Habitats » annexes 2 :

- Le Grand rhinolophe

Le plus grand des rhinolophes européens avec une envergure pouvant atteindre 35 à 40 cm, il est reconnaissable à son appendice nasal en fer à cheval. Il fréquente les milieux en mosaïque, mêlant les milieux ouverts prairiaux, pâturés, les boisements, et les friches, landes et vergers. L'espèce affectionne les cavités naturelles ou artificielles aux conditions définies et stables (température, humidité...) pour hiberner. Elle recherche des bâtiments ou des galeries assez chaude pour la mise bat. Le grand rhinolophe est une espèce localisée en région Auvergne. Quelques lieux d'hibernation sont connus sur le site. La reproduction n'a pas été prouvée dans le périmètre, seuls des individus isolés ou en petits groupes ont été découverts en période estivale.



- Le Petit rhinolophe

C'est le plus petit rhinolophe d'Europe. Il est reconnaissable à son appendice nasal en fer à cheval. L'espèce est fortement liée au réseau de boisements linéaires et de petits bosquets servant de route de vol et de zone de chasse, et à un réseau de gîtes potentiels accessibles en vol. Cette espèce est considérée comme rare en Auvergne. Sur la zone d'étude, c'est la seule espèce dont la reproduction est certifiée. De plus, des colonies de reproductions sont connues en périphérie du site (Lavoûte-Chilhac...). Des mouvements entre ces colonies et celles de la zone d'étude semblent possibles. En période d'hibernation, peu de gîtes sont connus mais la difficulté d'accessibilité de certains gîtes possibles (caves d'habitation privées...) rend la localisation des rhinolophes plus complexe



- Le Rhinolophe euryale :

Ce rhinolophe essentiellement méditerranéen se rencontre en France uniquement au Sud de la Loire. Il est considéré à ce jour comme disparu d'Auvergne. Sur notre site, la seule observation de cette espèce a eu lieu en juillet 2004 sur la commune de Monistrol-d'Allier. L'espèce est donc considérée comme accidentelle sur le site.



- Le Grand murin



Le Grand murin est une des plus grandes espèces d'Europe. C'est une chauve-souris qui reste calme dans son gîte si l'observation est discrète. Elle est essentiellement forestière mais peut fréquenter les milieux mixtes où elle chasse des insectes de grosse taille au sol ou en vol. C'est une chauve-souris cavernicole qui se regroupe en grande colonie de reproduction. Comme un grand nombre d'espèces, ses effectifs ont connu

une régression au cours du vingtième siècle. Par contre des signes de progression positive de la population font surface ces dernières années. En Auvergne l'espèce est bien représentée (notamment en forêt de Tronçais), mais reste rare en Haute-Loire. Sur la zone d'étude l'espèce est très rare puisque seulement 2 observations sont connues : l'une en juillet 2005, 1 individu contacté au détecteur à ultrason sur la commune de Chanteuges et l'autre en juillet 2007, 2 individus dans le pont de Costet à Langeac.



- La Barbastelle

La Barbastelle d'Europe fréquente les milieux forestiers assez ouverts. En hiver on la trouve dans les caves voutées, les ruines les casemates échappant au grand froid. En été, elle loge au contact du bois (transformé par l'homme ou non). Elle est présente dans les 4 départements de l'Auvergne. Cette espèce est considérée comme rare sur la zone d'étude. Pour autant, il ne faut pas oublier la difficulté de localisation de l'espèce. En effet des prospections plus poussées dans les

milieux forestiers favorables sont à prévoir pour une meilleure connaissance de l'espèce.

3.3.3.2. Amphibiens et reptiles

Le site offre de nombreux habitats potentiels pour ces espèces. Les données sur les espèces présentes sont soit issues d'études (Sonneur à ventre jaune), soit d'observations personnelles (Lézard vert, couleuvre,...) soit à dire d'expert

Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Directives Natura 2000
REPTILES et AMPHIBIENS			
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	Présence	DH II
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	Présence	DH II
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	Présence	DH IV
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Présence	DH IV
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Présence	DH IV
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	Présence	DH IV
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	Présence	DH IV
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Présence	DH IV
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	Potentielle	DH IV
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Potentielle	DH IV
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Potentielle	DH IV

Tableau 7 : Espèces d'amphibiens et de reptiles d'intérêt communautaire

Le Sonneur à ventre jaune et le Triton crêté sont des espèces de l'annexe II de la Directive « Habitat ». Les autres espèces sont patrimoniales et peuvent représenter des enjeux particuliers notamment le Crapaud calamite, l'Alyte ou encore le Lézard vert.



- Le Sonneur à ventre jaune :

Le sonneur à ventre jaune est un petit crapaud présentant une face dorsale grise et olivâtre et une face ventrale jaune et noire. Les yeux sont proéminents et la pupille est triangulaire en forme de cœur. En France l'espèce est largement répartie mais évite le nord, l'ouest et le sud du territoire. Les sites de ponte sont des petits points d'eau de préférence aux cortèges batrachologiques peu spécifiques. L'espèce est connue sur le Nord du site en bord d'Allier sur les communes de Langeac et Mazeyrat d'Allier

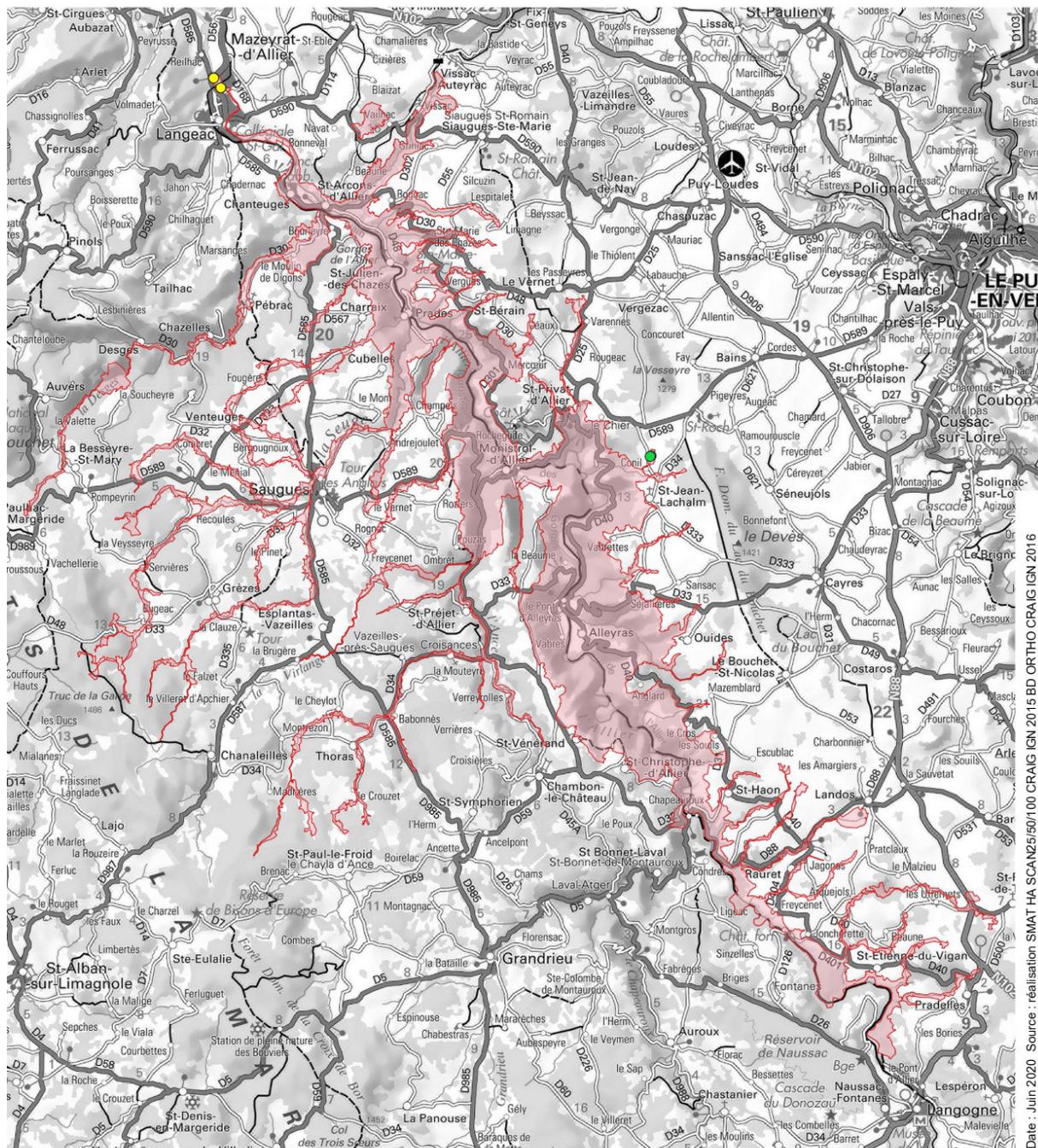
- Le Triton crêté : Le Triton crêté est un triton de grande taille présentant une face ventrale plus ou moins marbrée de jaune orangé. Le male arbore une crête dorsale en période de reproduction. Cette espèce est inféodée au plan d'eau stagnante généralement non poissonneux et bien végétalisés. Sur le site, il est connu sur le Marais de Conil sur la commune de Saint-Jean-Lachalm.



Sur la carte 8, les points de présence connus des deux espèces sont visibles.

Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR8301075

Amphibiens d'intérêt communautaire



Date : Juin 2020 Source : réalisation SMAT-HA SCAN25/50/100 CRAIG IGN 2015 BD ORTHO CRAIG IGN 2016

Légende

- Limites site Natura 2000
- Présence amphibiens 2013_2019
 - Sonneur à ventre jaune
 - Triton Crète

0 2.5 5 km



Carte 8

3.3.3.3. Les poissons :

La connaissance des poissons de l'Allier provient de différentes sources :

- Etudes commandées par la structure animatrice
- Des données de l'AFB
- Des données de la FDPPMA43
- Des données de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- D'observations personnelles

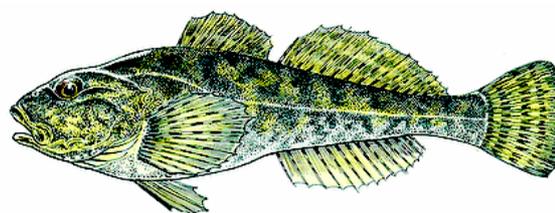
Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Directives Natura 2000
POISSONS			
Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	Présence	DH II
Chabot commun	<i>Cottius gobio</i>	Présence	DH II
Lamproie de planer	<i>Lampreta planeri</i>	Présence	DH II
Lamproie marine	<i>Pétromyson marinus</i>	Présence	DH II
Toxostome	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Présence	DH II
Ombre commun	<i>Thymallus thymallus</i>	Présence	DH IV
Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	Présence	DH V

Tableau 9 : Espèce de poisson d'intérêt communautaire

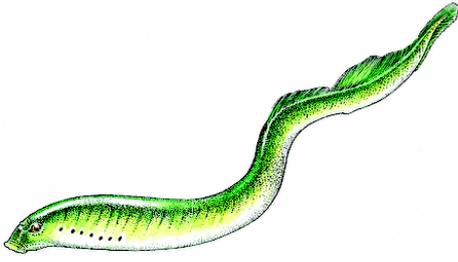
- **Le Saumon atlantique:** Le saumon est l'espèce aquatique la plus emblématique de l'Allier. Ce grand migrateur fait l'objet de plan de renforcement des populations menées par le Conservatoire national du saumon sauvage basé à Chanteuges en amont de notre site. L'espèce vient se reproduire sur le site et en amont dans des frayères.

- **Le Chabot commun :** Le Chabot est un petit poisson particulièrement carnassier, pouvant s'attaquer à ses propres œufs en période de disette. Il affectionne les rivières et fleuves à fond rocaillieux offrant un maximum de caches.

Présent dans une grande partie de l'Europe, jusqu'en Sibérie, le Chabot commun n'en est pas moins extrêmement sensible aux divers polluants et aux moindres modifications du milieu Il est bien présent sur le site.



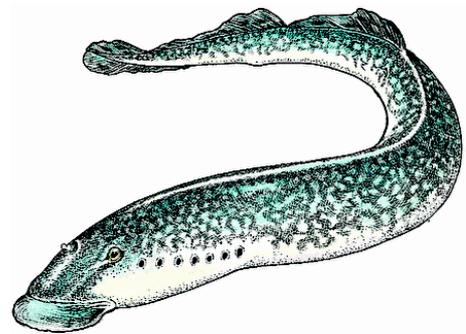
Dessin de Victor Nowakowski, extrait de Inventaire de la faune de France, Nathan-MNHN, Paris, 1992.



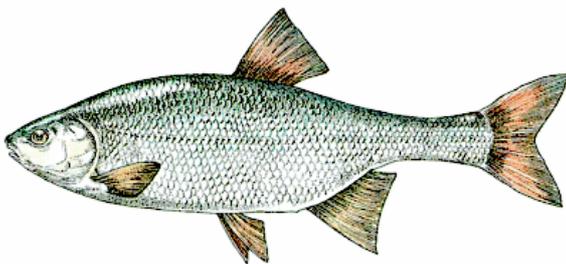
Dessin de Victor Nowakowski, extrait de Inventaire de la faune de France, Nathan-MNHN, Paris, 1992.

- **La Lamproie de Planer** : Ce poisson archaïque au corps anguilliforme et dépourvu d'écaillés, ne dépassant pas 19cm, se caractérise par une vie biphasique : la larve reste plusieurs années dans les sédiments, où elle se nourrit en filtrant les micro-organismes. Après une métamorphose pendant laquelle le système digestif s'atrophie, la lamproie devient adulte, phase de vie au cours de laquelle elle ne se nourrira plus mais se reproduira et mourra. Contrairement aux autres espèces de lamproies, la Lamproie de Planer est une espèce non parasite, vivant exclusivement en eau douce, dans les têtes de bassin et les ruisseaux. Elle est présente sur le site.

- **La Lamproie marine** : La Lamproie marine adopte la vie parasitaire. Les adultes nouvellement métamorphosés descendent les rivières et les fleuves pour aller parasiter des poissons marins pendant quelques années et remontent les rivières jusqu'à plus de 500 km de la mer pour se reproduire. Elle peut mesurer jusqu'à 1,20 m et peser plus de 2 kg. Les aménagements anthropiques sur les cours d'eau ont eu pour conséquence une nette réduction et fragmentation de l'aire de répartition de l'espèce. Cette espèce est présente sur le site. Des observations ont eu lieu à Langeac.



Dessin de Victor Nowakowski, extrait de Inventaire de la faune de France, Nathan-MNHN, Paris, 1992.



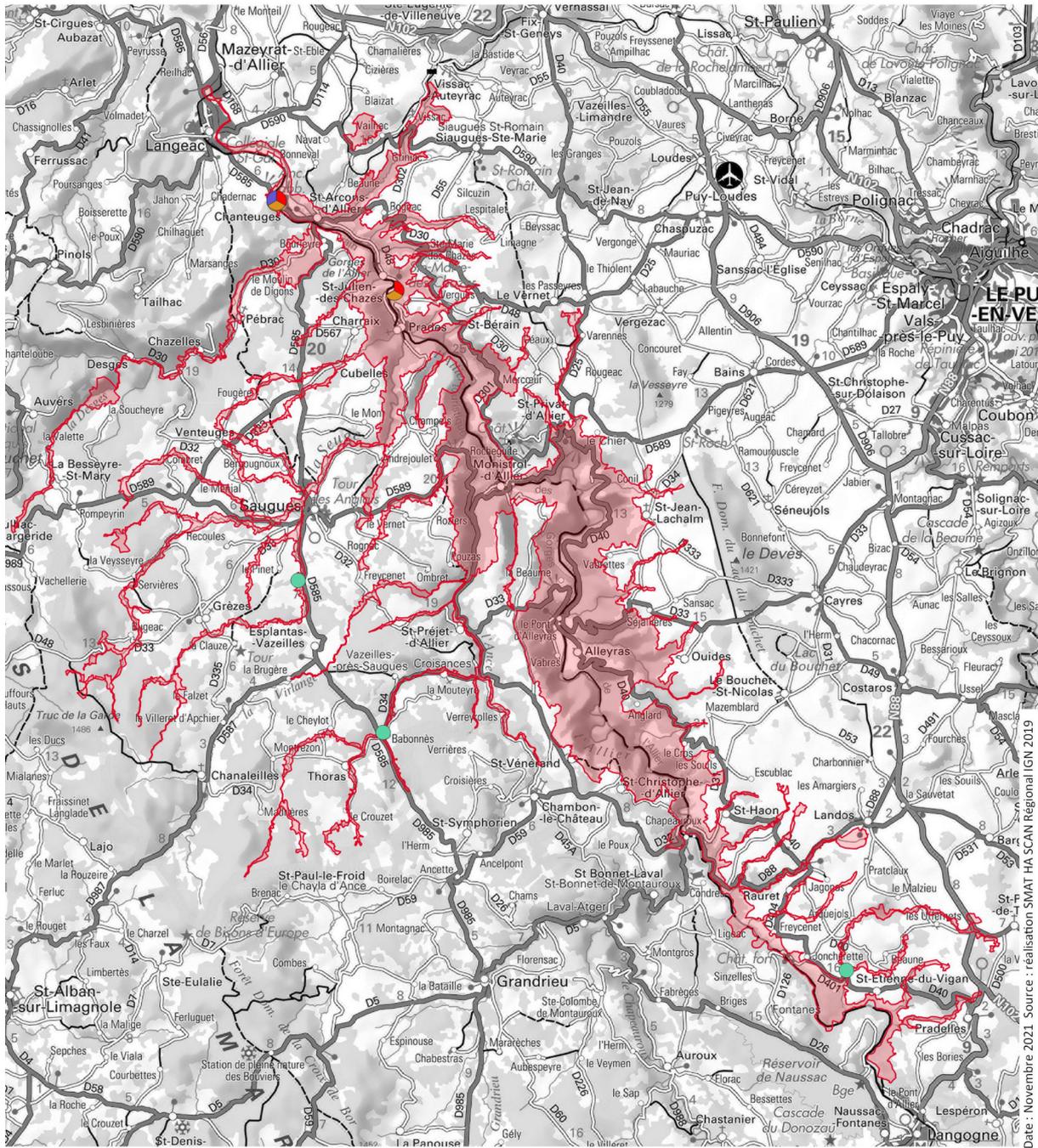
Dessin de Victor Nowakowski, extrait de Inventaire de la faune menacée en France, Nathan-MNHN, Paris, 1994.

- **Le Toxostome** : Espèce rhéophile, c'est-à-dire aimant les eaux courantes, le Toxostome peut atteindre 30 cm. Il est essentiellement herbivore, mais peut se nourrir occasionnellement de petits invertébrés aquatiques et du frai de poissons. L'espèce est considérée comme vulnérable en France. Sur le site, elle est présente.

Les observations des dernières années sont synthétisées sur la carte 9. Certaines espèces n'ont pas été observées récemment.

Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR 830 1075

Poissons et invertébrés aquatiques d'intérêt communautaire



Légende

- Ecrevisse à pieds blancs
- Chabot
- Lamproie de Planer
- Saumon atlantique

Limites site Natura 2000



Carte 9

3.3.3.4. Les invertébrés

Les invertébrés que l'on retrouve sur le site représentent trois taxons différents :

- les mollusques : avec la Moule perlière que l'on retrouve sur certains affluents de l'Allier mais en amont du site.
- les crustacés : l'Ecrevisse à pattes blanches est présente sur certains affluents de l'Allier
- et les insectes avec dix espèces de la directives dont huit de l'annexe II venant de trois familles (odonates, lépidoptères et coléoptères)

Toutes les données sur ces espèces sont, pour une majorité, issues d'études réalisées depuis 10 ans sur le site. Les autres sont des données personnelles transmises à l'animateur du site.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Annexe Directive Natura 2000
INVERTEBRES			
Moule perlière	<i>Margaritifera margaritifera</i>	Présence	DH II
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Présence	DH II
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Présence	DH II
Damier de la Succise	<i>Euphydrias aurinia</i>	Présence	DH II
Écaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Présence	DH II
Laineuse du prunelier	<i>Eriogaster catax</i>	Potentielle	DH II
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	Présente	DH II
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Présence	DH II
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Présence	DH II
Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>	Potentielle	DH II
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Présence	DH IV

Tableau 10 : Espèces d'invertébrés d'intérêt communautaire

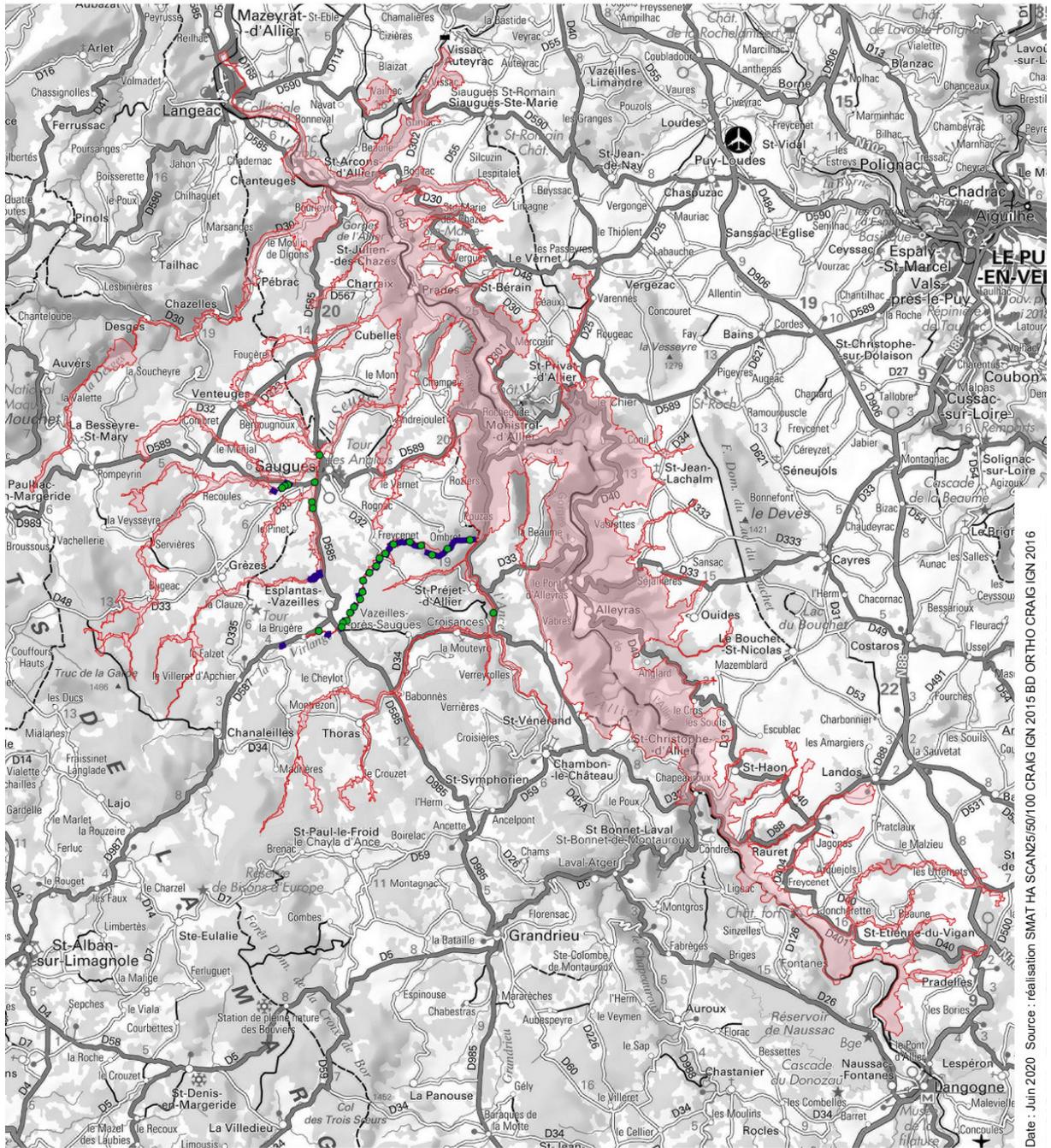
- La Moule perlière (carte 10) :

La Moule perlière est un bivalve d'eau douce (groupe des naïades) indicateur du bon état du milieu. Elle vit dans les cours d'eau présentant un courant d'eau et un fond meuble pour pouvoir s'enfuir. Cette espèce connaît un déclin important de sa population dû à la pollution des rivières. Sur le site l'espèce est potentielle sur certains affluents de l'Allier, notamment sur la Virlange.



Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR8301075

Mollusques d'intérêt communautaire



Date : Juin 2020 Source : réalisation SMAT HA SCAN25/50/100 CRAIG IGN 2015 BD ORTHO CRAIG IGN 2016

Légende

- Limites du site Natura 2000
- Présence moule perlière (source G. COCHET, DIREN Auvergne 1994)
- Présence moule perlière (source CEN Auvergne 2015_2019)



0 2.5 5 km



Carte 10



- L'Écrevisse à pattes blanches (carte 9) :

C'est une espèce des eaux courantes fraîches des ruisseaux. Elle a subi une forte régression par l'introduction des espèces américaines qui outre la concurrence spécifique, ont amené la peste de l'écrevisse. L'espèce est un bon indicateur de l'état du milieu notamment de la pollution. Sur le site nous avons des populations sur certains affluents de l'Allier.

- La Cordulie à corps fin (carte 11):

Il s'agit d'une libellule au corps foncé, brillant, décoré de taches jaunes. Elle existe en Europe l'ouest et au Maroc. Ses larves, aquatiques, vivent principalement dans les rivières et les fleuves riches en végétation immergée et riveraine, avec un réseau racinaire important pour pouvoir se cacher dedans. Sur le site, les habitats potentiels de l'espèce ont été cartographiés et prospectés. La Cordulie à corps fin est bien présente sur une grande partie du linéaire de l'Allier.



de

- Le Damier de la Succise (carte 12) :

Le Damier de la Succise tire son nom de la plante hôte principale, la Succise des prés (*Succisa pratensis*) et de l'ornementation de ses ailes qui font penser à un damier. Des variations de taille existent selon les régions. C'est une espèce de milieux ouverts (prairies, zones humides ouvertes,...) qui vole le jour et apparaît dès la fin avril au Sud de son aire de répartition. Sur la zone d'étude, l'espèce est potentielle sur le site.



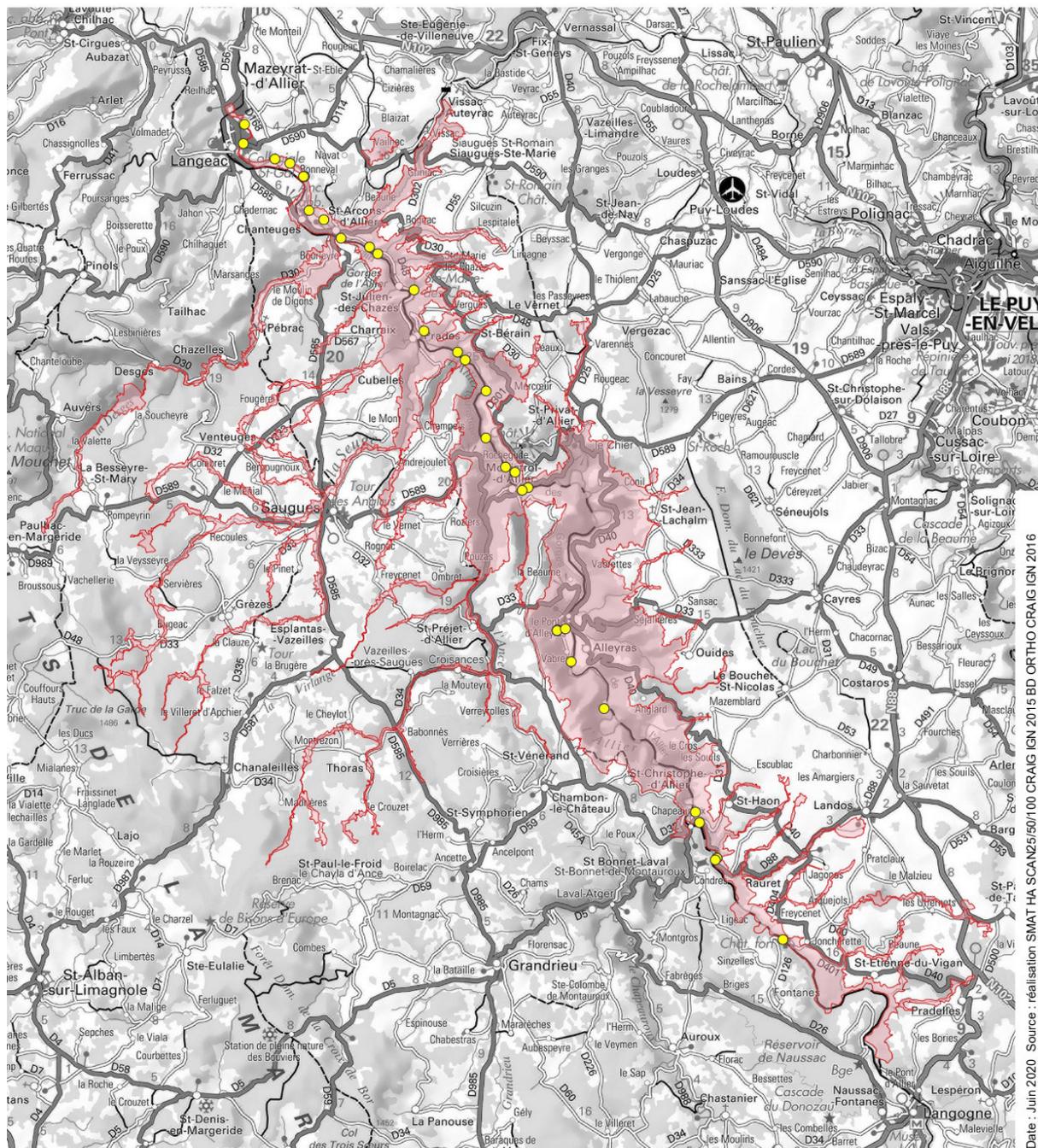
- L'Écaille chinée :

L'Écaille chinée est un papillon de milieux ouverts et semi ouverts. On le retrouve dans les milieux en mosaïques, les friches et les lisières de forêt. L'imago vol autant le jour que la nuit alors que la chenille se nourrit principalement de nuit. L'espèce n'a pas une plante hôte spécifique. L'écaille chinée se rencontre partout en France et semble bien présente dans la région

Auvergne. Il apparaît, de plus en plus, que sa nomination en annexe 2 de la Directive et en espèce prioritaire, est une erreur de retranscription.

Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR8301075

Odonate d'intérêt communautaire



Date : Juin 2020 Source : réalisation SMAT-HA SCAN25/50/100 CRAIG IGN 2015 BD ORTHO CRAIG IGN 2016

Légende

- Limites du site Natura 2000
- Cordulie à corps fin (exuvie_2007)



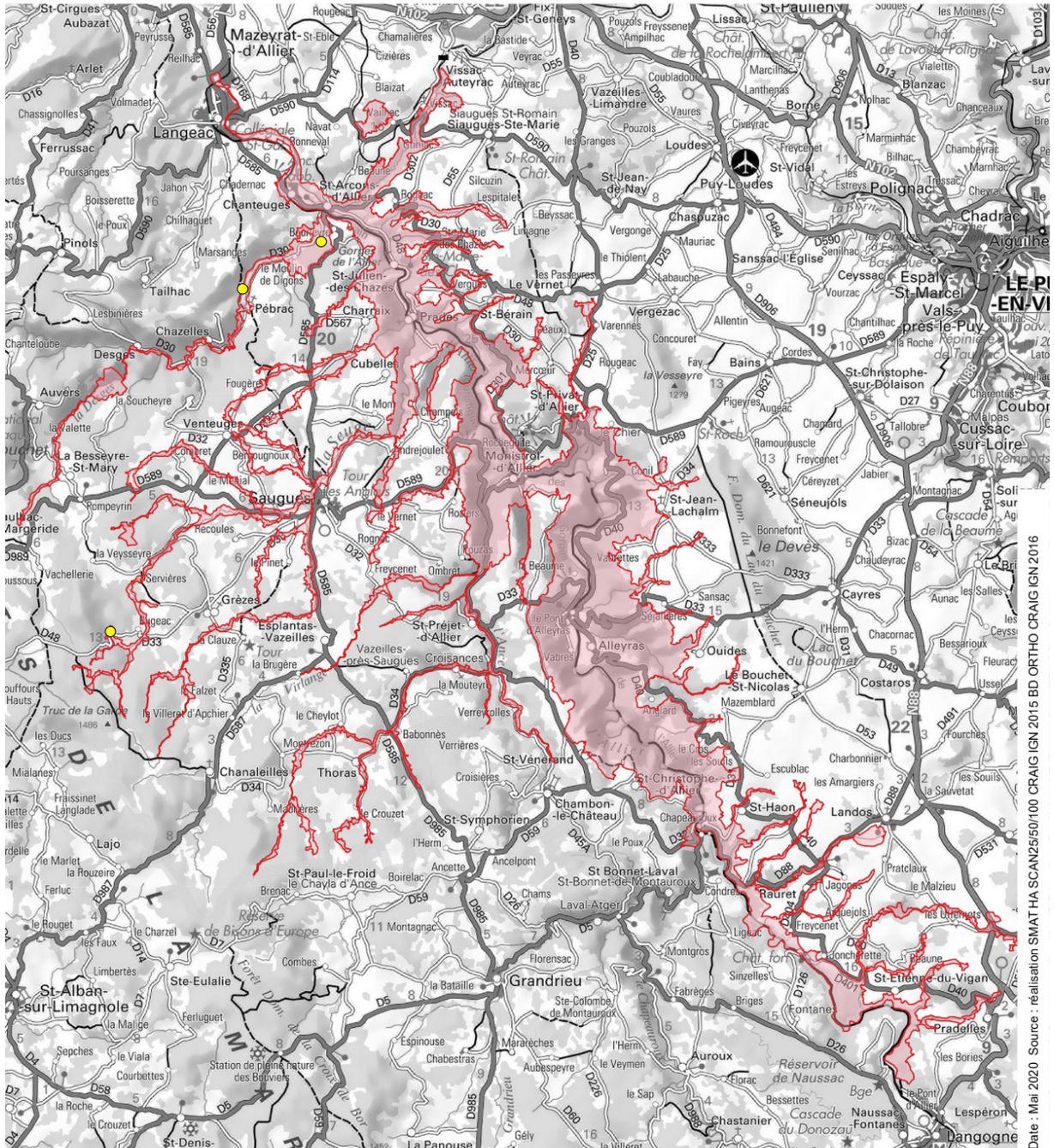
0 2.5 5 km



Carte 11

Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR 830 1075

Lépidoptère d'intérêt communautaire



- Limites du Site Natura 2000
- Damier de la Succise 1999_2017

0 2.5 5 km

Carte 12



- La Rosalie des Alpes (carte 13) :

La Rosalie des Alpes est un très bel insecte au corps bleu et noir (coloration variable) de la famille des longicornes. Il se nourrit de bois mort. On le retrouve majoritairement dans les hêtraies aérées mais peut aussi se développer au contact d'autres essences végétales comme le tilleul et le chêne pubescent. L'espèce est présente sur le site et son habitat est bien représenté.

- Le Grand capricorne:

Très gros insecte de l'ordre des coléoptères, le grand capricorne est xylophage à l'état larvaire spécialisé dans le chêne. Les larves se nourrissent de bois mort ou dépérissant dans lequel elles creusent de larges galeries sur une durée de développement de 2 ans et demi. L'espèce vit dans les taillis de chêne. L'espèce n'a pas été observée sur le site mais des indices de présence (trous de sortie des larves) ont été trouvés.

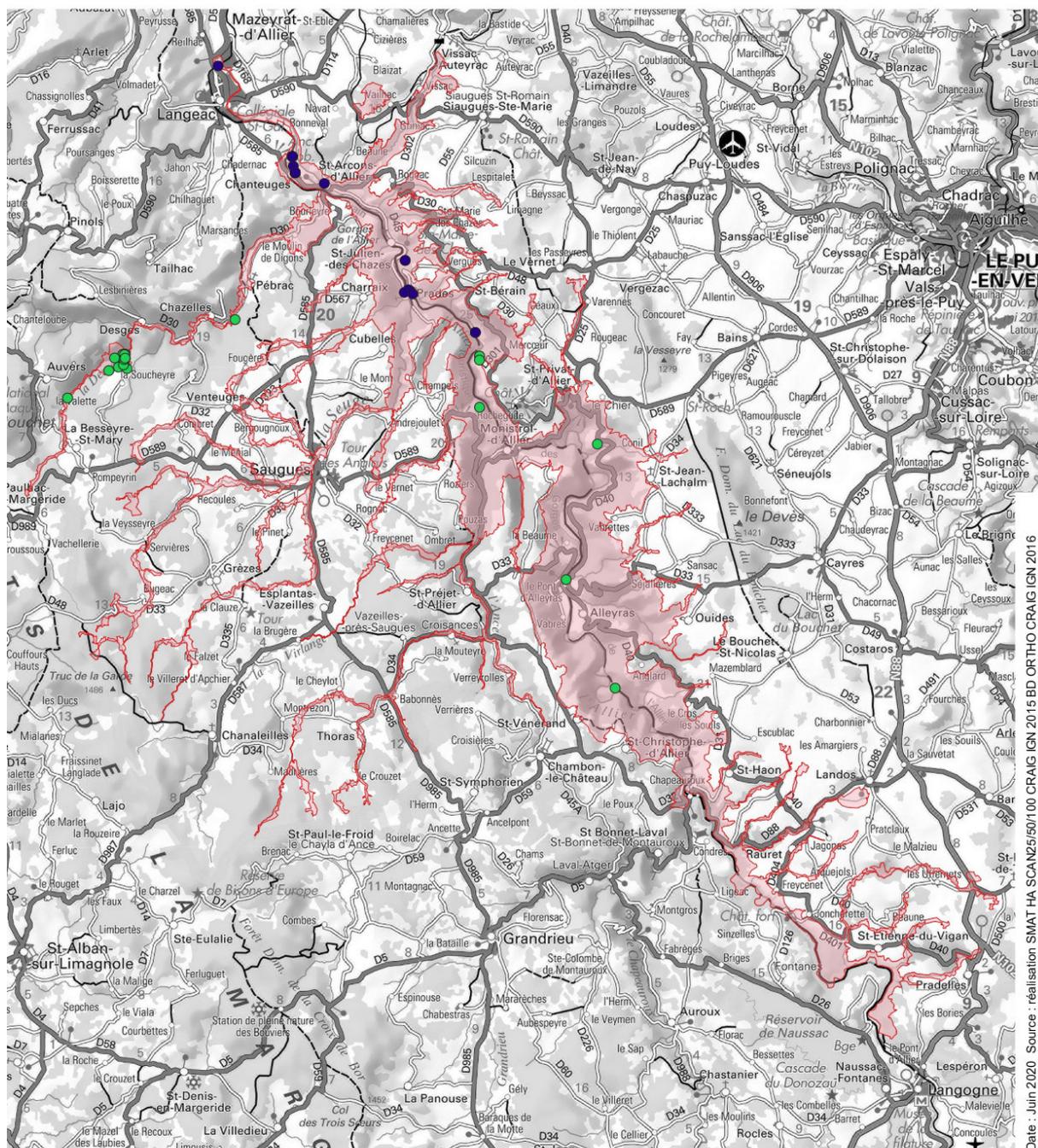


- Le Lucane cerf-volant (carte 13) :

Le Lucane cerf-volant est un insecte saproxylique, la larve se nourrit de bois mort, en particulier dans les parties basses de l'arbre (souches et racine). Le développement est lent (4 à 6 ans) et les adultes vivent un été, le temps de se reproduire. Cette espèce occupe une place importante dans les écosystèmes forestiers et boisés. En effet, il contribue fortement à la dégradation du bois mort et notamment des parties enterrées. Il est présent dans la région. Sur la zone d'étude, l'espèce et son habitat sont bien présents.

Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR8301075

Coléoptères d'intérêt communautaire



Date : Juin 2020 Source : réalisation SMAT HA SCAN25/500100 CRAIG IGN 2015 BD ORTHO CRAIG IGN 2016

Légende

- Limites du site Natura 2000
- Présence Coléoptères_2003_2019
- Lucane ou Cerf-volant
- Rosalia alpina

0 2.5 5 km



Carte 13

3.3.4. Autres espèces animales patrimoniales :

Outre les espèces de la directive Habitats annexes II ou annexes IV d'autres espèces animales patrimoniales sont présentes ou potentielles sur le site. Le manque d'étude pour certains taxons fait que les données dont nous disposons sont tirées soit du site de Pont Gibert, soit des données du CEN Auvergne, soit des dires d'experts:

- Les lépidoptères : l'Hespérie des cirses (*Pyrgus cirsii*), le Miroir (*Heteropterus morpheus*), l'Azuré des orpins (*Scolitantides orion*) ont été trouvés notamment sur la zone de Pont Gibert en 2010. D'autres espèces ont été trouvées sur le site durant les études antérieures : la Zygène du panicaut (*Zygaena sarpedon*) et la Petite et la Grande coronide (*Satyrus actaea et ferula*).

- Il est important de noter la présence de *Chrysotribax hispanicus*, un coléoptère de la famille des Carabes. Il est endémique du massif central et se retrouve dans les milieux forestiers plutôt humides. Ce carabe nocturne se nourrissant de mollusques, escargots, limaces, et de vers, se cache sous les pierres, et les troncs abattus durant la journée. Il passe l'hiver sous la mousse et les écorces.

- Crapaud commun (*Bufo bufo*), l'un des batraciens le plus répandu en France et dans le département. Cette abondance peut, entre autre, s'expliquer par le fait que la reproduction n'est pas perturbée par la présence de poissons dans les mares et étangs car les œufs et les têtards sécrètent une substance répulsive

- L'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) est présent sur le site.

- La Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) est présente sur le site notamment sur les communes de Monistrol-d'Allier et de Saint-Arcon-d'Allier.

- d'autres couleuvres sont potentielles sur le site.

- La Vipère aspic (*Vipera aspis*) et la Vipère péliade (*Vipera berus*) sont aussi signalées comme présentes.

- Le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)

- La Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) est aussi présente.

- Le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) est présent sur le site.

- L'Anguille (*Anguilla anguilla*) est elle aussi présente dans les cours d'eau

- Pour les mammifères patrimoniaux il est important de signaler la présence de la Genette (*Genetta genetta*), du Loir (*Glis glis*), du Lérot (*Eliomys quercinus*)

- Il est à noter que le Chat sauvage (*Felis sylvester*) a été aperçu à proximité du site.

D'autres espèces patrimoniales sont signalées comme présentes sur les fiches descriptives des ZNIEFF ayant servi de périmètre au site Natura 2000. Des études entomologiques et herpétologiques sont nécessaires pour mieux connaître la richesse des gorges de l'Allier.

4 Activités humaines

Suite à l'état des lieux des connaissances écologiques du site et afin de tenter de formuler les enjeux de conservation locaux dont ces espèces et les habitats feront l'objet, il s'agit ici d'identifier les activités humaines susceptibles d'avoir un impact, direct ou indirect, positif ou négatif, sur l'évolution de ces espèces et habitats.

Il s'agit donc d'établir un inventaire de ces activités, mais aussi d'en appréhender la dynamique actuelle et future ; c'est-à-dire tenter de se faire une idée sur l'évolution de ces activités afin de dégager les enjeux de gestion adaptés au site. La carte 14 en fin de partie résume les lieux d'activités impactantes à l'échelle du site.

4.1. Les pratiques agricoles et pastorales:

4.1.1. Historique :

Le site des « Gorges de l'Allier et Affluents » est un site constitué principalement du cours de l'Allier et des versants constituant les gorges.

Historiquement, les versants des gorges de l'Allier étaient utilisés pour faire pâturer les ovins et les caprins. La difficulté d'exploitation de ces parcelles ne laissait guère le choix des pratiques possible. Les troupeaux étaient généralement de petite taille car la valorisation de la production répondait à une demande locale en viande et en lait.

Dans le fond des gorges, les quelques endroits plats offrent des terres riches exploitable pour la culture maraichère et la mise en prairie de fauche. Ces îlots plats au cœur des gorges permettaient de produire du fourrage pour l'hiver et de la culture vivrière pour les hommes.

Enfin, les zones de plateaux du Devès et de la Margeride avaient pour vocation première l'élevage bovin et les cultures de fourrage associées. La Margeride plus sèche, regroupait aussi un nombre conséquent d'élevage ovin. Une surface plus faible était utilisée pour le maraichage, la production de céréales (blé, seigle...) et de légumineuses (lentilles...).

Dans les années 1980, une déprise agricole fait rage. Les terrains agricole les moins rentables et accessibles sont abandonnés au profit des terrains plus praticables des plateaux du Devès et de la Margeride. Les milieux ouverts se referment par manque de pression de pâturage. Les enfants des propriétaires et des éleveurs partent pour la ville. Un grand nombre de petites exploitations ferment ou sont rachetées et englobées dans des propriétés plus grande.

Depuis 10 ans, du fait du non renouvellement générationnel, et de l'absence de repreneur, le nombre d'exploitations a continué à diminuer. Les exploitations restantes augmentent leurs surfaces et abandonnent encore un peu plus les terrains difficiles.

4.1.2. Les principales vocations agricoles du territoire :

Les exploitations font majoritairement de la polyculture. Elles partagent leur activité entre plusieurs domaines : ovin, bovin, pour le lait, la viande, culture de maïs, de légumineuses... qui sont les vocations principales du territoire en matière agricole.

Les exploitations spécialisées sont souvent les productrices de lait de brebis et de chèvre qui demande du matériel spécifique et une main-d'œuvre importante.

Associées à ces pratiques d'élevage il est important de noter la surface importante qui est en herbe en permanence sur le département (61% de la Surface Agricole Utilisée en Haute-Loire). Cette surface permet aux agriculteurs de pouvoir faire leurs propres fourrages pour l'hiver.

La culture céréalière est en partie pour l'auto-alimentation du bétail. Seul un petit nombre d'exploitations ne cultivent que de la céréale. La qualité de la terre et du climat permet aux agriculteurs de limiter les intrants et les herbicides. Très peu de cultures sont irriguées.

Le maraichage, et notamment le maraichage Bio représente une petite part de l'activité agricole.

L'apiculture est une pratique marginale sur le site.

4.1.3. L'élevage :

L'élevage est donc représenté principalement par l'ovin et le bovin. Des élevages caprins existent aussi sur le site. L'équin que ce soit pour la boucherie ou pour le loisir représente une très faible part de la production. Enfin l'élevage porcin est anecdotique.

La production ovine est importante. Cette production est destinée en majorité à la boucherie. En effet, cette vocation demande moins de travail que la production laitière et permet à l'éleveur d'avoir d'autres cultures et élevages à côté.

Les exploitations de laitières sont plus petites et plus spécialisées que les productions de viande. Les troupeaux sont en moyenne d'environ 120 têtes par ferme.

Une partie des éleveurs ovins montent les troupeaux en estive dans les Alpes.

La production de bovins se modifie au cours du temps. Une part croissante est destinée à la production de viande. Les laitières sont en diminution, probablement due aux normes draconiennes et aux difficultés croissantes de valorisation de la production. Une partie des éleveurs possèdent à la fois des laitières et des allaitantes.

Le chargement pastoral est faible sur le site pour les bovins (entre 1 et 1.2 UGB). Le chargement ovin est un peu plus important du fait que l'impact du pâturage sur les milieux n'est pas le même que pour les bovins.

L'élevage caprin représente une production de lait intéressante. De plus les caprins ne débroussaillent pas de la même manière les milieux que les ovins et les bovins.

4.1.4. La valorisation des productions et autres revenus

Les productions locales sont en très grande majorité valorisées localement. 50 à 90 % des productions (variable selon les exploitations) sont vendues sur les marchés, ou auprès des collectivités locales et départementales.

La transformation directe et la vente directe des produits sont en augmentation. Cette valorisation locale permet aux agriculteurs de vendre à meilleur prix la production.

Un grand nombre d'agriculteurs ou de femmes d'agriculteur ont un revenu complémentaire par une activité touristique comme la location de gîte ou l'accueil en chambre d'hôte. La part de double actifs augmente au fil des ans chez les agriculteurs.

4.2. La sylviculture :

La forêt occupe une superficie très importante du site. Cette forêt joue un rôle majeur dans le maintien d'une biodiversité riche. Le fait que ce soit de grandes entités continues favorise la préservation d'espèces forestières strictes par la faible importance des effets de lisière. Cette continuité permet aussi la mobilité des espèces et les échanges d'individus et de matériel génétiques entre les populations. De plus, une grande diversité de faciès forestiers est présente assurant une bonne qualité de ces espaces boisés et la représentativité d'un grand nombre de micro-habitats.

4.2.1. La gestion des forêts du site :

L'abondance relative des milieux boisés, induit une diversité de gestion des massifs forestiers.

Les parties boisées les plus accessibles seront souvent gérées pour produire. La présence de pistes forestières et l'aménagement en fûtée régulière sont de bons indices pour reconnaître une forêt de production. La plantation d'épicéas tend à diminuer ces dernières années. Ces formations monospécifiques à croissance rapide sont très peu propices à l'expression d'une biodiversité variée.

Le traitement d'une parcelle en fûtée irrégulière favorise la présence d'une diversité spécifique plus large par le maintien de micro-habitats variés. En parallèle, elle permet de conserver une possibilité d'exploitation de la forêt.

Les parties forestières moins accessibles, notamment sur les versants des gorges, sont généralement peu exploités car peu rentables. L'exploitation en milieux difficiles (fortes pentes, sol mobiles,...) engendre des surcoûts non compensables par la vente du bois. La maturité de ces parcelles forestières augmente donc avec l'âge. Ces forêts atteignent parfois des stades de maturités avancées et abritent une biodiversité exceptionnelle.

Nous avons donc sur le territoire des gestions sylvicoles variées, allant de la forêt de production intensive à la non intervention totale. Ce panel est intéressant pour le territoire d'un point de vu biologique, écologique mais aussi socio-économique.

4.2.2. La filière sylvicole :

La filière sylvicole est assez développée sur le territoire. Le bois produit est valorisé différemment selon son essence et sa qualité.

Les bois de plus grande valeur sont valorisés en bois d'œuvre dans les scieries locales, ou non locales, pour fabriquer meubles, charpentes, structures... Cette utilisation est intéressante pour le territoire car elle permet le maintien de l'emploi et la non délocalisation de la filière.

Les bois de moindre valeur sont, quant à eux, acheminés à Tarascon ou vers d'autres usines, pour être transformés en pâte à papier. Cette voie-là emploie moins de monde sur le territoire que la filière de valorisation locale.

Une troisième filière, encore peu développée, est le bois énergie. Il serait intéressant de développer cette possibilité de valorisation des forêts du site. Pour cela, une politique énergétique territoriale basée sur des chaufferies bois pourrait apporter un nouvel axe de développement de la filière sylvicole.

4.3. Les activités touristiques et de loisir :

En Auvergne, le tourisme représente plus de 1,3 milliards d'euro. Il a donc un poids non négligeable sur l'économie. Avec près de 30 millions de nuitées sur l'année, la fréquentation touristique régionale est en hausse en 2011.

4.3.1. La place du tourisme dans l'économie locale

Le tourisme représente une part importante de l'économie locale. Sur l'ensemble du territoire du Syndicat mixte d'aménagement territorial (SMAT) du Haut-Allier, c'est un marché de 56,6 millions d'euros (soit 4,3 % de la région).

Ce même territoire enregistre un total de 1,36 million de nuitées dont 0,53 millions de nuitées marchandes (hôtels, gîtes, camping...) et 0,83 million de nuitées non marchandes (résidences secondaires...).

Les communes de Haute-Loire concernées par la ZPS, proposent une offre d'hébergement de 4 237 lits marchands (hôtels, gîtes, camping...) dont 2 252 « lits camping » soit 53,1% de l'offre. Le nombre de structures d'accueil, toutes catégories et tous types confondus s'élève à 232.

Le nombre de résidences secondaires ne peut pas être quantifié sur ce territoire.

Sur le territoire du SMAT du Haut-Allier, la majorité des clients ont de 35 à 50 ans. Ce sont principalement des couples en vacances sans enfant. Les cadres ou de professions intermédiaires sont très représentés.

La clientèle française représente 93 % et vient principalement des régions Rhone-Alpes (23%) et Ile-de-France (18%).

La durée moyenne des séjours est de 8 jours. Les critères les plus importants pour juger la qualité de séjour sont principalement de la qualité de l'environnement et de l'accueil.

4.3.2. Les activités culturelles :

4.3.2.1 : Le patrimoine culturel :

Le patrimoine culturel de Haute-Loire et notamment des Gorges de l'Allier est très riche. En effet, de par la proximité avec le Puy-en-Velay, les édifices religieux de tous genre (églises, chapelles, abbayes,...) sont nombreux sur le territoire. De plus un grand nombre de châteaux et de bâtisses fortifiées existent. Une partie de ce patrimoine est visitable mais une majorité des bâtiments sont des propriétés privées non visitables.

Outre le patrimoine bâtis exceptionnel, il existe un patrimoine culturel et historique important.

Le passé minier et industriel (notamment en matière de filature ou de moulins) est mis en valeur par plusieurs musées et installations muséographiques sur le site ou ses environs immédiats. Notons par exemple, la filature des Calquières à Langogne.

Un musée et un mémorial de la résistance se trouve sur le Mont-Mouchet. Ce haut lieu de la résistance a vu des batailles décisives durant la seconde guerre mondiale.

La richesse paléontologique du Haut Val d'Allier, qui fait l'objet d'une demande de classement au près de l'UNESCO, est mis en valeur à Chilhac avec la présence d'un musée.

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'entrées dans certains sites touristiques et leur progression entre 2010 et 2011.

Site	Entrées 2010	Entrées 2011	Progressions
Château de Chavaniac-Lafayette	10727	11 897	10,91%
Musée fantastique de la bête du Gévaudan	12 189	11 671	-4,25%
Musée de la résistance du Mont Mouchet	10 316	8 581	-16,82%
Filature des Calquières	7 328	7 333	0,07%
Musée paléontologique de Chillac	1 553	2 345	51,00%
Tours des anglais	5 071	4 537	-10,53%
Historial Sainte Agnès de Langeac		2 519	

Tableau 11 : Nombre d'entrée dans les sites touristiques

Des visites guidées d'éléments du patrimoine bâtis sont organisées par le Pays d'Art et d'Histoire du Haut Allier. Surtout suivis par un public local, elles sont à destination de groupes (scolaires, adultes) mais aussi de particuliers. Une grande partie des visiteurs sont des habitants du Haut-Allier qui souhaitent découvrir autrement l'histoire de leur territoire.

Ci-dessous le tableau récapitulatif du nombre de personnes accueillis :

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Individuels	730	1020	2455	1550	1857
Nombre de groupe	51	41	60	75	79
Personnes en groupe	2300	1640	1675	2471	2382
Scolaires	711	945	1018	1452	1588
Total	3741	3505	5198	5473	5527

Tableau 12 : Nombre de personnes accueillies durant les visites guidées

Le Conservatoire Nationale du Saumon Sauvage, à Chanteuges, a pour but d'élever des saumons atlantiques, à partir de souches sauvages, pour les relâcher et faire progresser positivement les populations naturelles. Il accueille régulièrement des scolaires, des groupes et des individuels pour visiter les installations. Plus de 3000 entrées sont enregistrées chaque année.

4.3.2.2 : Le train touristique

Véritable artère de vie du site des Gorges de l'Allier (Langogne- Langeac), le train touristique des gorges de l'Allier est le seul moyen de découvrir l'ensemble des gorges inaccessible par la route. Sur une voie en exploitation, construite au XIX siècle, il offre la possibilité d'admirer, à vitesse réduite et avec les explications du guide, les paysages sauvages de l'Allier. Cet ouvrage humain comptant 51 tunnels et 16 viaducs tout au long des 70 kms de voie est un repère pour les habitants et les touristes de la région. Créé en 1999 par le SMAT du Haut-Allier, sa fréquentation augmente d'année en année.

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de clients	7 780	9 125	12 880	13 175	11 878	12 029	9 358	10 121

4.3.4. Les sports nature :

L'attractivité d'un milieu naturel préservé de l'urbanisme et de l'empreinte de l'homme s'accroît parallèlement aux migrations urbaines et à la désertification des campagnes. Les activités de plein air et les sports nature, par l'entremise d'une volonté de retour au grand air de la part des urbains, sont en plein essor. Cette progression se manifeste outre par une fréquentation plus importante du milieu naturel, par un choix d'itinéraires plus vaste, une offre plus complète mieux organisée dans les activités demandées.

4.3.4.1. La randonnée pédestre

La randonnée pédestre reste l'activité la plus pratiquée et surtout la plus accessible par tous. Le territoire du site des Gorges de l'Allier est propice aux belles randonnées. Le relief accidenté et les milieux diversifiés accueillent aussi bien les groupes de randonneurs de tous âges cherchant des randonnées dominicales de quelques heures que les randonneurs confirmés voulant des parcours sportifs et escarpés ou les trailers parcourant en courant les sentiers de tout type.

Des itinéraires de grandes randonnées (GR) passent dans le site Natura 2000.

Le principal est le GR 65 appelé aussi le « chemin de Saint-Jacques de Compostelle » qui rentre dans le site à Saint-Privat d'Allier et en ressort à Saugues. Ce sentier est le plus fréquenté du site. Près de 20 000 personnes l'empruntent chaque année. Une telle fréquentation entraîne obligatoirement des perturbations pour la faune et la flore du site. D'un autre côté, elle permet à un tissu social subsisté dans certaines parties du territoire. Mai et août sont les mois les plus chargés avec plus de 3 500 randonneurs par mois sur cet itinéraire.

Le GR 70 nommée « chemin de Stevenson » passe en limite de notre site, entre Pradelles et Langogne. Lui aussi est très couru même si ce n'est pas la partie la plus fréquenté du parcours qui borde les gorges de l'Allier.

Le Chemin « Robes de bure et cotes de maille », GR de pays emmène le promeneur de château en édifices religieux. Cette boucle suit l'Allier de Villeneuve d'Allier/ Saint-Ilpize à Saint-Arcons-d'Allier en passant par Chilhac, Langeac, Pébrac ou encore Chanteuges. Ce circuit est réactualisé en 2012. La fréquentation qui était faible s'en trouvera peut être augmentée.

L'itinéraire des gorges de l'Allier est un ancien GR dont le reclassement est en cours d'étude. Suivant le cours de l'Allier de Langogne à Brioude, sa fréquentation est faible mais avec le projet de parc naturel régional, ce chemin pourrait devenir la colonne vertébrale des sentiers du parc. La fréquentation peut donc se modifier avec le temps.

Ces sentiers de grande randonnée forment l'ossature de l'offre. Ils sont complétés par un maillage dense de sentiers de petites randonnées (PR). Ces parcours sont peu fréquentés. La majorité des marcheurs sont des locaux.

1 topo guide et une marque touristique, « Respirando », référencent ces PR. De plus une volonté de qualité est voulue pour les parcours appartenant à cette marque : un minimum de distance sur goudron, des balisages réglementés, itinéraires ne passant pas sur des terrains privés...

La randonnée pédestre, bien que très pratiquée ne représente pas un grand risque de perturbations lorsqu'elle est pratiquée sur des sentiers balisés. Seul le chemin de Saint-Jacques de Compostelle pose le problème de la surfréquentation des itinéraires. Cette fréquentation excessive peut entraîner, entre autre, du bruit, des dégradations des milieux traversés et de l'essaimage de détritiques tout au long du parcours. Il est important de prendre en compte ces facteurs dans le présent diagnostic.

Le Plan Départementale des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est en cours d'élaboration.

4.3.4.2. Les sports d'eaux vives

L'Allier et ses affluents offrent un cadre exceptionnel pour la pratique des sports d'eau vive. Par peur que les gorges de l'Allier deviennent une réplique des excès des sports d'eau vive des gorges de l'Ardèche, les pratiques sont réglementées.

La rivière Allier est réglementée par les arrêtés interpréfectoraux N°D2-B1-96/172b N°D2-B1/96/301. Ces arrêtés stipulent que :

- La navigation est interdite du 15 octobre au 31 mars (sauf pour les adhérents de la fédération française de Canoé-Kayak qui pourront pratiquer en aval de Monistrol-d'Allier)
- La navigation est réglementée du 1^{er} avril au 14 octobre :
 1. autorisé de 10h à 18h30
 2. quotas du nombre d'embarcation mise à l'eau est à respecter par les loueurs.
 3. embarquement et débarquement à des lieux précis pour éviter les atteintes à la faune et la flore
 4. Navigation d'embarcation à moteur autre que de sécurité interdite toute l'année.
 5. La pratique du raft n'est autorisée que sur la section entre Monistrol-d'Allier et Le Pradel

Sur notre site tous les affluents de l'Allier sont interdits à la navigation.

Sur l'Allier supérieur, entre Saint-Etienne-du-Vigan et le Nouveau Monde, la fréquentation en sport d'eau vive est limitée. Le kayak est pratiqué par les clubs et les particuliers. Quelques loueurs louent des embarcations mais cela reste très restreint du fait de la difficulté du parcours (Classe III). Une activité importante est l'hydro-speed organisé soit par des loueurs soit par des centres de vacances (UCPA...).

Le secteur entre le Nouveau Monde et Pont-d'Alleyras se descend en kayak et en hot-dogs. Des loueurs et des centres de vacances exploitent ce tronçon de rivière.

La navigation est interdite sur l'Allier entre Alleyras et Monistrol-d'Allier.

Sur le secteur de Monistrol-d'Allier à Prades, l'activité principale est le rafting du fait de la difficulté de certains rapides (Classe III). La présence de kayak est due aux particuliers de bon niveau.

Enfin le secteur de Prades à Langeac est parcouru par de nombreux kayaks. Les loueurs exploitent principalement ce tronçon sur des parcours allant d'une journée à plusieurs jours qui descendent jusqu'à Vieille-Brioude.

Certains affluents, bien qu'interdis à la navigation, sont très ponctuellement descendus lorsque les eaux sont hautes par des kayakistes expérimentés (Seuge, Anse,...) .

La pratique de ces sports d'eaux vives, en haute saison touristique, peut entraîner un dérangement de la faune et une dégradation des milieux sur le site. Certains aménagements et dispositions peuvent être pris pour diminuer le dérangement.

Le canyoning est une autre activité pratiquée sur la ZSC. Elle concerne principalement le ruisseau du Rouchoux à Saint-Privas-d'Allier qui est très fréquentée en été par les loueurs et leurs clients. Les ruisseaux du Conil et du Gurlon font aussi l'objet de passage en canyoning. Cette activité peut fragiliser des écosystèmes aquatiques et déranger les populations d'espèces à proximité des rivières.

4.3.4.3. L'escalade et la via-ferrata :

L'escalade est peu développée en Haute-Loire et dans le Haut-Allier. En plein air, elle se répartie sur 3 sites principaux sur le site: le rocher Cubelle (haut et bas), le Pradel sur la commune de Sainte-Marie-des-Chazes, et le rocher de la Miramande sur la commune de Saint-Jean-Lachamp. De petits sites existent aussi à Prades, Monistrol-d'Allier ou encore Charraix (site de bloc). A noter aussi qu'il existe un club à Langeac et que certains autres clubs viennent parfois sur les sites du Haut-Allier. Cette activité, si elle n'est pas encadrée ou qu'une concertation avec les clubs d'escalades et la Fédération Française de la montagne et de l'escalade, peut poser des problèmes de dérangement et des dégradations sur les milieux rupestres.

Site	Nombre de voies	Cotation
Le Pradel	69	4/7c
Cubelle Haut	24	4/6b+
Cubelle Bas	8	4+/7a
La Miramande	40	4a/7a

Tableau 13 : Sites d'escalade existant

Une seule via-ferrata est ouverte dans le périmètre de notre site. Elle se situe sur le rocher de la Miramande. Elle a été ouverte après une étude d'incidence sur l'avifaune du site en collaboration avec la LPO et le SMAT du Haut-Allier.

4.3.4.4. Le cyclisme :

Le cyclisme est présent sous deux formes : le VTT et le cyclisme sur route.

Le VTT est une pratique répandue. Il se démocratise et des itinéraires balisés spécifiques aux VTT sont maintenant en place sur le secteur. 3 espaces VTT-FFC sur Langeac (en place), Saugues et Pradelles (en cours de validation) proposent des circuits balisés de différents niveaux pour vététistes. Cette activité, dans certaines conditions, peut présenter un risque pour les milieux naturels et les espèces si elle est pratiquée hors sentier.

Le cyclisme sur route quant à lui est pratiqué de façon importante sur le territoire à la belle saison, que ce soit par les locaux ou par les touristes. Plusieurs clubs existent dans le

périmètre ou à proximité du site. De par le fait qu'elle se pratique sur route, cette activité n'a pas de conséquence néfaste sur les milieux et les espèces.

4.3.4.5. La randonnée équestre :

L'équitation est bien développée dans le Massif Central. En effet, les grands espaces du centre de la France invitent les habitants et les visiteurs à l'évasion équestre. Sur notre site, 2 boucles balisées existent :

- la caracolade qui est une boucle alti-ligérienne qui passe entre Saint-Ilpize et Saugues. Plusieurs étapes de cette boucle se font dans le site.

- Une boucle lozérienne sur l'Est de la Margeride qui passe vers Auroux.

Des gîtes équestres accueillent les randonneurs et leurs montures à chaque étape.

D'autre part, des centres équestres et des accompagnateurs de randonnées équestres sont présents sur ou autour de notre site.

Cette activité bien que présente, ne semble pas avoir un impact important sur le site si on prend en compte les prés pour les chevaux au repos.

4.3.4.6. Les sports motorisés :

Les sports motorisés sont pratiqués en club, en groupe ou par des individuels. Un nombre important de clubs sont présents dans ou aux abords du site. Les clubs organisent généralement des sorties et des événements le week-end ou durant les périodes de vacances.

Les sports motorisés qui nous concernent sont principalement le 4x4, le quad, et la motocross. Ces trois types d'usagers empruntent notamment des pistes forestières, des chemins et des sentiers, plus ou moins fréquentés et dans des états d'entretien variés. Ces activités peuvent s'avérer dérangeantes pour la faune et la flore. En effet, le bruit des moteurs peut perturber les espèces sauvages dans leur cycle de vie. D'autre part, le passage sur des chemins ou sentiers non dévolus à la circulation d'engins motorisés entraîne une dégradation des chemins et des habitats associés. La flore et la faune peuvent pâtir du passage d'engins motorisés.

La pratique du hors-pistes, notamment sur les pelouses, dégrade particulièrement les milieux ouverts. Le passage ou la remontée de cours d'eau est aussi très destructrice.

Une concertation avec le moto-club et les clubs de 4x4 est nécessaire.

4.3.4.7. Le Vélo-rail :

Le Vélo rail de Pradelles emprunte une ancienne voie de chemin de fer déclassée. Cette activité touristique s'effectue sur un parcours de 15 kms entre Pradelles et Langogne. Activité silencieuse et se déroulant sur un circuit destiné à cette pratique, elle est peu dérangeante pour la faune et la flore. L'activité est pratiquée par plus de 13 000 personnes par an.

4.3.4.8. Les sports aériens :

Les sports aériens sont peu pratiqués sur le site.

Encore confidentielle dans le département, la pratique du parapente tend à se démocratiser et à s'étendre partout en France. Elle peut, dans certains cas avoir un impact sur la nidification des populations d'oiseaux rupestres et forestiers mais aucune étude n'a été menée sur l'impact sur les espèces de la directive « Habitat ». Aucun effet ne semble possible.

Plusieurs aérodromes sont implantés à proximité du site : Brioude, Langogne et Loudes. Des petits avions et des planeurs sont susceptibles de survoler la zone.

Une pratique de montgolfière est présente à proximité du site mais n'a que très peu d'incidence sur la faune et la flore.

4.4. Les pratiques cynégétiques et piscicoles

4.4.1. La chasse :

La chasse est une activité qui se pratique depuis des millénaires sur le territoire. Elle tient une place importante parmi les loisirs locaux. Depuis l'extermination des grands prédateurs, les populations d'ongulés sauvages qui habitent nos territoire se fait par la chasse humaine. Cette régulation est essentielle pour les habitats naturels. Sans elle, les dégâts occasionnés par les sangliers et les cerfs seraient nocifs pour la nature et la régénération des milieux.

Avec la diminution des effectifs de chasseurs et l'augmentation du permis de chasse, les pratiques cynégétiques ont évoluées depuis quelques années. La chasse au petit gibier connaît une forte diminution alors que la chasse au gros gibier augmente. Ce changement de pratique induit une variation des conséquences sur l'environnement.

La régulation des grands mammifères, une des conséquences positives de la chasse, est contrebalancée par l'agrainage et le nourrissage du gibier. Cette tendance à vouloir domestiquer les bêtes est néfaste pour l'équilibre naturel.

De plus, la chasse en battue engendre un dérangement (bruits, présences...) et une dégradation (piétinement, création de chemin, utilisation de véhicules...) bien plus importante de la faune et de la flore que la chasse au petit gibier ou la chasse solitaire.

Une nouvelle pratique se développe ces dernier temps, la chasse à l'arc. Encore anecdotique, la pratique à l'avantage de créer bien moins de dérangement que la chasse en battue.

De nombreuses sociétés de chasse sont présentes sur le territoire du site.

4.4.2. La pêche :

La pêche est un sport bien implanté sur le territoire. Les gorges de l'allier offre un cadre extraordinaire pour les pratiquants. Plusieurs associations de pêche sont présentes. Cette activité n'entraîne que peu de dérangement de la biodiversité. La réglementation en vigueur interdisant la pêche des espèces protégées, celles-ci ne sont que très faiblement impactées par l'activité.

4.5. L'industrie :

4.5.1. Les carrières :

Le Haut-Allier a un passé minier important. De nombreuses galeries désaffectées parsèment le site. Actuellement des carrières en exploitations ou fermées existent sur le périmètre. On distingue plusieurs types de carrières, les carrières de blocs qui forment des milieux rupestres, les carrières de matériaux meubles qui donnent des pentes rocheuses

meubles, et les gravières qui sont généralement réhabilitées en plans d'eau. Ces structures présentes des avantages et des inconvénients.

En effet, les anciennes carrières sont des habitats possibles pour certaines espèces des milieux ouverts et rupestres. La création artificielle de falaises permet l'augmentation de la potentialité d'accueil du site.

Les gravières créent des nouveaux plans d'eau qui, si ils sont correctement réaménagés peuvent devenir des habitats d'intérêts communautaires ou abriter des espèces de la directive.

Par ailleurs les carrières entraînent des dérangements d'espèces par le bruit, la poussière et la présence humaine sur les lieux mais aussi des destructions d'habitats et d'habitats d'espèces. Cette perte d'habitats et le périmètre de nuisance autour des carrières peut être étendus et entraîner une diminution de la potentialité d'accueil d'un certain nombre d'espèces.

6 carrières sont recensées sur le site ou à proximité immédiate.

4.5.2. Les autres industries :

Sur le site, outre les carrières, nous retrouvons très peu d'industries. Par contre, en périphérie immédiate, la zone industrielle du Pont de Costet sur la partie aval du site, abrite deux industries classées SEVESO 1 et 2 qui peuvent représenter un risque important de pollution en cas d'accident ou de fuite. Cette menace peut affecter de manière importante le site Val d'Allier Vieille-Brioude/ Langeac qui se trouve entièrement en aval de ces usines.

Il existe des industries sur, ou à proximité, des affluents de l'Allier. Lors d'une pollution, les eaux de surface sont des vecteurs de propagation rapide de la pollution.

Il est important de noter que ces industries jouent un rôle non négligeable dans le tissu économique du territoire.

4.6. Les infrastructures humaines

4.6.1. Les infrastructures hydrauliques :

Les infrastructures hydrauliques regroupent, les seuils et les béals de moulins et d'anciens moulins, les barrages et les infrastructures associées (passes à poisson, toboggans..) et les conduites forcées. Toutes ces infrastructures ont une influence sur le régime hydrique des cours d'eau et donc sur les milieux et les espèces concernées.

Su le Haut-Allier, un grand nombre d'infrastructures hydrauliques sont présentes. Les plus importantes sont : Le Barrage de Naussac, et le complexe hydroélectrique de Monistrol-d'Allier.

4.6.1.1. Barrage de Naussac :

Ce barrage situé en Lozère, juste en amont de notre site, a pour fonction le maintien d'un débit minimum dans l'Allier et la Loire en période de basses eaux afin de satisfaire les différents usages (prélèvements pour l'irrigation, alimentation en eau potable, refroidissement des centrales nucléaires, prélèvements industriels). D'une superficie de 1 080 hectares, la retenue du barrage de Naussac se remplit, en année moyenne, de novembre à juin et s'abaisse pour le soutien des étiages de l'Allier de juillet à octobre.

Le soutien des étiages de l'axe Loire/Allier est géré par l'Établissement public Loire (EPL) par l'intermédiaire de deux ouvrages (les barrages de Naussac (48) et de Villerest (42)).

La gestion de ces barrages est réalisée en partenariat avec la DREAL Centre et s'appuie sur les données du réseau de mesures CRISTAL. Cette gestion associe également les usagers directement bénéficiaires du soutien des étiages payant une redevance à l'établissement pour service rendu. Cette concertation s'organise à travers un comité de gestion des étiages.

La capacité du barrage est de 190 millions de mètres cube. Son remplissage est assuré naturellement par le Donozau et artificiellement par le Chapeauroux et l'Allier. La retenue de Naussac influe ainsi sur le régime de l'Allier lors du soutien d'étiage, mais aussi sur le régime hydrologique du Donozau, du Chapeauroux, et de l'Allier lors du remplissage de la retenue en périodes hivernale et printanière.

4.6.1.2 . Le complexe hydroélectrique de Monistrol d'Allier :

L'aménagement hydroélectrique de Monistrol-d'Allier comprend actuellement deux chutes distinctes : Allier et Ance du Sud, réunies dans la centrale de Monistrol d'Allier :

- la chute Allier (63 m) alimentée par le barrage de Poutès situé sur l'Allier (hauteur de 17,7 m ; capacité utile de 1,7 millions de mètres cube). Le barrage alimente une galerie puis une conduite forcée jusqu'à l'usine, court-circuitant environ 10 km du vieil Allier. Le débit maximal turbinable est de 31 m³/s ;

- La chute de l'Ance (196 m) alimentée par les barrages de Saint-Préjet (0,37 millions de mètres cube) et de Pouzas (0,048 millions de mètres cube) situés sur l'Ance du Sud. Le barrage de Pouzas, via un canal, alimente un bassin de mise en charge connecté à une conduite forcée alimentant la centrale. Le débit total turbinable est de 10 m³/s.

L'exploitation de l'usine est réalisée sur la base de programmes journaliers précis répondant à un besoin spécifique lié aux pics de consommation journaliers (production en pointe).

Il faut noter que des aménagements sont prévus sur ce complexe pour diminuer leur impact sur les milieux naturels (augmentation du débit au pied des barrages, diminution de la hauteur du barrage de Poutès et donc de la superficie de la retenue...)

4.6.1.3 . Les autres infrastructures hydrauliques :

D'autres seuils de barrage sont présents sur le cours de l'Allier et de ces affluents et notamment le seuil de Langeac qui abrite une microcentrale électrique.

Une partie de ces obstacles possède des aménagements pour faciliter la migration des espèces (passe à poissons, toboggans de dévalaison...), notamment des poissons comme le saumon qui se reproduit sur le site. A Langeac, un système permet de compter le nombre de représentants de chaque espèce piscicole qui traversent la passe à poisson.

Parmi les édifices plus petits, un certain nombre ne possède pas d'aménagement pour les espèces aquatiques perturbant ainsi leur cycle biologique.

Les barrages, seuils et béals modifient les cours d'eau et leur fonctionnement hydraulique. Ils ont donc une influence majeure sur les habitats et les espèces aquatiques.

4.6.2. Les infrastructures électriques:

Les lignes électriques, en elle-même, n'ont que peu d'impacts sur la faune et la flore du site. Ce qui a plus d'impact par contre est l'emprise au sol des pylônes soutenant les

lignes et les actions de débroussaillage et d'entretien des milieux surplombés par les lignes électriques. Un dialogue avec ERDF et RTE, concernant ces travaux, serait un plus.

Il est important de noter la présence d'un nœud de distribution régional à Monistrol-d'Allier. Cette structure est le point de départ de nombreuses lignes hautes tension.

4.6.3. Les infrastructures routières :

Les infrastructures routières, bien que présentes, ne sont pas un facteur important sur le site. En effet, seuls deux itinéraires sont beaucoup fréquentés : la route départementale D589 de Saint-Privat-d'Allier à Saugues et la route départementale D585 de Langeac à Saugues. Certaines espèces animales peuvent souffrir d'une mortalité accrue sur certains tronçons de route.

Par contre, l'entretien des routes et notamment des bas cotés peut entraîner une destruction d'habitats et d'habitats d'espèces si celui-ci est effectué sans concertation. Les axes routiers sont aussi de potentielles voies de propagation des espèces exogènes envahissantes.

4.6.4. L'urbanisation :

Sur le site, les zones urbaines sont de petite taille mais assez nombreuses. En effet les communes sont généralement divisées en hameaux plus ou moins grands.

Plusieurs types de structures urbaines existent :

- Les fermes isolées comprennent souvent un corps de ferme et des dépendances. L'urbanisation consiste généralement dans la construction de nouvelles dépendances (stabulations, hangars, fosse à purins...). Ces extensions se font souvent sur des terrains agricoles à proximité des bâtiments existants. Elles sont soumises à une évaluation d'incidence. La rénovation des bâtiments anciens (corps de fermes, granges, anciennes écuries...) n'est pas soumise à une évaluation d'incidence. Par contre, cela peut poser un problème si une espèce (notamment des chiroptères) est présente dans les bâtiments. Une information et une sensibilisation des propriétaires est importante.

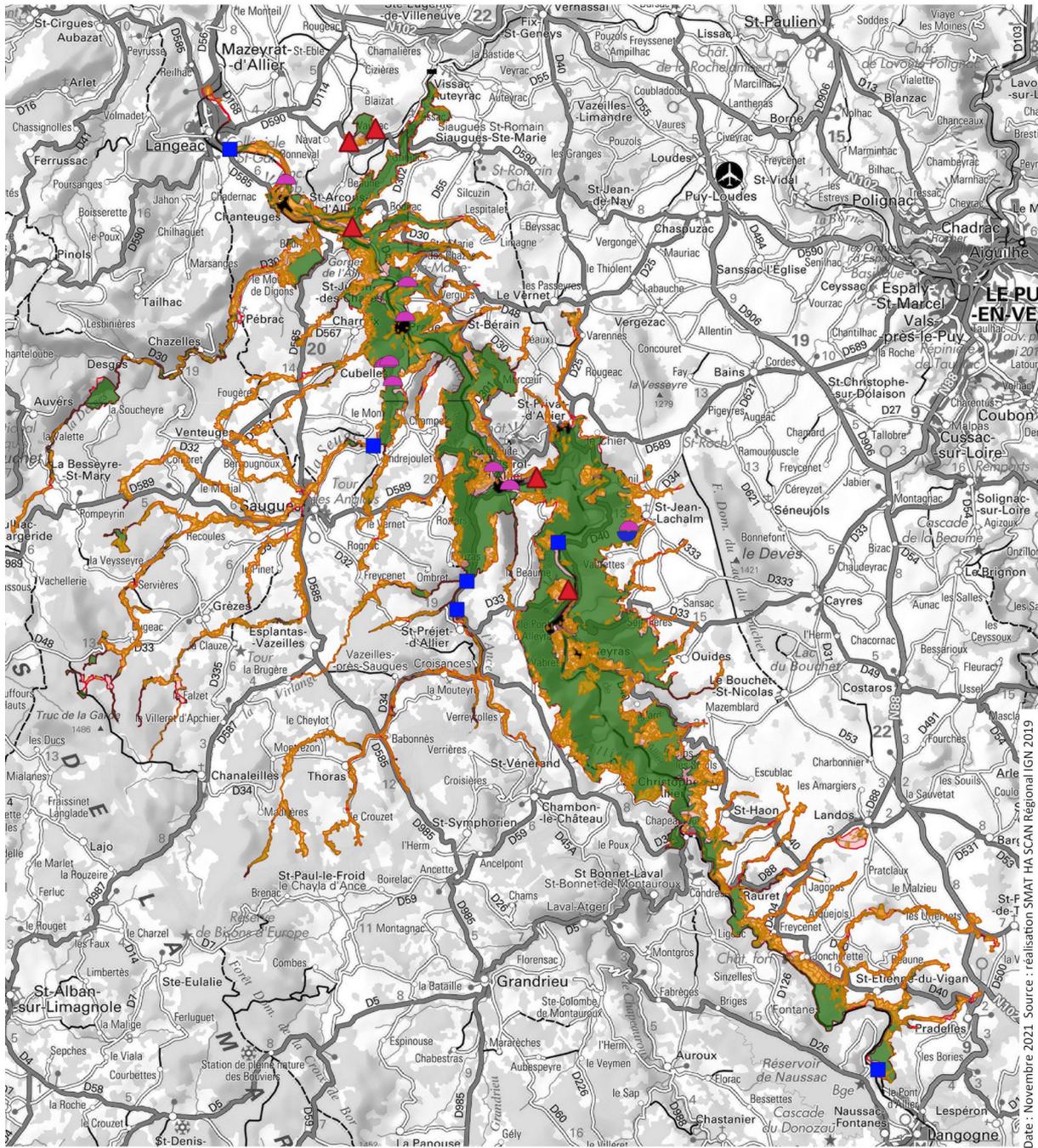
- Les hameaux connaissent surtout une urbanisation liée à la rénovation des bâtiments.

- Les bourgs de village sont, quant à eux, sujet à des constructions de lotissements et d'infrastructures urbaines sur de nouvelles parcelles constructibles anciennement agricoles ou de milieux naturels. Ces nouvelles constructions sont soumises à évaluation d'incidences et peuvent, parfois, engendrer des dérangements ou de la destruction d'espèce ou d'habitat. Dans le centre bourg, la rénovation de maisons est aussi importante. Elle permet une réhabilitation d'anciens logements, le renouvellement de la population dans le village, mais aussi une densification de la population contrebalançant l'étalement urbain des dernières années. Une nouvelle fois ces rénovations peuvent avoir un impact sur des espèces. Une sensibilisation des habitants et des propriétaires sur la présence potentielle de chauves-souris serait un plus pour éviter la destruction accidentelle de colonies.

L'urbanisation est un enjeu sur le territoire. La concentration de l'urbanisation est préférable à l'étalement. Pour la création de logement il est préférable de favoriser la restauration d'anciennes bâtisses et des centres de villages existant, que la construction de nouveaux bâtiments.

Site Natura 2000 "Gorges de l'Allier et Affluents" FR 830 1075

Activités anthropiques impactantes



Légende

Occupation du territoire Activités Humaines

- | | |
|---|--|
| Bâties | Barrage |
| Zone forestière | Carrière |
| Zone agricole | Via ferrata |
| | Escalade |
| | Limites site Natura 2000 |



Carte 14

5 Analyse écologique et fonctionnelle

5.1 Fonctionnalité écologique du site

5.1.1. Interdépendance entre habitats et espèces animales :

Les milieux naturels accueillent les fonctions biologiques des espèces animales de manières différentes. L'alimentation, la reproduction, le déplacement et le repos se déroulent soit dans un seul et même milieu soit dans des milieux différents. De la même façon, les phases de la vie (œuf, larve, juvénile, adulte), peuvent s'effectuer dans des milieux différents comme la Cordulie à corps fin qui passe d'un état larvaire aquatique à un âge adulte aérien terrestre.

	Milieux ouverts	Milieux forestiers	Milieux aquatiques	Milieux rocheux	Milieux anthropiques
Habitats d'Intérêt communautaires	- Pelouses : 6120 ; 6210 ; 6230 ; - Prairies : 6410 ; 6510 ; 6520 - Landes : 4030	- Forêts de pente : 9120 ; 9130 ; 9180 ; 9160 - Ripisylves : 91E 0 ; 91F 0	- Rivières : 3260 et lacs : 3150 Dunes intérieures : 2330 Tourbières : 7110, 7120, 7140, 7230	- Falaises et Pentes rocheuses : 8220 ; 8230 ; 8150	- Constructions traditionnelles - Ruines - Ponts
Loutre d'Europe		S	A D R		
Castor d'Europe		A S R	D		
Barbastelle		A S D		S	S
Grand murin	A	A		S D R	
Grand rhinolophe		A D	A	S	S
Petit Rhinolophe		AD	A	R S D	RS
Rhinolophe euryale	A	AD		RS	RS
Molosse de Cestoni		AD	AD	R S D	
Murin de Daubenton		ASD	AD	SD	
Murin de Natterer		RASD	AD	SD	
Murin à moustaches		ASD		S	
Noctule Commune	AD	RSD	AD	A	RS

	Milieux ouverts	Milieux forestiers	Milieux aquatiques	Milieux rocheux	Milieux anthropiques
Habitats d'Intérêt communautaires	- Pelouses : 6120 ; 6210 ; 6230 ; - Prairies : 6410 ; 6510 ; 6520 - Landes : 4030	- Forêts de pente : 9120 ; 9130 ; 9180 ; 9160 - Ripisylves : 91E 0 ; 91F 0	- Rivières : 3260 et lacs : 3150 Dunes intérieures : 2330 Tourbières : 7110, 7120, 7140, 7230	- Falaises et Pentes rocheuses : 8220 ; 8230 ; 8150	- Constructions traditionnelles - Ruines - Ponts
Noctule de Leisler	A	ASD		SD	
Sérotine commune	A	AD	AD	SRD	RS
Pipistrelle commune		RASD	AD	SRD	RS
Pipistrelle de Kuhl		AD	AD	SRD	RS
Vespère de Savi		ASD	AD	SRD	RS
Oreillard spé		ASD		SRD	RS
Sonneur à ventre jaune					
		R S D	A R S		
Triton crêté					
		RASD	RAS		
Coronelle lisse					
Couleuvre d'esculape	AD	RASD	AD	ASD	
Lézard des murailles	RASD			RASD	RASD
Lézard des souches	RASD				
Lézard vert	RASD			RASD	RASD
Alyte accoucheur			RASD		
Crapaud calamite	ASD		RASD		
Grenouille agile		ASD	RAS		
Rainette verte	ASD	ASD	RASD		
Chabot commun					
			RASD		
Lamproie marine					
			RASD		

	Milieux ouverts	Milieux forestiers	Milieux aquatiques	Milieux rocheux	Milieux anthropiques
Habitats d'Intérêt communautaires	- Pelouses : 6120 ; 6210 ; 6230 ; - Prairies : 6410 ; 6510 ; 6520 - Landes : 4030	- Forêts de pente : 9120 ; 9130 ; 9180 ; 9160 - Ripisylves : 91E 0 ; 91F 0	- Rivières : 3260 et lacs : 3150 Dunes intérieures : 2330 Tourbières : 7110, 7120, 7140, 7230	- Falaises et Pentes rocheuses : 8220 ; 8230 ; 8150	- Constructions traditionnelles - Ruines - Ponts
Lamproie de planer			RASD		
Saumon			RASD		
Toxostome			RASD		
Ombre commun			RASD		
Barbeau fluviatile			RASD		
Ecrevisse à pattes blanches			RASD		
Moule perlière			RASD		
Cordulie à corps fin	AD	ASD	RASD	AD	
Damier de la Succise	RAD	AD	RAD		
Écaille chinée	RAD	RAD			
Laineuse du prunelier	RAD	RAD			
Rosalie des Alpes		RAD			
Grand capricorne		RAD			
Lucane cerf-volant		RAD			
Pique-prune		RAD			
Azuré du serpolet	RASD			RASD	

Tableau 14 : Interdépendance entre habitat et espèce

En gras : espèces DH II

R = reproduction

A = alimentation

S = stationnement, gîte, refuge

D = déplacement, corridor

5.1.2. Corridors écologiques et sites proches :

Le terme de corridor écologique désigne un ou des milieux reliant fonctionnellement entre eux différents habitats vitaux pour une espèce, une population ou une communauté d'espèces. Ces structures paysagères permettent de connecter entre elles plusieurs sous populations. Elles favorisent les migrations d'individus et de gènes. Différents types de corridors existent :

- Les corridors continus comme un réseau de haies connectant deux forêts.
- Les corridors discontinus (en pas japonais), comme des mares espacées entre deux zones humides plus grandes.

Sur le site des gorges de l'Allier, les milieux forestiers sont omniprésents. Des espaces agricoles, généralement extensifs, s'insèrent aux endroits où s'ouvre le paysage. Dans ces espaces-là, les haies sont les passages et des abris importants pour la faune et la flore. Elles relient les cœurs de forêts facilitant les échanges d'individus.

L'Allier et ces affluents constituent le corridor le plus visible et le plus important du site. Il s'agit à la fois d'un corridor aquatique mais aussi d'un corridor forestier par la présence des ripisylves.

Les échanges d'individus et de gènes peuvent se faire à l'intérieur du site grâce aux corridors et aux continuums de milieux existants mais aussi avec l'extérieur et notamment avec les autres sites Natura 2000. Des connexions et des transferts d'individus entre les sites sont probables. On recense 9 sites désignés au titre de la directive « Habitats » proches de notre site :

- FR9301665 « Allier et ses affluents » : Ce site se situe en amont de Langogne, sur les sources de l'Allier et ses affluents, en connexion par l'Allier. La Moule perlière, l'Ecrevisse à pattes blanches et la Rosalie des Alpes sont présentes sur le site.

- FR8301074 « Val d'Allier – Vieille Brioude/Langeac » : Ce site est en aval de Langeac, en continuité du nôtre. Il héberge quasiment les mêmes espèces avec des populations plus ou moins grandes mais en forte relation avec les populations de notre site.

- FR8301666 « Loire et ses affluents » : Le site est à moins de 6 km de l'Allier. Il abrite des espèces comme la Loutre, le Cuivré des marais ou encore le Damier de la Sucisse. Les échanges d'individus sont possibles.

- FR8301081 « Gorges de la Loire et affluents partie Sud » : Le site est à moins de 10km de l'Allier. Il héberge des espèces capables de voyager loin comme les Rhinolophes, la Cordulie à corps fin et le Lucane cerf-volant.

- FR9101355 « Montagne de la Margeride », FR8301070 « Sommet du nord Margeride », FR8301079 « Sommets et versants orientaux de la Margeride » : Ce sont des sites assez proches des gorges de l'Allier (-de 15km), mais la relation se fait surtout par les affluents de l'Allier en rive gauche qui prennent leur source en grande partie sur les versants de la Margeride. Ces corridors permettent la mise en relation des populations de plantes et d'animaux des différents sites.

- FR8301077 « Marais de Limagne » : Ce site se trouve sur le Devès. Il est en connexion avec notre site par un affluent de l'Allier : la Fioule. Il se trouve à moins de 3km de notre site.

- FR8302009 « Complexe minier de la vallée de la Sénouire » : Les chiroptères étant présents sur ce site peu éloigné des gorges de l'Allier, un échange d'individus entre sites est tout à fait possible.

5.1.3. Interrelations entre habitats / espèces et facteurs naturels :

Le principal facteur naturel évolutif sur les milieux ouverts de type pelouses et prairies ou semi-ouverts de type lande est celui de la fermeture par embroussaillage sous l'effet de la baisse voire de la disparition des activités pastorales et anthropiques. Ces changements auraient évidemment aussi comme effet de dégrader les habitats des espèces inféodées aux milieux ouverts. Cette évolution est inéluctable faute d'une gestion appropriée, elle est d'ailleurs bien visible en certains points du site FR8301075. Ainsi, l'enjeu de conservation est non seulement de contrôler cette évolution, au moins sur les espaces où les habitats ouverts présentant une valeur patrimoniale sont correctement conservés, mais aussi de restaurer d'anciens milieux ouverts de même nature qui ont pu être dégradés ou même disparaître du fait d'un abandon plus ou moins récent. Les crues peuvent entraîner des changements dans les milieux prairiaux et pelousaires de fond de vallon. Le dépôt d'une couche de limon et l'érosion des sols sont deux conséquences de ce facteur naturel.

La qualité écologique des milieux forestiers est plutôt améliorée par l'évolution spontanée qui conduit à leur maturation ; l'effet recherché dans ces milieux est justement de favoriser les dynamiques naturelles. Les évolutions climatiques en cours constituent aussi un facteur important de changement dans les écosystèmes forestiers. La mortalité importante qui pourrait en découler pour les arbres peut constituer un apport alimentaire intéressant pour un certain nombre d'organismes saproxylophages, mais cette situation ne peut-être que transitoire puisqu'elle peut aussi aboutir à terme à une régression de ces écosystèmes forestiers. Une gestion sylvicole appropriée permet à la fois le vieillissement et la régénération des peuplements doit être mise en place. Concernant le risque d'incendie, même si l'origine naturelle (foudre) existe, elle reste l'exception et les feux de forêts ne peuvent être considérés globalement comme provoqués par des facteurs naturels.

Les milieux humides et aquatiques (cours d'eau, sources, mares et ripisylves) subissent deux types de risques naturels. Le premier lié à l'aggravation de la sécheresse globale, une ressource en eau suffisante étant évidemment la condition indispensable à la pérennité de ces habitats et des espèces qui y sont liées. Mais les remèdes à cette situation dépassent évidemment les moyens qu'il est possible de mettre en œuvre dans le cadre de Natura 2000 ! Le deuxième est le risque de crues rapides. Ces événements modifient la morphologie des cours d'eaux et des berges, abattant des arbres et arasant des bancs de graviers.

Les milieux rocheux sont extrêmement stables. L'impact des facteurs naturels est très faible. Seule une très forte sécheresse peut perturber certaines plantes.

Milieux naturels	Facteurs Naturels			
	Evolution naturelle	Inondation / Crue	Sécheresse	Incendie
Ouverts	-	+/-	+/-	+/-
Semi-ouverts	+/-	+	-	-/+
Forestiers	+	-	-/+	-
Humides	+	-/+	-	-
Rocheux	+ (Très lente)	0	-	0

Tableau 15 : Interrelations entre milieux naturels et facteurs naturels

5.1.4. Interrelations entre habitats/ espèces et activités humaines :

Les activités humaines ont des conséquences variées sur les habitats et les espèces. Elles peuvent aussi bien être bénéfiques ou endommageantes pour le patrimoine naturel.

L'agriculture est une des principales vocations du territoire. L'impact sur la biodiversité diffèrera selon les pratiques. Un élevage extensif ovin n'aura pas le même effet sur l'environnement qu'un élevage intensif bovin. De même que la culture de prairie de fauche n'aura pas le même effet que la culture du maïs.

L'élevage extensif est intéressant pour la préservation des prairies et des pelouses. Il permet aux milieux de ne pas se refermer et de conserver leur attractivité pour les espèces associées. L'élevage intensif quant à lui risque de détériorer les milieux ouverts par le surpâturage mais aussi d'eutrophiser ces même milieux par l'apport d'engrais naturels (fèces). D'un autre côté, si la charge de pâturage est trop faible, le milieu aura tendance à se refermer par embroussaillage. Il faut trouver le bon équilibre.

Les cultures occupent une place importante pour l'économie locale. Une polyculture extensive, en rotation, en bio non irriguée sera moins impactante pour la biodiversité locale (notamment les organismes du sol...) qu'une monoculture irriguée avec ajout d'intrant et de pesticides.

L'exploitation des prairies de fauche peut aussi avoir des conséquences différentes selon les pratiques mises en place. Une fauche tardive permet aux plantes de fleurir et de fructifier assurant ainsi la continuité des espèces. Elle favorise aussi les espèces animales, notamment les papillons, qui peuvent effectuer la totalité de leur cycle de reproduction avant la fauche de la prairie.

La sylviculture est une autre des vocations majeures du territoire. Elle possède plusieurs facettes qui ont des influences différentes sur les milieux naturels.

L'exploitation intensive, telle que les coupes à blanc de parcelles, entraine des perturbations fortes sur les écosystèmes attenants et peut avoir un impact visuel et paysager non négligeable sur le secteur. La coupe partielle de la parcelle en laissant des îlots d'arbres et des tiges seules (préférentiellement celles présentant des indices de sénescence), aura un effet moindre sur le paysage, et sur les écosystèmes. De même, l'exploitation par des « méthodes douces » (coupes sélectives, débardage hippotracté, traines de coupe perpendiculaires à la pente...), diminue partiellement les dégradations des biotopes et la sensibilité des sols nus à l'érosion.

Les plantations monospécifiques appauvrissent les forêts par une diminution des microhabitats et donc de la biodiversité associée. Il est important aussi de noter la nécessité de planter des espèces locales au lieu des espèces exogènes (ex : épicéa). Les plantations et

les forêts exploitées en futaie irrégulières sont plus intéressantes pour la conservation des habitats et des espèces que les forêts exploitées en futées régulières.

Enfin, les sports nature et les activités de loisir ont des incidences différentes sur les milieux qui sont généralement faibles. Ainsi, la randonnée, le vélo, la cueillette de champignon et la bronzette dans les champs, ne dérangent que très faiblement les habitats et les espèces (sauf cueillette ou destruction volontaire d'espèces protégées).

Pour les activités aquatiques, si celles-ci sont pratiquées dans les règles établies, notamment sur le nombre d'embarcations et les horaires de navigation, elles n'engendrent pas de conséquences néfastes pour les espèces. Le canyoning induit peu de dérangements au vu de la marginalité de la pratique.

La chasse et la pêche, si les pratiquants respectent les lois, n'impactent aussi que faiblement les milieux et la biodiversité associée. En revanche, les lâchés (de petits gibiers ou de poissons) et l'agrainage impactent fortement les espèces et les populations locales au niveau génétique et de dépendance à l'homme.

Les sports motorisés peuvent quant à eux engendrer des dégradations d'habitats, des destructions d'espèces et augmenter l'érosion des terrains si ils sont pratiqués en hors-pistes. Par contre la pratique de ces sports, si elle est respectueuse de la nature et qu'elle se fait sur les pistes et chemins autorisés, ne présente pas de désagréments pour les habitats et les espèces relevant de cette directive.

6. Bilan des 10 années d'animation :

Suite à sa validation en 2001, le SMAT du Haut-Allier a débuté l'animation du site en 2003. Le programme d'action a été mis en œuvre de façon progressive en lien avec l'évolution des budgets alloués par L'Etat.

6.1. L'organisation de l'animation :

Le programme annuel d'actions a été ajusté chaque année au vue du budget. Les actions ont été conduites sous maîtrise d'ouvrage du SMAT et réalisées soit en interne soit par des prestataires. L'Etat a financé l'ensemble de l'animation jusqu'en 2008. Suite à la loi de Développement des Territoires Ruraux, le SMAT a été élu structure porteuse du site Natura 2000. De ce fait, l'Europe a apporté du cofinancement au titre du FEADER en complément de l'Etat. De plus, le SMAT a autofinancé une partie des charges de fonctionnement.

6.2. Les différentes actions mises en place :

Le tableau ci-dessous présente le niveau de réalisation des actions prévues initialement dans le programme d'actions du DOCOB validé en 2001.

Action	Code action DOCOB	Niveau de réalisation
GESTION ADMINISTRATIVE		
Gestion administrative et coordination	ADM 1	Réalisé entièrement
COMMUNICATION		
Guide de bonne gestion environnementale	COM 1	Non réalisé
Sensibilisation grand public	COM 2	Réalisé partiellement
Formation des professionnels de sports de plein air	COM 3	Réalisé partiellement
Elaboration une Charte de qualité	COM 4	Non réalisé
Sensibilisation des propriétaires forestiers	COM 5	Réalisé partiellement
SUIVI SCIENTIFIQUE		
Mammifères (chauves-souris et loutre)	SUI 1	Réalisé partiellement
Insectes (coléoptères / papillons / libellules)	SUI 1	Réalisé partiellement
Poissons	SUI 1	Réalisé partiellement
Habitats naturels (flore)	SUI 1	Réalisé partiellement
Suivi développement des activités de plein air	SUI 2	Non réalisé
Evaluation des impacts des ouvrages de type barrage-réservoir	SUI 3	Non réalisé
GESTION		
Diagnostics et suivis agro-écologiques des exploitations-CTE	GEST 2	Obsolète

Recommandations aux carriers	GEST 3	Non réalisé
Maîtrise du foncier agricole / prairies maigres	GEST 5	Non réalisé
Adapter les cahiers des charges des CTE	GEST 6	Obsolète
Gestion sylvo-environnementale d'habitats naturels forestiers	GEST 7	Non réalisé (= charte Natura 2000)
Projet de Réserve Naturelle	GEST 8	Réalisé partiellement (projet abandonné)
APPB sur cours d'eau	GEST 9	Non réalisé
Gestion contractuelle des habitats	GEST 10	Réalisé partiellement

Commentaires :

Animation :

Le volet « animation » a été conduit chaque année. Ce dernier a permis la réalisation de nombreuses actions de communication, de suivi ou de gestion. L'information et la sensibilisation ont été conduites en direction de différents publics (grand public, scolaires, étudiants, élus, agriculteurs, forestiers, professionnels sports nature) à travers différents outils (sorties Nature, stand sur manifestations locales, presse locale et spécialisée, sites Internet, TV régionale ...).

Communication :

Une lettre d'information a été éditée dans le cadre du volet communication. La préservation et l'étude des chiroptères ont été abordées à travers des articles dans la presse locale et des sorties nature.

Suivi :

La cartographie des habitats naturels a été réalisée sur 6 700 ha soit 65% du site initial. Ce travail a été réalisé d'après la méthode nationale de « Cartographie des Habitats Naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000 » (Clair M. Coord., 2005, 2006 - M.N.H.N. / Fédération des Conservatoires botaniques nationaux). La quasi-totalité des espèces animales relevant de l'annexe II de la Directive « Habitats » identifiées lors du premier DOCOB ont été étudiées sur des petites parties du site. Cela a permis de confirmer leur présence dans le site mais pas de définir leur répartition ni leur abondance à l'échelle de ce dernier. Pour les espèces piscicoles, une synthèse des données produites par l'ONEMA, LOGRAMI et la FDPMA a été réalisée.

Gestion/contractualisation :

La gestion par voie contractuelle a concerné principalement les milieux agricoles. Des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées ont été contractualisées entre 2008 et 2010 sur le site pour 5 ans. Elles avaient pour objectif la gestion extensive des habitats naturels d'intérêt communautaire agro-pastoraux. Au total, ce sont 1 240 ha qui ont été contractualisés, soit près de 10 % du site d'origine.

De plus, un contrat portant sur des milieux non agricoles et non forestiers a été signé sur la période 2011-2015 par l'Association Foncière Pastorale du Haut-Allier. Il a pour objectif la restauration d'habitats naturels d'intérêt communautaire et d'habitats d'espèces de la Directive « Oiseaux ». Ce contrat porte sur 5 entités représentant 49 ha au total sur les communes de Ouides et Rauret.

6.3. Bilan de l'animation :

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des fonds alloués sur ce site Natura 2000.

Volet	Budget de 2003 à 2011 (8 ans)
Animation (*) et prestations d'animation (*)	100 500 € et 45 100€
Communication (*)	14 900 €
Suivi	183 050 €
Contractualisation	1 325 200 € (MAET 2008 à 2013) 616 700 € Contrat AFP Haut-Allier
TOTAL	2 285 450 €

(*) : budget estimatif car certains actions avaient des budgets communs avec d'autres sites Natura 2000 (ex : budget commun animation site Natura 2000 « Val d'Allier Vieille -Brioude / Langeac » FR 8301074, « Gorges de l'Allier et affluents » FR 8301075 et« Haut Val d'Allier » FR 8312002

Une part importante des fonds (85%) alloués sur le site a servi à la contractualisation des milieux agricoles où se trouvent de nombreux habitats naturels d'intérêt communautaire. Les crédits d'animation ont permis quant à eux de mettre en œuvre toutes les autres actions au travers de l'animation territoriale du DOCOB.

7. Enjeux de conservation :

7.1 Enjeux de conservation par habitats :

Les enjeux de conservation des habitats ont été définis en concertation avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central. Pour les définir, les données prises en compte sont les surfaces, les intérêts biologiques et écologiques de chaque habitat, les menaces et la représentativité des habitats au niveau régional et du Massif Central.

Code Natura 2000	Nom de l'Habitat	Habitats élémentaires	Superficies connues (ha)	Pourcentage des surfaces HIC connues	Pourcentage de la surface cartographiée	Pourcentages de la surface du Site	Enjeux
2330	Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>	2330-1	2,94	0,05	0,02	0,02	Modéré
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	3130-2,3130-5	1,3	0,03	0,01	> 0,01%	Modéré
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopoamion</i> ou de <i>Hydrocharition</i>	3150-3, 3150-4	0,187	> 0,01%	> 0,01%	> 0,01%	Modéré
3160	Lacs et mares dystrophes naturels	3160-1	0,044	> 0,01%	> 0,01%	> 0,01%	Modéré
3260	Rivières des étages du <i>Ranunculion fluitantis</i>	3260-1,3260-4	72,78	1,6	0,71	0,45	Fort
4030	Landes sèches à callune	4030-10, 4030-14	258,331	5,67	2,52	1,61	Fort
5110	Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p.p.)	5110-3	0,173	> 0,01%	> 0,01%	> 0,01%	Modéré
5120	Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	5120-1	315,775	6,92	3,09	1,9	Fort
5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130-2	1,01	0,02	0,01	> 0,01%	Modéré
6120	Pelouses calcaires de sables xériques	/	1,837	0,04	0,02	0,011	Prioritaire
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement	6210-17, 6210-19 6210-36, 6210-38	477,11	10,47	4,67	2,98	Prioritaire
6230	Formations herbeuses à <i>Nard</i> sur substrats silicieux des zones montagnardes	6230-2, 6230-4	106,39	2,33	1,04	0,66	Prioritaire

Code Natura 2000	Nom de l'Habitat	Habitats élémentaires	Superficies connues (ha)	Pourcentage des surfaces HIC connues	Pourcentage de la surface cartographiée	Pourcentages de la surface du Site	Enjeux
6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410-11	60,3	1,3	0,59	0,38	Fort
6430	Mégaphorbiaies eutrophes	6430-1, 6430-2, 6430-4, 6430-6, 6430-7	97,9	2,1	0,96	0,61	Modéré
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510-3, 6510-4, 6510-5	1074,95	23,59	10,52	6,71	Prioritaire
		6510-7					Prioritaire
6520	Prairies de fauche de montagne	6520-1, 6520-4	49,22	1,08	0,48	0,31	Prioritaire
7110	Tourbières hautes actives	7110-1	9,4	0,2	0,09	0,06	Prioritaire
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelles	7120-1	4,57	0,1	0,04	0,03	Fort
7140	Tourbières de transition et remblants	7140-1	1,07	0,02	0,01	> 0,01%	Fort
7230	Tourbières basses alcalines	7230-1	1,92	0,04	0,02	0,01	Fort
8150	Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes	/	1,36	0,02	0,01	> 0,01%	Modéré
8220	Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses	8220-8, 8220-14	106,86	2,34	1,05	0,67	Modéré
8230	Végétation pionnière des surfaces des roches siliceuses	8230-2, 8230-4	189,85	4,16	1,86	1,19	Fort
9120	Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex	9120-4	842,51	18,49	8,24	5,26	Fort
		9120-2					Modéré
9130	Hétraies de l'Asperulo-Fagetum	9130-4,	447,28	9,81	4,38	2,79	Modéré
		9130-12					Prioritaire
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli	/	2,23	0,05	0,02	0,01	Modéré
9180	Forêts de ravin du Tilion-acerion	9180-10	49,97	1,1	0,49	0,31	Fort
91D0	Tourbières boisées	91D0-1,2	21,47	0,47	0,21	0,13	Prioritaire
91E0	Forêt alluviales résiduelles	91E0-1, 91E0-6, 91E0-8	339,96	7,46	3,33	2,12	Prioritaire
91FO	Forêts alluviales à bois dur	91FO-3	19,01	0,41	0,19	0,18	Prioritaire
		TOTAL	2604	100	44,58	28,45	

Tableau 16 : Enjeux de conservation par habitats

7.2 Enjeux de conservation par espèces

7.2.1. Les espèces végétales

Les espèces végétales de la directive « Habitats » sont peu représentées. Seules quatre espèces de bryophytes (des mousses) et une angiosperme sont présentes sur le site. Les enjeux, tout comme ceux des habitats, ont été définis après discussions avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central.

Mannia triandra est présente sur une seule station dans tout le site. Pour autant, son importance à l'échelle nationale est très forte. Seule une vingtaine de stations sont connues sur le territoire national et toutes de petites tailles. Une protection efficace de cette mousse est donc à prévoir. L'espèce est donc prioritaire pour sa conservation.

La *Buxbaumie verte* est une mousse de forêt en bon état et peu exploitée, avec des arbres morts au sol. 4 stations sont connues sur le site mais d'autres peuvent être découvertes car aucune étude exhaustive n'a été faite. Pour préserver cette plante, des actions de gestion globales sont plus efficaces que des actions spécifiques. Il est donc important de préserver son milieu d'accueil. L'enjeu de conservation de l'espèce a été défini comme fort.

L'*Hypne brillante* est une mousse de marais, bas-marais et tourbière. Sur le site, sa faible présence en effectifs réduits oblige à intégrer sa gestion dans la gestion globale de chaque complexe d'habitat. Comme pour la Buxbaumie, il est donc important de préserver son milieu d'accueil. L'enjeu de conservation de l'espèce a été défini comme fort.

L'*Orthotric de roger* est une petite mousse présente sur les écorces d'arbres. En France, l'espèce est extrêmement rare et très mal connue. Ainsi les possibilités de gestions sont minces. Un suivi de l'état de la population est nécessaire. De plus les groupements à *Orothricum rogeri* présentent une exceptionnelle richesse en bryophytes, notamment en taxons du genre *Orothricum*. Leur préservation permet donc le maintien de nombreuses espèces patrimoniales associées. L'espèce est donc prioritaire pour sa conservation.

Le *Flûteau nageant* est une angiosperme se développant dans les plans d'eau de faible profondeur. A l'échelle du site Natura 2000, l'enjeu de conservation de l'espèce a été défini comme fort. En effet l'espèce est présente uniquement au marais de Conil dans le Devès. La préservation de l'espèce ne nécessite a priori pas de mesures spécifiques. Les principales causes de déclin sont en effet liées à des pollutions globales. Pour les limiter, il convient de limiter les intrants et herbicides, et de veiller à conserver les fluctuations du niveau d'eau.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Directives Natura 2000	Enjeux de conservation
Bryophyte				
Mannia triandra	<i>Mannia triandra</i>	Présence	DH II	Prioritaire
Buxbaumie verte	<i>Buxbaumia viridis</i>	Présence	DH II	Fort
Orthotric de roger	<i>Orthotricum rogeri</i>	Présence	DH II	Prioritaire
Hypne brillante	<i>Hamatocaulis vernicosus</i>	Présence	DH II	Fort
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i>	Présence	DH II	Fort

Tableau 17 : Enjeux de conservation des espèces végétales

7.2.2. Les mammifères :

Les mammifères de la directive habitat présents sur le site regroupent la Loutre, le Castor d'Europe et les chiroptères.

Concernant la Loutre, elle est présente sur tout le linéaire. La difficulté d'accès à la rivière est particulièrement propice à l'espèce et à sa tranquillité. Le Haut Allier, notamment les gorges de l'Allier et les affluents de cette partie de la rivière, est une zone source de population pour toute la région géographique. La proximité de la limite de partage des eaux entre les bassins versant de la Loire / Allier et du Rhône fait espérer une reconquête du Sud-Est de la France par la Loutre avec pour base d'essaimage, le Haut-Allier. La population étant très bonne, l'enjeu, pour cette espèce porte sur la conservation de son habitat. Ainsi, après discussion avec C. LEMARCHAND, nous avons défini l'enjeu de conservation de l'espèce comme fort et l'enjeu de son habitat (milieux rivulaires) comme prioritaire.

Concernant le Castor, il est en phase de recolonisation forte sur l'ensemble du bassin Rhodanien et une partie du bassin ligérien. Présent sur les têtes de bassin versant ardéchoises et lozériennes, il bascule sur les affluents de la Loire et de l'Allier. Cette évolution se constate par l'apparition d'indices de présence et des observations sur les affluents de l'Allier en amont du barrage de Naussac. Des indices de présence (branches grignotées) auraient été vus sur l'Allier au niveau de la commune de Naussac. Si la présence est confirmée, l'espèce pourrait recoloniser le cours de l'Allier rapidement.

Concernant les Chauves-souris, outre pour les espèces différentes, nous ne différencions pas le site « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac » du site « Gorges de l'Allier et Affluents » car leur continuité est certainement source de nombreux échanges entre les colonies. De plus nous considérons les deux sites comme faisant partie d'une même entité chiroptérologique ou la différenciation de populations cantonnées n'est, à l'heure actuelle, pas possible.

Après analyse des données connues sur les sites, seules certaines espèces peuvent être priorisées. Pour les autres, nous ne possédons pas assez de données pour connaître l'étendue des populations. Après discussion avec Chauves-Souris Auvergne, nous avons pu dégager certains enjeux :

- Le Grand rhinolophe présente une situation atypique dans le haut val d'Allier. 9 colonies de reproduction sont connues sur ce secteur pour seulement 2 sur le reste du département de la Haute-Loire. De plus, certaines colonies regroupent plusieurs dizaines d'individus en reproduction ce qui fait de l'Allier une zone source pour toute la région. Par ailleurs, comme l'espèce se reproduit dans des bâtiments, la menace de dérangement ou de destruction sur certaines colonies est très forte. Nous avons donc mis un enjeu prioritaire sur l'espèce.
- Le Petit rhinolophe est plus courant régionalement que son aîné. Par contre il fait partie du même cortège d'espèce que le grand et peut se reproduire dans les mêmes colonies. Les menaces sur cette espèce sont tout autant importantes. Nous avons donc défini son enjeu comme prioritaire.
- La Barbastelle appartient au cortège d'espèces forestières. L'ensemble de ce cortège, n'a pas fait l'objet d'étude spécifique. Il est donc mal connu sur le site. Au vu des milieux présents sur les gorges de l'Allier, les espèces forestières doivent représenter une part conséquente de la population chiroptérologique du site. Pour cela et car nous connaissons des colonies de reproductions à proximité du site, la barbastelle est considérée comme un enjeu fort.

- Le Murin de Daubenton est aussi une espèce forestière. De plus nous connaissons une colonie importante de l'espèce sur le site. Nous donnons aussi un enjeu fort pour cette espèce.
- Le Grand murin, possède des effectifs très faibles sur le site. Il représente un enjeu modéré sur notre site.
- Le Rhinolophe euryale, espèce bien présente sur le pourtour méditerranéen, n'est représenté que par une seule donnée sur le site. L'enjeu est donc faible. Il n'est pas exclu qu'une colonie de reproduction soit trouvée à l'avenir sur le site. Dans ce cas-là, une réévaluation de l'enjeu est envisageable.
- Pour les autres espèces, les données sont trop partielles pour pouvoir constituer une base pour une définition d'enjeux de conservation. Il a donc été convenu avec Chauve-Souris Auvergne que lorsque des études et des suivis des espèces prioritaires seront effectuées, toutes autres espèces croisées sera cartographiée et prise en compte. Cela permettra d'enrichir la connaissance du site pour l'animer au mieux.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Directives Natura 2000	Enjeux de conservation
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Présence	DH II	Fort
Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	Présence	DH II	Fort
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Présence	DH II	Prioritaire
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Présence	DH II	Prioritaire
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	Présence	DH II	Fort
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Présence	DH IV	Fort
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Présence	DH II	Modéré
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	Potentielle	DH II	Faible
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Présence	DH IV	
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Présence	DH IV	
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Potentielle	DH IV	
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Présence	DH IV	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Présence	DH IV	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	présente	DH IV	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Présence	DH IV	
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Présence	DH IV	
Oreillard spéie	<i>Plecotus spéie</i>	Présence	DH IV	

Tableau 18 : Enjeux de conservation des mammifères

7.2.3. Les reptiles et amphibiens :

Après concertation avec le CPIE du Velay qui porte l'observatoire des Amphibiens en Haute-Loire, seul le Sonneur à ventre jaune peut être priorisé en Prioritaire. Les autres espèces, au vu du peu de connaissance que nous possédons nous ne pouvons pas établir une hiérarchisation interspécifique. La Rainette verte et le Lézard des souches, si leur présence est avérée, représenteraient un intérêt important pour le site et pour le département. Malheureusement, les dernières données datent des années 1980.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Directives Natura 2000	Enjeux de conservation, connaissance ou intérêt pour le site
Sonneur à ventre Jaune	<i>Bombina variegata</i>	Présence	DH II	Prioritaire, présence de l'habitat
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	Présence	DH II	Fort, seule station du site
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Présence	DH IV	
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Présence	DH IV	Très présent
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	Présence	DH IV	Très présent.
Lézard des souches	<i>Lacerta viridis</i>	Potentielle	DH IV	Anciennes données, intérêt pour le site
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Présence	DH IV	
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	Potentielle	DH IV	Présence de l'habitat
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Potentielle	DH IV	
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Potentielle	DH IV	Intérêt pour le site

Tableau 19 : Enjeux de conservation des amphibiens et reptiles

Il est donc recommandé de prévoir des études herpétologiques, ou de la sensibilisation à la science participative des habitants du site.

7.2.4. Les poissons :

Après concertation avec les personnes ressources du territoire (ONEMA Fédération de pêche du 43, Conservatoire National du saumon sauvage), nous avons convenu que la hiérarchisation des enjeux de conservation par espèces n'est pas possible au vu de notre connaissance des populations et l'état de conservation de ces taxons.

Il a donc été convenu que nous parlerions en terme de présence, absence en précisant, si les connaissances actuelles le permettent, les communes ou le linéaire de présence.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Directives Natura 2000	Lieux de présence
Chabot commun	<i>Cottius gobio</i>	Présence	DH II	Au-dessus du barrage de Poutès, sur la Desges
Lamproie marine	<i>Pétromysson marinus</i>	Présence anecdotique	DH II	Ponctuelle à Langeac
Lamproie de planer	<i>Lampreta planeri</i>	Présence	DH II	Langeac, Chanteuges (bas de la Desges)
Saumon Atlantique	<i>Salmo salar</i>	Présence	DH II	Tout le linéaire
Toxostome	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Présence	DH II	Au barrage de Poutès
Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	Présence	DH V	Tout le linéaire
Ombre commun	<i>Thymallus thymallus</i>	Présence	DH IV	Entre Saint-Haon et Langogne potentiellement sur tout le linéaire

Tableau 20 : Enjeux de conservation des poissons

Pour ce groupe d'espèces, l'important est d'agir sur la rivière en générale et non sur une espèce. Ainsi, nous ne devons pas penser par espèce mais par habitat d'espèces et milieu aquatique.

7.2.5. Les invertébrés :

Après concertation avec les personnes ressources (Entomologistes, SHNAO...), nous avons convenu d'une hiérarchisation des enjeux de conservation pour les invertébrés.

L'écrevisse à pattes blanches et la moule perlières sont à part dans cette catégorie. Ces deux espèces, au vu de leur évolution populationnelle, leurs exigences de qualité d'eau, et la répartition nationale sont prioritaires.

La Rosalie des Alpes a l'enjeu le plus élevé. Sa présence est un bon indicateur de l'état des milieux forestiers et d'une gestion adaptée. Il serait important de connaître les zones de présences sur le site.

Pour les insectes, la Cordulie à corps fin, est en enjeu fort. Cette espèce est bien présente sur le site qui constitue un réservoir génétique pour toute la région, sa population est bien connue sur le site.

La laineuse du prunelier, bien que potentielles est en enjeux fort. Cette espèce indique un bon état des landes et de la mosaïque de milieux. Si sa présence est avérée, l'enjeu peut évoluer en prioritaire selon les populations présentes. L'important pour le moment, est de connaître les populations du site.

Le Damier de la Succise, le Grand capricorne, le pique-prune et l'azuré du serpolet ont des enjeux modéré pour différentes raisons (très faible effectif au vu de la population régionale, site potentiel, espèce en limite altitudinale...)

Enfin l'Ecaille chinée et le Lucane cerf-volant sont en enjeux faible du faite de leurs répartitions nationales.

Nom vernaculaire	<i>Nom scientifique</i>	importance / site	Directives Natura 2000	Enjeux de conservation
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Présence	DH II	Prioritaire
Moule perlière	<i>Margaritifera margaritifera</i>	Présente	DH II	Prioritaire
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	Présente	DH II	Prioritaire
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Présence	DH II	Fort
Laineuse du prunelier	<i>Eriogaster catax</i>	Potentielle	DH II	Fort
Damier de la Succise	<i>Euphydrias aurinia</i>	Présence	DH II	Modéré
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Présence	DH II	Modéré
Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>	Potentielle	DH II	
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Présence	DH IV	Modéré
Écaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Présence	DH II	Faible
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Présence	DH II	Faible

Tableau 21 : Enjeux de conservation des invertébrés

La priorité sur les insectes est à l'harmonisation des connaissances sur les espèces pour pouvoir mettre en place des mesures au fur et à mesure des priorités.

7.2.6. Tableau récapitulatif des enjeux de conservation par espèce animale :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Directives Natura 2000	Enjeux de conservation
MAMMIFERES				
Loutre	<i>Lutra lutra</i>	Présence	DH II	Fort
Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	Présence	DH II	Fort
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Présence	DH II	Prioritaire
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Présence	DH II	Prioritaire
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	Présence	DH II	Fort
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Présence	DH IV	Fort
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Présence	DH II	Modéré
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	Potentielle	DH II	Faible
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Présence	DH IV	
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Présence	DH IV	
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Potentielle	DH IV	
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Présence	DH IV	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Présence	DH IV	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	présente	DH IV	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Présence	DH IV	
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Présence	DH IV	
Oreillard spéicie	<i>Plecotus spéicie</i>	Présence	DH IV	
REPTILES et AMPHIBIENS				Enjeux, connaissance ou importance pour le site
Sonneur à ventre Jaune	<i>Bombina variegata</i>	Présence	DH II	Prioritaire Langeac/Mazeyrat d'Allier
Triton créé	<i>Triturus cristatus</i>	Présence	DH II	Fort St Jean Lachalm (Marais de Conil)
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Présence	DH IV	
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Présence	DH IV	Très présent
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	Présence	DH IV	Très présent.
Lézard des souches	<i>Lacerta viridis</i>	Présence	DH IV	Anciennes données, intérêt pour le site

Nom vernaculaire	Nom scientifique	importance / site	Directives Natura 2000	Enjeux de conservation
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Potentielle	DH IV	
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	Potentielle	DH IV	Présence de l'habitat
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Potentielle	DH IV	
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Potentielle	DH IV	Intérêt pour le site
POISSONS				Présence sur le site
Chabot commun	<i>Cottius gobio</i>	Présence	DH II	Au-dessus du barrage de Poutès, Bas de la Desges
Lamproie marine	Pétromysson marin <i>Petromyzon marinus</i>	Présence	DH II	Ponctuelle à Langeac
Lamproie de planer	<i>Lamprolaima planeri</i>	Présence	DH II	Langeac, Chanteuges (bas de la Desges)
Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	Présence	DH II	Prioritaire Tout le linéaire
Toxostome	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Présence	DH II	Au barrage de Poutès
Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	Présence	DH IV	Tout le linéaire
Ombre commun	<i>Thymallus thymallus</i>	Présence	DH IV	Entre Saint-Haon et Langogne potentiellement sur tout le linéaire
INVERTEBRES				
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Présence	DH II	Prioritaire
Moule perlière	<i>Margaritifera margaritifera</i>	Présence	DH II	Prioritaire
Rosalie des Alpes	<i>Rosalina alpina</i>	Présente	DH II	Prioritaire
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Présence	DH II	Fort
Laineuse du prunelier	<i>Eriogaster catax</i>	Potentielle	DH II	Fort
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Présence	DH II	Modéré
Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>	Potentielle	DH II	Modéré
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Présence	DH II	Modéré
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Présence	DH IV	Modéré
Écaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Présence	DH II	Faible
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Présence	DH II	Faible

Tableau 22 : Récapitulatif des enjeux de conservation par espèce animale

8. Objectifs de conservation :

Les objectifs de conservation du site répondant aux enjeux mis en évidence précédemment doivent suivre l'objectif principal de la démarche Natura 2000 : la conservation des espèces et habitats, c'est-à-dire le maintien, l'entretien ou la restauration des habitats naturels et habitats d'espèces afin qu'ils soient conservés ou rétablis dans un état de conservation favorable. Ils doivent néanmoins permettre de concilier la conservation avec les activités socio-économiques en place.

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Habitats naturels concernés	Espèces concernées	Priorité des objectifs
Conserver les milieux ouverts et semi-ouverts	Encourager la gestion pastorale adaptée des pelouses.	6120, 6210, 6230	Damier de la succise, Azuré du serpolet, Apollon, Lézards des murailles, Lézards verts, Chiroptères (territoires de chasse)	Prioritaire
	Encourager la gestion adaptée des prairies naturelles de fauche	6410, 6510, 6520	Damier de la succise et Chiroptères (territoire de chasse)	Prioritaire
	Lutter contre l'embroussaillage spontané.			Forte
	Maintenir la naturalité des milieux			Modérée
Maintenir la mosaïque de milieux et la connectivité intra-habitats	Maintenir la connectivité entre les milieux	6120, 6210, 6230, 6410, 6510, 6520, 4030	Damier de la succise, Chiroptères (territoire de chasse et corridors de déplacement) Lézard vert, Lézard des murailles, Laineuse du prunelier, Ecaille chinée	Forte
	Etablir des connections entre des zones de même habitat			Modérée
Conserver le caractère mature des forêts	Orienter la gestion sylvicole du site vers de la gestion adaptée aux enjeux écologiques.	9120, 9130, 9160, 9180	Bryophytes Rosalie des Alpes, Lucane cerf-volant, Grand capricorne, Pique-Prune, Chiroptères forestiers (notamment la Barbastelle)	Modérée
	Favoriser la présence de vieux bois et de bois mort			Forte
	Conserver un réseau de vieilles forêts sénescents.			Forte
Conserver et améliorer la qualité des peuplements forestiers	Laisser les milieux évoluer librement		Amphibiens et Ecrevisse à pattes blanches	Prioritaire
	Favoriser la conduite sylvicole en peuplement mixtes stratifiés			Modéré

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Habitats naturels concernés	Espèces concernées	Priorité des objectifs
Maintenir et accroître la ripisylve	Prendre en compte la multifonctionnalité de la ripisylve dans sa gestion	91E0, 91F0, 6430	Grand capricorne, Lucane cerf-volant, Pique-prune, Cordulie à corps fin, Ecrevisse à pattes blanches, Lézards des souches, Chiroptères, Loutre, Castor	Forte
	Permettre et encourager une extension de la ripisylve			Modérée
	Conserver l'intégrité des berges			Modérée
Préserver la qualité des milieux aquatiques	Assurer le maintien d'un débit minimal toute l'année	3150, 3260	Poissons, Ecrevisse à pattes blanches, Loutre, Castor, Cordulie à corps fin	Prioritaire
	Lutter contre la pollution de l'eau			Forte
Préserver la dynamique naturelle des cours d'eau	Envisager l'effacement de certains seuils ou barrage	3150, 3260		Modérée
	Contre l'artificialisation de la rivière	3150, 3260, 6120, 91E0, 91F0, 2330		Modérée
Maintenir la fonctionnalité des milieux aquatiques auxiliaires	Maintenir la fonctionnalité des gravières et des bras morts	6120, 6430, 3150, 2330	Amphibiens, Fluteau nageant, Bryophytes	Modérée
	Préserver les milieux aquatiques auxiliaires	6120, 3150, 7110, 7120, 7230, 7140		Modérée
Conserver et étendre le réseau de milieux humides	Préserver les mares et les zones humides existantes			Amphibiens
	Favoriser la création et la restauration de milieux humides	Modérée		
	Valoriser les pièces d'eau maçonnées	Forte		
Préserver l'état et l'intégrité des	Gérer la fréquentation de ces milieux	8220,	Mannia triandra, lézard Vert, Lézard des murailles,	Modérée
	Concilier exploitation techniques des carrières	8230, 8150		Modérée

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Habitats naturels concernés	Espèces concernées	Priorité des objectifs
habitats rupestres	et préservation de la biodiversité		Chiroptères	
	Garantir la mobilité naturelle des matériaux dans les milieux rocheux (pierriers, éboulis et falaises)			Modérée
Préserver les gîtes à chiroptères	Préserver et/ou protéger les gîtes de reproduction, d'hivernage et de transit utilisés par les chiroptères		Chiroptères	Prioritaire
Lutter contre les espèces exogènes envahissantes	Lutter contre les espèces végétales exogènes envahissantes	Tous (principalement habitats humides)		Forte
	Lutter contre les espèces animales exogènes envahissantes	Tous		Modérée
Améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats	Continuer les suivis et les études sur les habitats et les espèces en vue d'une gestion plus fine du site.	Tous	Toutes	Forte

Tableau 23 : Objectifs de conservation

9. Bibliographie :

ACER CAMPESTRE, 2002 : *Document d'objectifs Natura 2000 « Gorges de l'Allier et Affluents » Site N° FR 8301075 et linéaires N° FR 8301094,1095, 1096. Inventaire et analyse de l'existant.* Diren Auvergne. 103p + annexes

ACER CAMPESTRE, Avr 2012 : *Suivis Scientifiques et inventaires complémentaires relatifs à la flore et la faune concernant 7 sites. Lot 2 : Faune- Batraciens,* Pour le Conseil général de Haute-Loire. 31p

ALTER ECO, Dec 2011 : *PLU de Mazeyrat-d'Allier (Haute Loire). Etat initial de l'environnement naturel : Faune, flore / habitats naturels, trames verte et bleue...* Alter éco pour la commune de Mazeyrat-d'Allier. 75p

Anonyme. 2010 : *Données complémentaires au document d'objectifs « Gorges de l'Allier et affluents » FR8301075.* BIOTOPE, Catiche productions, Saules et eaux et Gilbert COCHET / DREAL Auvergne, 72 p

Anonyme., 2019 : *Rapport d'activité du site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » FR 8301075.* SMAT du Haut-Allier, 97p

ANTONETTI P., BRUGEL E., KESSLER F., BARBE J.P et TORT M., 2006 : *Atlas de la Flore d'Auvergne.* Conservatoire botanique national du Massif Central, 984p

ARTHUR L., LEMAIRE M., 2009 : *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse.* Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544p

AUBER E., FAIN J., 2002 : *Papillons d'Auvergne,* FRANE 47p

AUBER E., 2004 : *Les Chauves-souris en Auvergne.* FRANE 31p

BACH J.M., PAROUTY T., LELIEVRE M., Mar 2009 : *Amélioration de la connaissance sur la biologie et la dynamique des populations de poissons migrateurs du bassin de la Loire. Bilan des activités de l'année 2008.* LOGRAMI. 48p

BACHELARD P., 2007 : *Le Damier de la succise (Euphydryas aurinia), lépidoptère d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 FR8301075 « Gorges de l'Allier et Affluents » (Haute-Loire).* SHNAO pour le SMAT du Haut-Allier. 33p +annexes

BACHELARD P., 2010 : *Inventaire des Rhopalocères et Zygenes de Pont Gibert (Saint-Berain/ Haute-Loire).* SHNAO pour le Conservatoire des espaces et des paysages d'Auvergne, 19p

BEIGNIER S., 2008 : *Inventaire des populations d'écrevisses à pieds blancs (Austropotamobius pallipes, Iereboullet 1858) sur les cours d'eau de Haute-Loire.* Fédération départementale de pêche 43. 71p

BENARD D., Oct 2009 : *Gorges de l'Allier, Etude de faisabilité de remise en pâturage des sites du Nouveau Monde et des Landes de Poutès. Commune de Saint-Haon et Alleyras.* Conservatoire des espaces et paysage d'Auvergne. 67p + Annexe

BENARD, D., 2010 : *Document d'Objectifs de la Zone Spéciale de Conservation, Coteaux de Montlaison – la Garenne – Prés salés de Beaumont, Site Natura 2000 « FR8301073 ».* DREAL-Auvergne, 83 pages.

BERNARD C. et al., 2007 : *Document d'objectifs du site Natura 2000 FR4301318 « Massif de la Serre ».* DIREN Franche-Comté, « Communauté de communes du Jura entre Serre et Chaux », Besançon, Lavans-lès-Dole, 135p

BERNARD L. 2018 : *Compte-rendu du suivi de la reproduction de 4 espèces de chiroptères d'intérêt communautaire (Petit Rhinolophe / Grand Rhinolophe / Murin à oreilles échancrées / Barbastelle) sur les sites Natura 2000 : « Val d'Allier Vieille-Brioude\Langeac » FR8301074 « Gorges de l'Allier et affluents » FR8301075.* SMAT du Haut-Allier, 28p

BERNARD L. 2019 : *Bilan de la recherche de Sonneur à ventre jaune en 2019 sur le site de Costet (communes Langeac & Mazeyrat d'Allier) sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » FR8301075*. SMAT du Haut Allier, 5p

BERNARD L. 2019 : *Compte-rendu du suivi de la présence du Castor d'Eurasie en 2019 sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » FR8301075*. SMAT du Haut Allier. 6p

BERNARD L. 2020 : *Bilan d'activité du Site Natura 2000 FR8301075 « Gorges de l'Allier et affluents »*. SMAT du Haut-Allier, 56p.

BERNARD M., 2005 : *Complément d'inventaire chiroptérologique dans le Haut-Allier (Haute-Loire), Rapport*. Chauve-souris Auvergne pour le SMAT Haut-Allier 35p + annexes

BERNARD M., 2007. *Comptage des chiroptères en hibernation dans le Haut- Allier (43) en 2007. Week end du 17 et 18 février 2007. Rapport*. Chauve-souris Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier 13p

BERNARD M., 2008. *Comptage des chiroptères en hibernation sur le territoire sur le territoire du SMAT du Haut-Allier en 2008. Secteur des Gorges de l'Allier (43) et la vallée de la Sénouire 16 et 17 février 2008. Rapport*. Chauve-souris Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier

BERNARD M. et T., LEGE V., 2008 : *Etude des populations de chiroptères d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » FR 8301075 Rapport*. Chauve-Souris Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier, 33p + annexes

BERNARD M., 2009. *Comptage des chiroptères en hibernation sur le territoire sur le territoire du SMAT du Haut-Allier en 2009. Secteur des Gorges de l'Allier (43) et du Brivadois 7 et 8 février 2009. Rapport*. Chauve-souris Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier

BERNARD M., 2009. *Comptage des chiroptères en hibernation sur le territoire sur le territoire du SMAT du Haut-Allier en 2009. Secteur des Gorges de l'Allier (43) et du Brivadois 7 et 8 février 2009. Rapport*. Chauve-souris Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier

BERNARD M., 2010. *Comptage des chiroptères en hibernation sur le territoire sur le territoire du SMAT du Haut-Allier en 2010. Secteur des Gorges de l'Allier (43) et du Brivadois 20 et 21 février 2010. Rapport*. Chauve-souris Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier 21p

BERNARD M., 2011. *Comptage des chiroptères en hibernation sur le territoire sur le territoire du SMAT du Haut-Allier en 2011. Secteur des Gorges de l'Allier (43) et du Brivadois 17 et 20 février 2011. Rapport*. Chauve-souris Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier 30p

BERNARD M., GIRARD L., 2012. *Comptage des chiroptères en hibernation sur le territoire sur le territoire du SMAT du Haut- Allier en 2012. Secteur des Gorges de l'Allier (43) et du Brivadois (15-43-63) Rapport*. Chauve-souris Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier 31p +annexes

BIOTOPE et Coll, 2008 : *Référentiel régional concernant les espèces de chauve-souris inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitats-Faune-Flore. Catalogue des mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Biotope pour l DIREN Languedoc-Roussillon. 252p.

BISSARDON M., GUIBAL L., RAMEAU J.C : *Corine biotopes, Version originale, Types d'habitats français*. ENGREF / ATEN. 175p

BOILON D. 2011 : *Mémento de la statistique agricole Auvergne*. Agreste pour la DRAF auvergne. 30p

AVONT M., 2008 à 2012 : *Pays d'Art et d'Histoire du Haut-Allier. Bilan d'activité année 2007 à 2011*. SMAT Haut-Allier.

BOMASSI P., BRUGEL C., Jan 1995 : *Contribution au programme Life Loire Nature : Bassin du Haut-Allier de Langogne à Vieille-Brioude*. Conseil supérieur de la pêche.

BOUCARD É. CHENAUX L. 2006 : *Inventaire et cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR8301094 « Rivières à Moules perlières »*. Mosaïque Environnement , 20 p

BOUCARD É. CHENAUX L. 2006 : *Inventaire et cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR8301095 « Lacs et rivières à Loutres »*. Mosaïque Environnement , 26 p

BOUCARD É. CHENAUX L. 2006 : *Inventaire et cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR8301096 « Rivières à Ecrevisses à pattes blanches »*. Mosaïque Environnement , 16 p

BOUCARD E. 2008 : *Complément d'inventaire phytosociologique Habitats Naturels agro-pastoraux Site FR 8301075 : « Gorges de l'Allier et affluents »*. Mosaïque Environnement, 46 p

BOUCHARDY C., 1999 : *Le Saumon de la Loire et de l'Allier, Histoire d'une sauvegarde*, Catiche Production, 32p

BOUCHARDY C. , 2001 : *La Loutre d'Europe, Histoire d'une sauvegarde*. Catiche Production, 32p

BOUCHARDY C., LEMARCHAND C., BOULADE Y., Nov 2007 : *La loutre d'Europe (Lutra lutra) dans les sites Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » FR 8301075 et « Lac et rivières à Loutres » FR8301095. Etat de conservation, dynamique des populations, menaces et éléments de gestion*. Catiche production pour le SMAT du Haut-Allier, 42p

BOUCHARDY C., BOULADE Y., GOUILLOUX N., LEMARCHAND C., 2009 : *Sites naturels et faune d'Auvergne*. Catiche production, 257p

BOUYON C., 1994 : *Coléoptère saproxylophages, compte rendu des recherches effectuées en 1993 et 1994*. Nature Haute-Loire, 21p + annexes

CARNINO N., 2009 : *Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du site. Méthode d'évaluation des habitats forestiers*. ONF Muséum national d'histoire naturelle, 49p + annexes

CANTARINI P. 2017 : *Evaluation de l'état de conservation des populations de Lépidoptères diurnes d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » FR8301075*. Acer Campestre, 26p

CALMONT B., 2007 : *Inventaires des coléoptères d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » (Haute-Loire)*. SHNAO pour le SMAT du Haut-Allier, 71p

CALMONT B. 2009 : *Inventaire des Coléoptères saproxyliques d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 "Pont de Desges" FR 8301090*. Société d'Histoire naturelle Alcide-d'Orbigny, 61p

CALMONT B., NOBLECOURT T., Nov 2011 : *Echantillonnage des coléoptères saproxyliques. Sites Natura 2000 Gorges de la Rhue (15), Gorges de la Dordogne et du Marilhou (15), Gorges de l'Allier et affluents (43)*, DREAL-Auvergne, 256p + annexes

CERQUEUS D., GIVORD J. 2019 : *Inventaire et cartographie des habitats naturels et semi-naturels sur les sites Natura 2000 linéaires affluents de « Gorges de l'Allier et affluents n°FR8301075 »*. BIOTOPE, 136p

CESAME, Juil 2011 : *SAGE Haut-Allier. Diagnostic de la ressource en eau et des milieux aquatiques, diagnostic socioéconomique, élaboration du scénario tendanciel*. Cesame pour le SMAT du Haut-Allier

CHEMIN S., GILLETTE M., 2010 : *Plan National d'action en faveur du sonneur à ventre jaune Bombina variegata*. Ministère de l'écologie, de l'énergie du développement durable et de la mer. 163p

COCHET G., Oct 1997 : *Inventaire des cours d'eau à Margaritifera margaritifera en Auvergne*. DIREN Auvergne, 60p

COCHET G., 2004 : *La moule perlière et les nayades de France, Histoire d'une sauvegarde*. Catiche production. 32p

COCHET G. 2010 : *Etat de l'art sur la Moule perlière*. Gilbert COCHET / BIOTOPE, 32 p.

CRPF, Dec 2011 : *Diagnostic forestier Parc naturel régional des gorges du Haut-Allier Margeride*. CRPF pour l'Association de préfiguration du parc naturel régional des gorges du Haut-Allier Margeride. 17p

DARNIS T. 2006 : *Inventaire et cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR 8301090 "Pont de Desges" (Haute-loire)*. ONF, 24 p.

DESTRE R., d'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C., et coll., 2000 : *Faune sauvage de Lozère. Les Vertébrés*. ALEPE, 256p

DOUCET G., 2010 : *Clé de détermination des exuvies des Odonates de France*. Société française d'odonatologie, 64p

DREAL Auvergne ,2009 : *Natura 200 en Auvergne*. 94p

DREAL CENTRE-BASSIN LOIRE-BRETAGNE, 2009 : *Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne 2010-2015*. Agence de l'eau Loire-Bretagne,

DUFOURNET M., JOUBERT P., 2010 : *Document d'objectifs du site Natura 2000 « Lacs d'Espalem et de Lorlanges » FR8301082*. SMAT du Haut-Allier, 59p

DUFOURNET M., JOUBERT P., 2010 : *Document d'objectifs du site Natura 2000 « Saint Beauzire » FR8301083*. SMAT du Haut-Allier, 52 p.

DUFOURNET M., JOUBERT P., 2010 : *Document d'objectifs du site Natura 2000 « Pont de Desges » FR8301090*. SMAT du Haut-Allier. 59 p.

DUGUET R., MELKI F., 2003 : *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope, Collection Parthénope, Mèze. 480p

DUPERRAY T. 2010 : *Etat de l'art de l'Ecrevisse à pattes blanches – Saules et eaux*. BIOTOPE, 25 p.

DUPONT P., coordination (2010). *Plan national d'action en faveur des odonates*. OPIE et SFO 170p

DURANT F., Juil 2012 : *Prospection de Vieille-Brioude à Monistrol-d'Allier*. SMAT du Haut-Allier.

DURANT F., Juil 2012 : *Prospection de Vieille-Brioude à Prades*. SMAT du Haut-Allier.

ERRER, N et al., 2008 : *Document d'objectifs du site Natura 2000 FR4301346 «Plateau des mille étangs »*. DIREN Franche-Comté, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Besançon, 109 pages

ESNOUF S., LEGRAND R., Juin 2010 : *Synthèse de la répartition communale du sonneur à ventre jaune en Auvergne entre 2000 et 2009*. Conservatoire des espaces et des paysages d'Auvergne.

ESNOUF S. 2020 : *Etudes préalables CT Haut-Allier - Inventaire complémentaire de stations de Moule perlière sur trois cours d'eau du plateau de la Margeride*. CEN Auvergne, 33p

- ESPERET C., Sep 2011 : *Document d'Objectifs Site Natura 2000 FR8301077 « Marais de Limagne »*. Conseil Général de la Haute-Loire. 54p
- FEDERATION DEPARTEMENTALES DES CHASSEURS DE HAUTE-LOIRE ET DE LOZERE 2011 : *Bilan des opérations de comptage de Cerf elaphe. Observations par corps Haut-Allier et Gévaudan 2011*. FDC Haute-Loire et Lozère, 13p
- FITTER R., FITTER A., BLAMEY M. 1997 : *Guide des fleurs sauvages, cinquième édition*. Delachaux et Niestlé 352p
- FOLLY K., 2001 : *Faune protégée d'Auvergne*, FRANE, 19p
- FRIEDRICH T., 2003 : *Etude de la colonisation de la Lamproie marine sur l'axe Loire-Arroux et ses affluents*. LOGRAMI, 30p
- FRAPA P. (Coord), 2010 : *Document d'objectifs du site Natura 2000 FR9301542 « Adrets de Montjustin – Les Craux – Rochers et crêtes de Volx », T 2 : Volet « Application »*, DREAL-PACA, Aix-en-Provence, 156p.
- GADEN J.L. et F., Oct 2007 : *Etude de la population de Cordulie à corps fin (Oxygastra curtisii) du site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » FR8301075*. ECOTOPE pour le SMAT du Haut-Allier, 42p + annexes
- GADEN J.L., MACCAUD A., GADEN F., 2011 : *Cartographie des habitats agro-pastoraux. Site Natura 2000 FR8301075 « Gorges de l'Allier et affluents »*. Ecotope pour SMAT du Haut-Allier 49p
- GESLIN M-L. 2014 : *Notice de gestion de l'ENS du Marais de Conil (43)*. Latitude Biodiversité, 65p
- GESLIN M-L. 2014 : *Notice de gestion de l'ENS du Marais du Poux (43)*. Latitude Biodiversité, 56p
- GRISAM, Oct 2005 : *Complexe hydroélectrique de Poutès-Monistrol (Haute-Loire) Impact sur la population de saumon de l'Allier et sur les autres espèces migratrices. Rapport d'expertise*. GRISAM, 23p
- GUITARD C. 2019 : *Compte-rendu du Suivi Rosalie des Alpes sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents n° FR8301075 »*. SMAT du Haut Allier. 9
- GUYETANT R., 1997 : *Les amphibiens de France*. La revue française d'herpétologie 66p
- HUGONNOT V., Fev 2007 : *Recherche de Mannia Triandra (Scop.) Grolle dans le site natura 2000 FR8301075 « Gorges de l'Allier et Affluents »*, Conservatoire botanique national du Massif Central pour le SMAT du Haut-Allier. 34p + annexes
- HUGONNOT V. 2012 : *Recherche de localités d'Orthotrichum rogeri Brid. au sein du réseau Natura 2000 en Auvergne*. Conservatoire Botanique National du Massif Central, 16p
- ISSARTEL G., 1994 : *Inventaire des Chauves-souris du haut-bassin de l'Allier*, Nature Haute-Loire. 22p
- JOUBERT B., 1994 : *Oiseaux du Massif Central, Une avifaune de Haute-Loire*. Les éditions du Borne, 386p
- JOUBERT B., 2001 : *Le Circaète Jean-le-Blanc*. LPO, 74p
- JOUBERT P., 2007 : *Comment concilier production sylvicole et protection de la chouette de Tengmalm, dans la forêt domaniale du Mont Mouchet ?* ONF et LPO 40p + annexes
- JUBAULT P. et BOUCARD E., Nov 2007 : *Suivi phytosociologique des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » N° FR 8310 1075*. Mosaïque environnement pour le SMAT du Haut-Allier, 54p + annexes

KEITH P., PERSAT H., FEUNTEUN E. et ALLARDI J., 2011. *Les poissons d'eau douce de France*. Biotope, Mèze ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 552p

LADET A., Dec 1994 : *Inventaire des odonates du haut bassin de l'Allier*. Nature Haute-Loire 34p

LE COQUEN M., 2009 : *Complément d'inventaire et cartographie des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 : FR 8301090 "Pont de Desges"*. ONF, 35 p.

LEGRAND R., BERNARD M., ESNOUF S., Dec 2007 : *Etat des lieux des connaissances des chiroptères, Territoire du Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier*. Pour le SMAT Haut-Allier. 29p

LEMARCHAND C. BOUCHARDY C. BOULADE Y. 2007 : *La loutre d'Europe (Lutra lutra) dans le Natura 2000 "Gorges de l'Allier et affluents"*. Catiche productions, 47 p.

LEMARCHAND C., BOULADE Y., BOUCHARDY C., 2010 : *Déclinaison pour la Région Auvergne du Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe Lutra lutra, période 2010- 2015*. DREAL-Auvergne. 42p

LEMARCHAND C. BOUCHARDY C. 2010 : *Etat de l'art sur la Loutre d'Eurasie (Loutre d'Europe)*. Catiche productions / BIOTOPE , 43 p.

LEMARCHAND C., BOUCHARDY C., 2011 : *La Loutre d'Europe, Histoire d'une sauvegarde*. Catiche Production. 32p

LHORT P., Nov 1994 : *Inventaire des cours d'eau à écrevisses sur le bassin du Haut-Allier dans le département de la Haute-Loire*. Nature Haute-Loire, 60p

LOIRE GRAND MIGRATEUR, Juil 2001 : *Suivi des populations de saumon sur le bassin de l'Allier en 2000*. LOGRAMI et Conseil supérieur de la pêche. 43p

LOGRAMI, Mar 2011 : *Poissons migrateurs de Loire. Recueil de données biologiques 2010*. LOGRAMI 285p

LOGRAMI, Fev 2010: *Poissons migrateurs de Loire. Recueil de données biologiques 2009*. LOGRAMI 341p

MACIEJEWSKI L., 2012 : *Etat de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Rapport d'étude*. Version 1. Fevrier 2012. Rapport SPN 2012-21, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturel, Paris, 119p

MARGUERIT A., Fev 2012 : *Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Haut-Allier*. Soberco Environnement pour la Communauté de Commune du Haut-Allier. 151p

MARNELL F. & PRESETNIK P. 2010 : *Protection des gîtes épigés de chauves-souris (en particulier dans les bâtiments d'intérêt patrimonial culturel)*. EUROBATS Publication Series No. 4 (version française). PNUE / EUROBATS Secrétariat, Bonn, Allemagne, 59 pp

MARTIN K. MULA D. GUESLIN ML. 2009 : *Elaboration de plans de gestion pour la mise en œuvre de contrats Natura 2000 sur des zones de reconquête pastorale sur les sites Natura 2000 « Gorges de l'allier et affluents » et « Haut Val d'Allier »*. Terr@terre/ Latitude UEP, 57p

MELBECK D., Fev 1996 : *A la rencontre des Amphibiens*. Connaitre et Protéger la Nature (CPN) 39p

MERLET F., HOUARD X., DUPONT P., Jan 2012 : *Le damier de la Succise Euphydryas aurinia aurinia*. OPIE pour le Muséum national d'histoire naturelle. 7p

MITCHELL-JONES A. J., BIHARI Z., MASING M. & RODRIGUES L., 2007 : *Protection et gestion des gîtes souterrains pour les Chiroptères*. EUROBATS Publication Series No. 2 (version française). PNUE / EUROBATS Secretariat, Bonn, Germany, 38 pp.

MOSAIQUE ENVIRONNEMENT, Mar 2009 : *Complément d'inventaire phytosociologique, Habitats naturels agro-pastoraux, site FR8301075 « Gorges de l'Allier et affluents »*. SMAT du Haut-Allier 47p + annexes

MOSAIQUE ENVIRONNEMENT, Avr 2009 : *Document d'objectifs Natura 2000, Site FR8301072 Val d'Allier Limagne Brivadoise Tome 1 et 2*. DIREN-Auvergne.

MOSAIQUE ENVIRONNEMENT, Dec 2011 : *Complément d'inventaire phytosociologique, Milieux aquatiques, rivulaires et forestiers, site FR8301075 « Gorges de l'Allier et affluents »*. SMAT du Haut-Allier 58p + annexes

MOULIN N., Nov 2011 : *Suivis scientifiques et inventaires complémentaires sur les zones humides de la Haute-Loire dotées d'un plan de gestion*. Conseil général Haute-Loire. 29p

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATUREL, 1994 : *Le livre rouge, Inventaire de la faune menacée en France*. MNHN, 176p

OLAGNOL D., Dec 2011 : *Site Natura 2000 « Sommets du Nord Margeride » FR8301070 Document d'Objectifs*. SMAT Haut-Allie, 140p

ONF, 2007 : *Document d'objectifs des Zones Spéciales de Conservation, « Vallée de la Sianne et du Bas Alagnon » site FR8301067 et « Gites à chauves-souris du bassin minier de Massiac » site FR8302020, Volume 1 et 2*. DREAL-Auvergne.

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON,, 2011 : *Site Natura 2000 FR9301583 « Ogres de Roussillon et de Gignac –Marnes de Péréal » -Document d'Objectifs – Tome 1 : Diagnostic, enjeux et objectifs de conservation hiérarchisés*. Apt, 2011, 92p

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON,, 2011 : *Site Natura 2000 FR9301583 « Ogres de Roussillon et de Gignac –Marnes de Péréal » -Document d'Objectifs – Tome 2 : Plan d'action*. Apt, 2011, 80p

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON,, 2009 – *Site Natura 2000 dit « de Vachères » FR9302008 - Document d'Objectifs - Tome 1 : Diagnostic, enjeux et objectifs de conservation hiérarchisés*. Apt, 2009, 111 p

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON,, 2009 – *Site Natura 2000 dit « de Vachères » FR9302008 - Document d'Objectifs – Tome2 : Volet application*. Apt, 2009, 111 p

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON,, 2009 – *Site Natura 2000 dit « de Vachères » FR9302008 –Charte Natura 2000*. Apt, 2009, 111 p

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON, 2011 – *Site Natura 2000 FR9301582 « Rochers et Combes des Monts de Vaucluse » - Document d'Objectifs - Tome 1 : Diagnostic, enjeux et objectifs de conservation hiérarchisés*. Apt, 2012, 112 p.

PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES /GROUPEMENT D'INTERET CYNEGETIQUE DES ALPILLES, 2010 : *Charte Natura 2000 des sites FR9301594 – Z.S.C. « Les Alpilles » et FR9312013 – Z.P.S. « Les Alpilles »*. 32p

ROCAMORA G. 1994 : *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en France*. LPO et Ministère de l'environnement. 340p

RAMEAU J.C., MANSION D., DUME G., 1994 : *Flore forestière française, guide écologique illustré, 1 plaines et collines*. Institut pour le développement forestier, 1786p

RISTORI H., 2003 : *Lutra lutra et Homo sapiens, une cohabitation difficile*. BTSA Gestion et prospection de la nature. 45p

SCAGNI J. BOUCARD E. 2011 : *Complément d'inventaire phytosociologique Milieux aquatiques, rivulaires et forestiers sur le site NATURA 2000 « Gorges de l'Allier et affluents »*. Mosaïque Environnement, 58 p

SEYTRE L. 2008. Guide des espèces indicatrices d'un bon état de conservation des prairies de fauche des sites Natura 2000 FR8301075 : « Gorges de l'Allier et Affluents ». Conservatoire botanique national du Massif central/ Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier, 28 p

SEYTRE L. 2007 : Caractérisation de la végétation chasmophytique des falaises collinéennes à montagnardes relevant de la Directive Habitat en Auvergne (8210, 8220). Conservatoire botanique national du Massif central, 109 p

SICARD A. 2015 : *Répartition du Castor 2015 sur les sites Natura 2000 « Val d'Allier / Vieille Brioude / Langeac » FR8301074 et « Gorges de l'Allier et affluents » FR8301075*. SMAT du Haut-Allier, 12 p

SOISSONS A., MARTINANT S. et BARBARIN J.P., 2012 ; Déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des Odonates- Auvergne- 2012-2016. Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne/ SHNAO/ DREAL Auvergne.

SOUHEIL H., BOIVIN D., DOUILLET R. et al., 2009 : *Guide méthodologique d'élaboration des Documents d'objectifs Natura 2000*. ATEN. Montpellier. 97p

STEINBACH P., Fev 2005 : *Contexte migratoire du bassin de la Loire, Expertise de l'axe Loire-Allier et des conditions de migration du saumon*. Conseil supérieur de la pêche 33p + annexes

TELEOS SUISSE, Fev 2011 : *Référentiel des habitats et des espèces d'eau courante d'intérêt communautaire*. Pour la DIREN Languedoc-Roussillon. 87p

TERRAZ L. et al., 2008 : *Guide pour la rédaction synthétique des documents d'objectifs Natura 2000*. ATEN, Montpellier, 56p.

TOURRET P., mars 2000 : *Inventaire des chiroptères dans le site Natura 2000 Brioude-Langeac*. LPO pour le SMAT du Haut- Allier, 23p + annexes

VALLEY A., 2008 : *Natura 2000 Document d'Objectifs, Site FR8301079 « Sommets et versants orientaux de Margeride »*. Soberco Environnement. 111p + Annexe